Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 4 rabiaa II 1435 4 février 2014

N° 15

30^{ème} année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés

Sociétés anonymes	712
Sociétés à responsabilité limitée	712
Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée	
Autres sociétés	
Gestion de Sociétés	
Homologation de résolutions	729
Fonds de Commerce	
Vente et location de fonds de commerce	747
Associations, Partis, Syndicats et Syndics	
Associations et syndics	751
Actes Judiciaires	_
Ventes aux enchères publiques	752
Avis aux créanciers	
Convocations	
Sociétés anonymes	756
Autres sociétés	
Actes Administratifs	
Avis d'enquête	757
Divers	
Avis au public	757
Rectificatifs	758
Bilans et Comptes Financiers	
Bilan de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement	759
Bilan de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale	763
Bilan du Centre National Pédagogique du Ministère de l'Education	
Bilan du Centre Informatique du Ministère de la Santé Publique	770

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS

Sociétés anonymes

Constitution d'une société anonyme

SYAHA CAPITAL

Au capital de 500.000 Dinars

Siège social : Immeuble Lira, Avenue de la Bourse, les Jardins du Lac. 1053 - Tunis

1/ Statuts:

Suivant acte sous-seing privé en date du 16 Décembre 2013, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau de Tunis, le 24 Décembre 2013, Enregistrement 13814519, Quittance 16992

Dénomination : SYAHA CAPITAL.

Siège social : Immeuble Lira, Avenue de la Bourse, les Jardins du Lac, 1053 - Tunis.

Objet social : La gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.

Durée: 99 années.

Capital social : Le capital social est fixé à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions nominatives de 10 Dinars chacune.

2/ Déclaration de souscription et de versement

La déclaration de souscription et de versement a été effectuée par le fondateur et a été reçue par le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau de Tunis, le 24 Décembre 2013, enregistrée le même jour à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau de Tunis, enregistrement 13814524, Quittance 16995.

3/ Assemblée Générale Constitutive :

Suivant procès-verbal de délibération de l'assemblée générale constitutive, tenue le 30 Décembre 2013, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau de Tunis, le 22 Janvier 2014, Enregistrement 14500878, Quittance 1025, il résulte notamment que l'Assemblée :

- A reconnu sincère et véritable la déclaration de souscription et de versement.
- A nommé comme Administrateurs de la société pour une période de 3 années :
- Monsieur Jameleddine Ben Hadj Abdallah:
- Madame Amel Mdini;
- Monsieur Nabil Triki;
- Madame Safia Hachicha:
- Monsieur Edouard Pontet.

A désigné le Cabinet FMBZ KPMG, comme Commissaire aux Comptes de la société pour une période de 3 années.

A approuvé les statuts et déclare la société définitivement constituée

4/ Premier Conseil d'Administration :

Suivant procès-verbal du premier conseil d'administration en date du 30 Décembre 2013, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau de Tunis, le Janvier 2014, enregistrement 14800879, quittance 1026, le Conseil d'Administration a nommé Monsieur Jameleddine Ben Hadj Abdallah en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société pour toute la durée de son mandat d'Administrateur et Monsieur Walid Memmi, en qualité de Directeur Général avec les pouvoirs les plus étendus pour une durée de 3 années.

5/ Dépôt légal:

Il a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 30 janvier 2014, sous le n° D015472014, deux exemplaires des documents suivants :

- Statuts,
- Déclaration de souscription et de versement,
- Liste des souscripteurs et état des versements,
- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive,
- Procès-verbal du Premier Conseil d'Administration.

2014T00756SANB1

Sociétés à responsabilité limitée

ADAMYS

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Charguia à la date du 27/12/2013 sous le n°13506973, quittance n°M075610, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Tunis le 24/1/2014 sous le n° D014082014, une SARL a été constituée :

Dénomination sociale : ADAMYS.

Objet : Les Opérations d'Engineering Industriel.

Siège social : MB5, immeuble ICC, Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

Capital: 11 300, 000 DT

Durée: 99 ans.

Gérante : Mohamed Hafdhi Amidi. Matricule Fiscal : 1328544C/A/M/000.

2014T00710SRLB1

Constitution d'une société

MF: 1332414X

Suivant acte sous seing privé en date du 12 décembre 2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 23 décembre 2013 sous le n°13514431 quittance 16885 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère Instance de Tunis le 28/01/2014 sous le n°D014892014, il a été constitué une SARL régie par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société Agricole «GHILEL»

Objet social : Le développement agricole, la création et l'exploitation de projets agricoles et particulièrement l'agriculture des arbres fruitiers, la mise en valeur des terres agricoles par l'irrigation et l'intensification des cultures.

Capital social: 9.000 dinars

Siège social : Rue du Lac Toba, Immeuble Bougassass, Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Durée: 99 ans

Gérance : Monsieur Ilyes Chtourou est nommé gérant de la société pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction avec les pouvoirs les plus étendus.

2014T00721SRLB1

Constitution d'une société responsabilité limitée

Suivant acte sous seing privé établi en date au 17/12/2013 et enregistré à la recette des finances de R.A sociétés le 19/12/2013, sous le n°13514265, quittance n°M016707 et dont deux exemplaires des statuts et du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire daté du 17/12/2013 ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana en du 16/01/2014 date SOUS n°D03982014. il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : «AE Lighting».

Siège social : Le 07 Centre Commercial Murano 2036 Soukra Ariana.

Capital social: 90 000 dinars.

Objet social : Vente en détail de produits électriques, lustrerie quincaillerie générale.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Adnen Arouay.

n°: Matricule fiscal 1327586J/N/M/000.

2014T00728SRLB1

Constitution d'une SARL

Par statut S.S.P enregistré à la recette de finances Rue de la Gare le 16/01/2014 SOLIS n°14500232 Quittance n°M003303, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis le 30/01/2014 sous le n°D015352014, il a été constitué une SARL:

Raison sociale: Multi Services

Siège social : 62 Avenue Farhat

Hachad Tunis 1001 Beb Bhar

Capital: 1050 dinars

Objet: Services Administratifs

Durée: 99 ans

Gérant : Mr Zagaoub Mohamed.

2014T00737SRLB1

Constitution d'une SARL

Par statut SSP enregistré à la recette des finances Tunis le 20/01/2014 n°14500736 Quittance SOUS n°M000839, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis le 28/01/2014 sous le n°D014992014, il a été constitué une SARL:

Raison sociale : Société CLIMETT

Siège social : 22 rue de l'ordre

Khaznadar 2017 Bardo Capital: 6.000 dinars

Objet : Commerce Matériel Médical et

scientifique

Durée: 99 ans

Gérant : Mr Ben Mansour Moez.

M.F: 1332173/Z 2014T00739SRLB1

Constitution d'une société

Matricule Fiscal: 1333007P/N/M000

En vertu d'un acte sous seing privé (statuts) en date du 15 Janvier 2014 enregistré à la recette des d'enregistrement actes de sociétés 1er bureau le 23 Janvier 2014 sous le numéro 14500905, quittance 1059 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 27 ianvier 2014 sous le numéro D014772014. il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société FREECOM SARL.

Capital social: 50.500 DT.

Forme iuridique Société unipersonnelle responsabilité limitée.

Objet social: Commerce de produits

divers.

Siège social : 3, rue Habib Achour, El Menzah 1 - Tunis.

Durée: 99 ans.

Gérant : Monsieur Nadhem Belayba est mandaté pour gérer la société pour une durée de trois ans.

2014T00743SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant acte S.S.P en date du 11/3/2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau de Tunis le 15/4/2013 sous le n° 13504212/5310, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 26/12/2013 sous le n° D0221862013 une société responsabilité limitée a été constituée :

Dénomination : Dalmas Commercial.

Siège social : 1, rue Laroussi Haddad - Mègrine 2033.

Capital: 100.000 dinars.

Objet : Ventes et achats matériels industriels et pièces de rechanges en

Durée: 99 ans.

Gérant: Mr Moncef Mzabi. 2014T00748SRLB1

Constitution d'une SARL

M.F: 1328706C/A/M/000

Suivant acte S.S.P. enregistré le 27/12/2013 à la recette l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis sous le n° 13514834, Quittance n° 17339 dont 2 exemplaires ont été déposés le 20/1/2014 au greffe du tribunal - Tunis sous le n° D013552014 il a été constitué une société à responsabilité limitée:

Raison sociale: Sté «GRAMATOM».

Siège social : 96 Av de la liberté 1002 Tunis.

Capital social: 1.000 dinars.

Objet social: Services informatiques.

Durée: 99 ans.

Gérants : Pierre Jean Assuied.

2014T00757SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF: 1332101G/A/M/000

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rouhia, le 20/01/2014 sous le n°14500034, quittance n°M000637 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Siliana en date du 24/01/2014 sous le n°D1272014, il a été décidé la création d'une société à responsabilité limitée :

Raison sociale: Tunisian Marble

juridique Forme Société responsabilité limitée

Siège: 001, Colisée Soula Manar II **Tupis 2092**

Objet : Extraction découpage de marbre

Durée: 99 ans

Capital social: 10 000 Dinars

Gérance : Mme Elfekil Ahmed Marouen est nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2014T00759SRLB1

Constitution d'une société responsabilité limitée

MF: 1333944/Z

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau en date du 28/01/2014 sous le numéro 14501124 quittance n°1389, dont deux copies ont été déposées au greffe du Tribunal de Tunis en date du 29/01/2014 sous le numéro D015302014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination sociale : Société «Al Mahaba Com»

Objectif: Vente produit télécoms

Capital: 1.000 Dinars

Siège social : 25 Avenue Moaouia Ebn Abi Sofiène Belvédère Tunis 1002

Durée: 99 ans

Gérant : Mme Chridi Habiba.

2014T00761SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Par statut S.S.P enregistré à la recette de finances rue d'Autriche Tunis le 29/9/2013 sous n° 13506106, quittance n° M082043, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 29/1/2014 sous le n° D015232014. Il a été constitué une société SARL :

Raison sociale : Société «Essafoua». Siège social : 111, avenue de la

Liberté 1 002 Tunis. Capital : 10.000 dinars

Objet : Commerce équipements agricoles et des travaux.

Durée: 99 ans.

Gérant : Mr Walid Guesmi.

M.F: 1331451Y 2014T00777SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

Suivant un acte sous seing privé en date du 22/7/2013, enregistré à la recette des finances à El Menzeh VI, sous n° 13504531, quittance n° 73264, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana le 31 janvier 2014 sous n° D032002014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée SARL :

- Dénomination : Société Origin'elle.
- Siège social : 1, rue Ariana des Roses - Ennasr II - Ariana.
- Objet : Vente des produits parfumerie de beauté et coiffure pour dames.
- Matricule fiscale : 1330287AMP000 coiffure pour dame.

- Capital: 30.000.000.

- Durée : 99 ans.

- Gérance : Mlle Salma Hentati est nommée gérante de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2014T00780SRLB1

Constitution d'une SARL MF : 1333000G/P/M/000

Suivant statut enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 20/1/2014 sous le n° 14500134, quittance n° M002390 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de première instance de Ben Arous le 27/1/2014 sous le n° D021072014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Sté Les Portes du Bonheur.

Siège social : 09 Rue Abderrazek Karabaka - Ezzahra Ben Arous.

Activité: Vente en gros produits divers

Capital: 20.000 DT. Durée: 99 ans.

Gérant : Lotfi Neffati. 2014R00380SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statut enregistré à la recette d'Oued Ellil le 27/1/2014 sous n°14500156 Quittance n°M004646 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère Instance de Mannouba le 30/01/2014 sous le n°D26442014.

Il a été constitué une SARL:

Nom de société : «L'universal Smati pour pièces de rechanges».

Siège social : Route Mateur Km 7 Bjawa Oued Ellil 2021 Tunis.

Capital social: 2.000 dinars.

Objet : Vente pièces de rechange et Accessoires Auto.

Durée : 99 ans.

Gérant : Mustafa Smati Kachrik.

2014R00382SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant acte sous seing privé en date 15/01/2014 et enregistré à la recette d'Hammam-Lif finances des 27/01/2014 sous le n°14500178 quittance n°M004972 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 31/01/2014 sous n°D021132014 il a été constitué une société à responsabilité limitée avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société BSK Moteurs Siège : Rue n°130 Le Caire

Hammam-Lif Ben Arous. Capital social: 5.000 dinars.

Objet : Commerce de pièces d'occasion et Ferail.

Durée: 99ans.

Gérant : Mr Ali Khmeiri avec tous les pouvoirs étendus.

2014R00388SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statuts enregistrés à finances recette des de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 27/1/2014 sous n°14501097 quittance n°1354 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 31/1/2014 sous le n° D021172014.

Dénomination: MGM

Siège social : 19 Avenue Habib Bourguiba Mégrine Couteaux

Objet : l'importation et la commercialisation en détail de tout produit non prohibé

Durée: 99 ans

Capital : 10 000 DT dix mille dinars. Gérant : Mr Mohamed Mehdi Gheribi.

2014R00391SRLB1

Constitution d'une SARL

Suite à l'acte sous seing privé enregistré à la recette des finances 1er Bureau Tunis, sous le numéro de quittance 16768 et le numéro d'enregistrement : 13514323 en date du 20/12/2013 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis, en date du 31/12/2013 sous le n°D0139192013, il a été constitué une S.A.R.L :

Dénomination : Mariouma Shop Matricule fiscal : 1327563 B/N/M/000 Capital : Cinq Mille dinars (5000.DT). Objet : Alimentation Générale

Siège social : 78, Rue Kamel Atatürk,

1002- Tunis Durée : 19 ans.

Gérance : Monsieur Mounir El Arbi Ben Salahéddine Ben Mohamed est nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2014R00395SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant le statut enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau le 28 Janvier 2014 sous le n°14501122, quittance n°1387, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal du Tunis (guichet unique 1er Bureau) sous le n°D015172014 en date du 29/01/2014, il a été constitué une SARL:

Raison sociale : Société Prisme SARL Siège social : 58, Rue Echam 2^{ème}

étage Appt. B4 Lafayette. Capital social : 5000 DT

Objet social : Travaux d'électricité

Bâtiment

Durée: 99 ans

Gérance : Monsieur Makrem Saidi est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

Matricule fiscal: 000/M/N1334127B

2014G00443SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L VATI TRADE

MF: 1333723/M/A/M/000

Suivant acte sous seing privé en date du 17/1/2014 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés, premier bureau de Tunis le 17/1/2014, sous le n° 14500658, quittance n° 739, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D014972014 en date du 28/1/2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : VATI TRADE.

Siège social : Imm. les Chalets,

Montplaisir -1073 Tunis. Capital social : 150.000 DT.

Objet: L'exportation et l'importation de marchandises et de produits, ainsi que tout genre d'opérations de négoce international et de courtage sous le régime de société de

commerce international.

Durée: 99 ans.

Attestation de dépôt de Déclaration du projet n° 013412 en date du 24/12/2013 délivrée par CEPEX.

Gérance: Monsieur Mr Gabriel Léo Jean Bahadourian est nommé gérant de la société avec tous les pouvoirs énoncés aux statuts les plus étendus. 2014G00448SRLB1

Todeos Nearshore

MF: 1333958/F/A/M/000

Suivant acte sous seing privé en date du 21/1/2014, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés, premier bureau de Tunis le 22/1/2014, sous le n° 14500858, quittance n° 1001, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D015032014 en date du 28/1/2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Todeos Nearshore.

Siège social : Immeuble les Chalets Montplaisir 1073 Tunis.

Capital social: 6.000 DT.

Objet : Assistance technique, études et ingénierie informatique.

Durée : 99 ans.

Attestation de dépôt de déclaration du projet n° SDCE13A210 en date du 5/12/2013.

Délivrée par API.

Gérance : Monsieur Hatem Arous est nommé gérant de la société pour toute sa durée avec tous les pouvoirs énoncés au statut les plus étendus.

2014G00449SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

MF: 1334343H

Selon acte sous seing privé en date du 24/1/2014 enregistré à la REAS 1 er bureau Tunis le 29/1/2014 sous le n° 14501174, quittance n° 1460, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis (API) le 30/1/2014 sous le n° D015362014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée résidente totalement exportatrice.

Dénomination : Société Général Maghreb Services "GMS" SARL.

Siège social : Rue du Dollar, Appartement SA 24, bloc A, 2^{ème} étage résidence city Lake center, les Berges du Lac Tunis.

Objet social: Audit, maintenance.

Capital social: 1.000 dinars.

Durée : 99 ans.

Gérant: Monsieur Hédi Ben Abbes est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée de deux années avec les pouvoirs les plus étendus à l'exception de tout acte de nantissement et/ou d'octroi de garantie.

2014G00450SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

Suivant acte sous seing privé en date du 17 janvier 2014 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés, premier bureau de l'API, le 28 janvier 2014, sous le n° 14501125, quittance n° M1390, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'API, sous le n° D26422014 en date du 30 janvier 2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : «Network & Télécom

Engineering».

Matricule fiscal: 1334390Q.

Siège social : 9, rue Habib Thamer, immeuble Safir, 4^{ème} étage, bureau B4-2, la Manouba, Tunis.

Capital social: 75 000 dinars.

Objet social: Construction et maintenance des réseaux de télécommunication.

Durée: 99 ans.

Gérance : Monsieur Brahim Jbeli est nommé gérant de la société pour durée illimitée.

2014G00451SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

Suivant acte sous seing privé en date du 8 novembre 2013 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés, premier bureau de l'API, le 13 décembre 2013, sous le n° 13513941,quittance M16344, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n° D012302014 en date du 15 janvier 2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : «FERMES Ali Sfar». Matricule fiscal : 1326882K/A/M/000.

Siège social : 100, rue Houcine Bouzaiene, 1001 Tunis.

Capital social: 20 000 dinars.

Objet social: Vente en gros produits divers.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Mohamed Hassine Sfar est nommé gérant de la société pour durée illimitée.

2014G00452SRLB1

KENZA DATTES

MF: 1334083G/A/M/000

Suivant acte sous seing privé en date du 21/1/2014 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés, premier bureau de Tunis le 27/1/2014, sous le n° 14501075, quittance n° 1325, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D031962014 en date du 30/1/2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : KENZA DATTES.

Siège social : 56, rue Ahmed Boulimen - Ariana.

Capital social: 50.000 DT.

Objet : Conditionnement et transformation des dattes branchée et fourrées pour cadeaux et divers articles de dattes.

Durée: 99 ans.

Attestation de dépôt de déclaration du projet n° SDCE13265A en date du 31/12/2013 délivrée par API.

Gérance : Mme Sana Krarti est nommée gérante de la société pour une période illimitée.

2014G00453SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant les statuts enregistrés à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Tunis le sous n° 14501141, quittance n° 1415, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D015262014 en date du 29/1/2014, il a été constitué une SARL. Raison sociale : SATO SUSHI. Siège social : 50 bis rue Tarek Ibn Zied Mutuelle Ville - Tunis. Capital : 20.000 dinars. Objet : Restaurant. Gérance : Mme Sabrine Hidri.

2014G00454SRLB1

Constitution d'une société responsabilité limitée

TREIZE INVEST

Au capital de 10 000 dinars

Suivant acte sous seing privé en date du 23/12/2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de 1^{er}bureau sociétés, (Tunis) le 8/1/2014 reçu n° M000478, enregistrement n° 14500425, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'APII le 30/1/2014 sous le n° D06172014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:

- Dénomination : TREIZE INVEST.
- Siège social : 11, avenue de L'Indépendance 1100 Zaghouan.
- Capital social: 10.000 dinars.
- Objet : Contrôle et expertise qualitative et quantitative.
- Durée: 99 ans.

- Gérance : Monsieur Emmanuel Guy Marseille est nommé gérant avec les pouvoirs les plus étendus.

2014G00455SRLB1

Constitution d'une société responsabilité limitée

Société Commerce et Service Industrielle «C.S.I»

MF: 1334448RAM000

Suivant acte sous seing privé en date du 27/1/2014 enregistré à Tunis, REAS, en date du 30/1/2014, quittance n° M001485 enregistrement n°14501195, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Tunis, TEAS, sous le numéro D015402014 en date du 30/1/2014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société Commerce et Service Industrielle «C.S.I».

Siège social : 18, rue Houcine Bouzaiane 1^{er} étage - bureau n° 3 Tunis 1000.

Capital social: 20 000 dinars.

Objet social : Commerce International.

Durée: 99 ans.

Gérant : Il a été nommé Monsieur Mossaeb Khlissa gérant de la société pour une période illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

2014G00457SRLB1

Constitution d'une SARL

Société «Tunisie Conseils et Expertises»

MF: 000/M/A/1334257/L

Suivant acte SSP en date du 25/01/2014, enregistré à la Recette de d'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau de Tunis, le 29/01/2014, Quitt n°1463. enregistrement dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis le 30/01/2014 sous le n°D015342014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : «Tunisie Conseils et Expertises»

Siège social : Rue Abou Hamed el Ghazeli, Immeuble Les Chalets - 1073 Montplaisir - Tunis.

Capital social : 11 500 DT divisé en 11500 parts sociales d'une valeur de 1 dinar chacune entièrement libérées.

Objet social : L'audit et le conseil économique, social, technique et administratif.

Durée de vie : 99 ans

Gérance : Mr Bilel Mediouni est nommé gérant de la société.

2014G00459SRLB1

STPH

MF: 1334455/Q

Suivant acte sous seing privé en date du 21-1-2014, enregistré à la recette actes d'enregistrement des de sociétés, Premier Bureau de Tunis le 22-01-2014. n°14500859. 20112 quittance n°1002, deux dont exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°D015422014 en date du 30-01-2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination: STPH

Siège social : Immeuble les chalets Montplaisir 1073 Tunis.

Capital social : 6.000 DT.

Objet : Engineering industriels et études techniques.

Durée: 99 ans.

Attestation de dépôt de Déclaration du projet n°SDCE13E06T en date du 30-12-2013.

Délivrée par : API.

Gérance : Monsieur Hassib Zghal est nommé gérant de la société pour une période illimitée.

2014G00460SRLB1

Constitution d'une société

Suivant acte sous seing privé en date du 27 janvier 2014, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés, premier bureau de Tunis le 30 janvier 2014, sous le numéro 14501227, quittance n°1522, dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 30 2014 janvier sous le numéro D015562014, il a été constitué une société à responsabilité limitée résidente totalement exportatrice ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CYGNE International Trading

Siégé social : 52 bis, rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis

Capital social: 20.000 Dinars

Objet social : Commerce International

Durée; 99 ans.

Gérance : Mr Ali Ben Dahmen est nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2014G00465SRLB1

Constitution d'une société responsabilité limitée

MF: 1324330XAM000

Suivant acte sous seing privé en date du 22 novembre 2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau en date du 25 novembre 2013, quittance n°M015262 enregistrent n° 13512980 et du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive en date du 2 novembre 2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau en date du 26 novembre 2013, quittance n°M015377 enregistrement n°13813073 deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de l'agence de promotion de l'industrie Tunis sous le numéro D015532014 en date du 30 janvier 2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale: Lyance

Siège social : Immeuble Sarra le boulevard principal 1053 Les Berges du Lac

Capital social: 10 000 Dinars

Objet social : L'assistance techniques études et ingénierie informatique en régime totalement exportateur

Durée : 99 ans

Gérant : Il a été nommé Monsieur Fayçal Madani gérant de la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

2014G00466SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statuts enregistrés à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 29/01/2014 sous le n°14501187 quittance n°1477 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal Tunis sous le n°D015512014 le

30/01/2014, il a été constitué une SARL non résidente, Dénomination : Sté El Baraka Plus, Siège : 100 rue Pacha 1002 Tunis, Capital : 150.000 DT. Activité : commerce international, Durée : 99 ans, Gérance : Mr Belaid Mohamed Abou El Aid Houil et Mr Houcine Miled Elmahdi Eljebou.

Constitution d'une S.A.R.L M.F: 1332095/C

2014G00467SRLB1

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de Tunis le 25/12/2013 sous le n°13514636 quittance n°17115 dont 2 exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de première instance de Tunis sous le n°D015392014 en date 30/01/2014, il a été constitué une SARL : Raison sociale : «Sté SEGIT». Siège social : 66 Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis Capital : 2.000 DT. Objet social : Consultant Durée : 99 ans. Gérance : Mr Satta Efisio.

2014G00469SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

M.F: 1334514/J

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de Tunis le 30/01/2014 sous le n°14501213 quittance n°1505 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n°D015602014 en date 31/01/2014, il a été constitué une SARL : Raison sociale : «Sté Cubique ». Siège social : Immeuble Mazar Rue Lac Ghar El Melh-les Berges du Lac 1053 Tunis Capital : 150.000 DT. Objet social : Commerce International Durée : 99 ans. Gérance : Mr Raffaele Sallemi.

2014G00470SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L.

Suivant statuts en date du 29-1-2014, enregistré à la recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 30-1-2014 sous le n° 14501225 quittance n° 001520 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D07342014 en date du 31-1-2014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

sociale Société Raison INNOVAGRO.

Centre Siège social: C34. Commercial Marina. Yasmine Hammamt 8050.

Capital social: 20.000 DT.

Objet social: Cultures maraîchères.

Durée: 99 ans.

Gérance: Mr Francesco Moccia est nommé gérant de la société.

2014G00471SRLB1

Constitution d'une SARL

M.F: 1334554/S

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances de Tunis le 30/1/2014 sous le n° 14501216, quittance n° 1509 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Tunis sous le n° D015612014 en date du 31/1/2014 :

Raison sociale: «SMART BUSINESS EXPERTS».

Siège social : Imm Tamayouz 3ème étage Appt G3 - Centre Urbain Nord-1082 - Tunis.

Objet social : Audit et expertise comptable.

Durée: 99 ans.

Capital social: 5.000 DT.

Gérance: Mr Skandar Bousnina.

2014G00472SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L M.F: 1333846/Y/A/M/000

Par acte sous seing privé en date du 27/1/2014 enregistré à la recette des finances à El Jem le 27/1/2014 sous n° 14500088, quittance n° M005542. Deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1^{ère} instance à Mahdia le 29/1/2014 sous le n° D16322014, une société à responsabilité limitée а été constituée:

Dénomination : «Société MECANO». Siège social : G.P1, El Jem 5160.

Capital: 100.000 DT.

Objet : Vente pièces d'occasion en

détail.

Durée: 99 ans.

Gérance: Abdallah Jenayah.

2014S00277SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L Sté Immobilière KHOMSANA M.F: 000/M/A/1333338E

Suivant statuts, enregistrés à la recette des finances Sidi Bou Ali le 24/1/2014 d'enregistrement 14500084, n° de quittance M002018, deux copies ont été déposées au tribunal de 1ère instance de Sousse 2. D095652014 du 24/1/2014.

Dénomination : Sté Immobilière KHOMSANA.

Siège social : Av. Iben Khaldoun -Hergla.

Capital: 50.000 dinars.

Objet social:

- Commerce Biens Immobiliers.
- Entreprise de Bâtiment.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Menchi Ouazen est nommé gérant de la société pour toute sa durée avec les pouvoirs les plus étendus.

2014S00282SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Société «Omrane de commerce internationale»

M.F: 1333557/R/A/M/000

Suivant statut, enregistré à la recette des finances d'El Jem le 23/1/2014 sous le n°M005255 de quittance et n°14500082 d'enregistrement dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Mahdia le 29/01/2014 sous le n°D16292014.

Il a été constitué une SARL:

Dénomination : Société «Omrane de commerce internationale».

Objet: Vente divers articles en gros. Capital social: 50 000 Dinars.

Siège social: Route de ceinture El

Jem 5160. Durée: 99 ans

Gérance : Mr Naceur Farhat avec les

pouvoirs les plus étendus.

2014S00288SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 27/01/2014 n°14500224, n°M000255, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse 2 le 29/01/2014 sous le n°D91302014, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société «Opinion Etudes et Conseil»

Capital social: 12.000 Dinars.

Objet : Etude de Marché et Sondage

Siège social : Cyber Parc- Av. Charles de Gaulle 4011 Hammam-Sousse

Durée: 99 Ans.

Gérant: Mr Karim Gammoudi et Mr Zyed Badis El Meddeb sont nommés cogérants de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

MF: 1333672/T 2014A00101SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 8/1/2014 sous le n° 14500077, quittance n° M000092, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 29/1/2014 sous le n° D09772014. Il a été constitué une SARL totalement exportatrice:

Dénomination : Société Daboussi de Services.

Capital social: 10.000 dinars.

Durée: 99 ans.

Objet : Etude de marché et sondage.

Siège social: Résidence Ahlem, cité Boukhzar - Bouhsina 4000 Sousse.

Gérant : Mr Moez Daboussi avec les pouvoirs les plus étendus selon P.V enregistré le 26/1/2014 sous le n° 14800236, quittance n° M000267.

MF: 1333963/C 2014A00106SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 29/1/2014 sous n°14500253, quittance n°

M000284, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 30/1/2014 sous le n° D09782014. Il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société Internationale d'Economie d'Energie «S.I.E.E».

Capital social: 10.000 dinars.

Durée: 99 ans.

Objet : Maintenance appareil électrique et électronique et vente en gros matériels électrique.

Siège social : Imm. Makni, Av. Imem Boukhari - Khézama Ouest 4051 Sousse

Gérant : Mr Chaker Ben Abdallah Turki avec les pouvoirs les plus étendus.

MF: 1334303/Z 2014A00107SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Société Immobilière Boussetta Samy «I.B.S.»

Matricule Fiscale n° 1333997/N

Suivant acte sous seing privé, en date du 1/2/2013, enregistré à la recette des finances de Sousse guichet unique, le 27/1/2014 sous le n° 14500225, quittance n° M000256, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Sousse le 29/1/2014 sous le n° D09762014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Immobilière Boussetta Samy «I.B.S».

Objet: Promotion Immobilière.

Siège social : Passage Abdesslam Boussetta, Imm. Samy Boussetta.

Capital social : Cent cinquante mille dinars.

Durée: 99 ans.

Gérant : Mr Samy Boussetta a été nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2014A00111SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de Ksar Hellal le 22/1/2014 sous le numéro 14500111, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le

28/1/2014 sous le numéro D15652014, il a été constitué une SARL :

Dénomination : «Société CHEMLI». Siège social : Rue l'Expansion Ksar

Objet : Travaux de Bâtiments. Capital social : 10 000 DT.

Durée: 99ans.

Gérance : Mr Ilyes Boughzala.

2014A00114SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L MF: 1332358G/P/M/000

Suivant acte sous seing privé en date du 21 mars 2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax en date du 24 décembre 2013, reçu N° M006676, enregistrement n° 13506061, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous le n° 20143181 (D81382014) du 21/1/2014.

Il a été constitué une S.A.R.L:

Dénomination : Société «Promotion Immobilière TEJA City» - «SPITC».

Capital: 150.000 dinars.

Durée: 99 ans.

Objet: Promoteur Immobilier.

Siège social : Route Mharza Km 4 - 3052 Sfax.

Gérance : Mr Karim Ben Abdelfateh Achiche a été nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2014B00162SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant acte SSP du 17/1/2014 enregistré à la REAS à Sfax le 21/1/2014, Quittance n° M000294 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 sous le n° D81392014 en date du 21/1/2014, il a été constitué la société d'Equipements Divers d'Aluminium «SED ALU» - SARL au capital de 40 000 DT, ayant pour objet le commerce en gros de l'aluminium des articles de quincaillerie et des produits sanitaires et pour siège social Passage Barnous route Menzel Chaker - Sfax. Mr Mohamed Ben Youssef Abdelkafi est nommé gérant de la société.

2014B00163SRLB1

Constitution de société «Sté ACC.TECH»

Société à responsabilité limitée Au capital de 5 000 Dinars

Siège : Route de Tunis km 3.5 Sfax M.F : 1328559KAM000

Suivant statuts sous seing privé en Décembre 2013, date du 26 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de société à Sfax le 27 Décembre 2013, Quittance n° M006826, enregistrement n° 13506202, dont deux originaux ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous le n° D08612014 en date du 20 Janvier 2014.

Une société à responsabilité limitée est constituée :

Dénomination : STE ACC.TECH.

Objet : Fabrication matières en plastiques.

Durée: 99 ans.

Siège social : Route de Tunis Km 3.5 Sfax.

Capital: 5 000 dinars.

Gérance : Monsieur Issam Ben Salah est désigné gérant statutaire avec les pouvoirs les plus étendus.

2014B00164SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de Sfax le 16/12/2013 sous le n° 13505880, quittance n° 6485, dont deux copies ont été déposées auprès du tribunal de 1 ère instance de Sfax le 20/1/2014 sous le n° D08652014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Général Services Company (Gesco).

Siège: 23, rue Salem Harzallah, Sfax. Objat: Location de matériel et engins pour travaux, sélection et fourniture de personnel.

Capital: 1.000 dinars.

Durée: 99 ans.

Gérant : Jomâa Graja. 2014B00165SRLB1

Constitution d'une SARL

MF: 1332156Y

Par acte sous seing privé en date du 15/1/2014 enregistré à la recette d'enregistrement des actes des actes de sociétés de Sfax le 17/1/2014 n° 14500234 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunat de 1ère Instance de Sfax le 21/1/2014 N° D81352014, il appert qu'une SARL, est constituée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Nom ou raison sociale : Société Générale de Céramique SGC

Adresse: Rte de Gremda km 10 Sfax Capital: 35.000 dinars divisés en 3500 parts de 10 dinars chacune

Objet : Vente en gros des Céramiques, Articles Sanitaires Matériaux de construction et la représentation

Gérance : Messieurs Firas Karray et Hsouna Smaoui sont nommés gérants de la société sans limitation de durée avec pouvoirs étendus et signatures conjointes.

2014B00169SRLB1

Constitution d'une Société

Suivant acte sous seing privé en date du 16 Janvier 2014, enregistré à la recette des enregistrements des actes des sociétés de Sfax le 21 janvier 2014, enregistrement n°14500286 suivant reçu n° M000306 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de l'agence de promotion de l'industrie de Sfax le 21 janvier 2014 sous le n° D08702014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société ALJAZIRA Siège social : Route Sidi Mansour Km 12 Sfax

Capital . 10 00

Capital: 10 000 Dinars

Objet : Entreposage frigorifique de

produits de la pêche.

Durée: 99 ans

Gérant : Mahdi Karkani. 2014B00170SRLB1

Société Ghassen d'agriculture Société à responsabilité limitée Au capital de 55 000 Dinars

Route de Gabès km 8.5, Tyna, Sfax

Par acte sous seing privé en date du 20 Janvier 2014, enregistré, le 20 Janvier 2014, à la recette des finances Tyna à Sfax, n° de Quittance M001957, n° d'enregistrement 14500054 et dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax le 22 Janvier 2014, sous le numéro D81402014, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société Ghassen d'Agriculture

Siège social : Route de Gabès km 8.5. Tyna, Sfax.

Objet : Plantation des oliviers et des arbres irrigués et l'élevage des bétails.

Capital : 55 000 dinars, divisé en 5500 parts de 10 dinars chacune.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr. Makki Ben Hmid.

2014B00174SRLB1

Constitution d'une société responsabilité limitée

Suivant acte enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés Sfax le 22 Janvier 2014, quittance n° M000324, enregistrement n° 145003, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 22/1/2014 sous le n° D08612014.

Raison sociale : Société Cartago Transmission et Services.

Capital: 10.000 Dinars.

Siège social : Awled Bousmir Jbeniena 3056 Sfax.

Matricule fiscal: 1332825N/A/M/000.

Objet: Maintenance industrielle.

Durée : 99 ans. Gérant : Zadem Ali. 2014B00177SRLB1

Constitution d'une Société

Société Clinique Ech-chebbi d'Hémodialyse

Selon le statut en date du 5/6/2012, enregistré à la Recette des finances de Ben Guerden le 5 juin 2012 sous le numéro d'enregistrement n°12500550, reçu n°M014355, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Médenine sous le n°D20302014 le 30 janvier 2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Clinique Ech-Chebbi d'hémodialyse.

Capital social: 15.000 dinars.

Siège social : Route de Médenine km 1 Benguerdene.

Durée: 99 ans.

Objet : Traitement des malades insuffisances rénales.

Gérance : Mr Chebbi Abdelmalek est désigné gérant avec les pouvoirs les plus étendus pour une durée illimitée.

2014M00104SRLB1

Constitution d'une SARL Société IYAD

SARL Au Capital de 1.000 Dinars MF : 1327986X/N/M/000

Par acte sous seing privé, en date du 23/12/2013, enregistré à la recette des finances Taieb M'hiri Nabeul, le 24 Décembre 2013 Quittance n° M085893, Enregistrement n° 13504282, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul le 27 janvier 2014 sous le numéro D51282014 a été constitué une SARL:

Raison sociale : Société IYAD.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : Commerce en détails vêtements et Chaussures.

Capital: 1 000 dinars.

Siège social : Av. Habib Thameur 8000 Nabeul.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Sami Boumaiza est nommé gérant de la société, avec les pouvoirs les plus étendus.

2014N00112SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Sté ELRAHMA

SARL au capital de 1.000 dinars

MF: 1328510R/N/M/000

Par acte sous seing privé, en date du 27/12/2013, enregistré à la recette

des finances Taieb M'hiri Nabeul, le 27 Décembre 2013, Quittance n° M087029, Enregistrement n° 13504341, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul le 29 janvier 2014 sous le n° D51302014 a été constituée une SARL :

Raison sociale : Société El Rahma.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : Commerce en détails Vêtements et Chaussures.

Capital: 1 000 dinars.

Siège social : 51 Av Hédi Nouirra

8000 Nabeul.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr. Sami Boumaiza est nommé gérant de la société, avec les pouvoirs les plus étendus.

2014N00113SRLB1

Constitution d'une société responsabilité limitée

Société Idéal du Cap Bon

Matricule Fiscal: 1332941RAM000

Suivant acte sous seing en date du 13/9/2013 enregistré à la recette des finances Soliman le 16/9/2013 sous n° de quittance 24227 n° d'enregistrement 13501652, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Grombalia le 27/1/2014 sous n° dépôt D07322014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Idéal du Cap Bon.

Objet : Transformation et conditionnement des fruits et légumes.

Durée: 99 ans.

Capital: 15 000 dinars.

Siège social: 128, avenue de la

République - Soliman. Gérance : Walid Aouinti. 2014N00116SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Société Tunisia Traditional Arts - SARL

Suivants statuts enregistrés au receveur des finances El Mansoura Kairouan en date du 29/1/2014,

quittance n° M007714, enregistrement n° 14500102, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kairouan le 30/1/2014 sous le numéro D10112014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Tunisia Traditional Arts.

Matricule fiscal: 1334186N.

Siège social : 393 cité Okba -

Kairouan.

Capital social : 20.000 Dinars

Tunisien.

Objet social : Commerce International.

Durée: 99 années.

Gérance : Mohamed Amine El

Abbassi.

2014H00040SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant statuts en date du 5/12/2013 enregistré à la recette de finances de Monastir le 24/12/2013, quittance n°M039807, enregistrement n°13506465 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Première instance de Monastir le 24/1/2014 sous le n° D15552014, il a été constitué une société S.A.R.L:

Dénomination : Sté Actif Call.

Objet: Centre d'Appel.

Durée : 99 ans.

Capital social: 2.000 dinars.

Siège social : Immeuble Ben Hassan Nafoura 5 000 Monastir.

Gérance : La société est gérée par Mr Adnene Ben Mira pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus.

2014P00133SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statut en date du 24/1/2014, enregistré à la recette de finances de Ksibet Mediouni le 24/1/2014 sous le numéro 1450007, et déposé au greffe du tribunal de première, instance de Monastir le 29/1/2014 sous le numéro D15662014, il a été constitué une SARL:

Dénomination : Tunisie Protection et Contrôle.

Adresse : Rue Mohamed Ali Bennane

Monastir 5025.

Activité : Vente et installation de

matériels de sécurité Capital : 1.000 DT. Durée : 99 ans.

Gérant : Mohamed Gam. 2014P00137SRLB1

Constitution d'une SARL

Société Guedaouine Plast SGP

Suivant acte sous seing privé en date du 16/1/2014 enregistré à la recette des finances de Moknine en date du 20/1/2014 quittance n° 4063 enregistrement n°14500099, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir sous le n°D20144464 en date de 28/1/2014, les associes décident la constitution d'une société :

Dénomination : Société Guedaouine

Plast

Forme juridique : SARL.

Durée: 99 ans.

Capital social: 20 Milles dinars.

Objet : Industrie et transformation de matière plastique.

Siège sociale : Avenue Mongi Slim 5050 Moknine.

Gérance : Mr Ahaad Ben Ali Guedaouine est nommé gérant de la société durant une période de 3 ans et avec les pouvoirs les plus étendus.

2014P00138SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statuts enregistrés à recette de Jemmel le 16/01/2014 sous n°14500127 et quittance n°M003545, dont 2 exemplaires ont été déposés au tribunal de Monastir en date du 29/1/2014 sous le n°D15682014. Il a été décidé de créer une société ce de suit :

Raison sociale : Sté H.S Moteur Adresse : Route Beni Hassen Jemmel

5020

Capital: 10 000 D

Objet : Vente pièces autos usages en

gros

Durée: 99 ans

M.F: 1332171 X/A/M/000

Gérance: Mr Hamed Boudokhane.

2014P00139SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant acte SSP enregistrés à la recette des finances de Ksour Essef, le 21/1/2014 sous n° de Quittance M003566 et n° d'enregistrement 14500101, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Mahdia le 22/1/2014 sous n° D16162014.

Il a été constitué une SARL:

Dénomination : Société

«SOMUSER».

Objet : Climatisation et Plomberie.

Siège social : Rue Ali Bouzidi Salakta

Mahdia.

Capital social: 1000 Dinars.

Durée: 99 ans.

Gérant : Mme Faiza Bent Hédi Ben Hassen Jazzar avec les pouvoirs les plus étendus.

2014P00144SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suite statuts du 22/1/2014, enregistré à la recette des finances de Ksibet el Madiouni le 23/1/2014, sous le n° 14500069 quittance n° M002594 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir sous le n° D15672014 le 29/1/2014 il a été constitué une S.A.R.L:

Raison sociale : Société «El Aahd de Bâtiment».

Siège social : AV de l'environnement Touza 5023.

Capital social: 3000 dinars.

Objet : Vente en gros matériaux de construction.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Daldoul Moheddine avec les pouvoirs les plus étendus.

2014P00145SRLB1

Constitution d'une SARL

Société Nour Bâtiment et Services «SNBS»

Suivant acte soussigné privé en date de 20/1/2014 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés le 20/1/2014 à Tozeur sous le n° 14500165, Quittance n° 2362 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tozeur sous le n° D1952014 en date du 30/1/2014. Il a été constitué une société SARL :

Raison sociale : Société Nour Bâtiment et Services «SNBS».

Siège social : Cité Chebbia 1 Tozeur 2200.

Capital social : 45.000 DT.

Objet social : Bâtiment publique.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Taha Hammadi est nommé gérant de la société pour une année.

2014100005SRLB1

PARA EL FARABI

MF: 1332347D/P/M/000

Suivant acte de sociétés enregistré à la REAS de Tunis le 21/1/2014 sous le n° 14500774, quittance n° 882 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana le 27/1/2014 sous le n° D031872014, il a été constitué la société suivante :

Raison sociale: PARA EL FARABI.

Forme juridique : S.A.R.L. Capital social : 20 000 DT.

Objet : Le commerce en détail de tous produits cosmétiques, paramédicaux et accessoires et les soins esthétiques et de beauté.

Siège social : 14 rue Omar Ibn El Aas Ariana.

Gérante : Madame Monia Nabli.

2014300302SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statuts, enregistrés à la recette des finances la Goulette, le 22/1/2014 sous le n° 14500480, quittance n° 6623, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de Tunis sous le n° D014512014 le 24/1/2014, il a été constitué une SARL:

Dénomination : TUTI.

Siège: 21, rue 13 août El Kram

Ouest.

Capital: 10.000 DT.

Activité : Vente en gros produits divers.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Safouane Essghaier gérant et Mr Raouf Kchaou cogérant.

2014300303SRLB1

Constitution d'une SARL

MF: 1333757Y/N/M/000

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 27/1/2014 sous le n° 14501096, quittance n° 1353, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de Tunis sous le n° D021082014 le 28/1/2014, il a été constitué une SARL:

Dénomination : Sté Pièces Mécaniques occasion.

Siège : Cité Binous Route Radés n° 11 Ben Arous.

Capital: 41.000 DT.

Activité : Commerce pièces mécanique occasion en détail.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Hédi Ben Abdelaziz Ben

Hédi Guiga.

2014300304SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF: 1333053W/A/M/000

Suivant les statuts en date du 31/12/2012, enregistrés à la recette des finances de l'API le 22/1/2014 sous le n° 14500882 quittance n° M001030 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'API sous le n° 20143664 en date du 23/1/2014 :

Raison sociale : INTERNATIONAL FOR ADVISING.

Siège social : 51, Avenue Aboulbeba el Ansari, El Menzah VI, 2091, Ariana.

Capital social: 1 000 DT.

Objet social : L'exploitation des bureaux d'études et de conseil.

Durée : 99 ans.

Gérance : Madame Mayssa Gargouri.

2014300306SRLB1

Constitution d'une SARL MF: 1332399R/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de 1er bureau Tunis le 21/1/2014 sous le n° 14500771, quittance n° 879 dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal Tunis sous le n° D014702014 le 27/1/2014, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Sté MYOLINIE.

Siège : bureau n° 1 lmm. Salma Bloc

C l'Aouina 2045 Tunis.

Capital: 20.000 DT.

Activité : Vente en gros Matériel

Médical et scientifique.

Gérance : Mr Kais Abdelmaksoud.

2014300307SRLB1

Durée: 99 ans.

Constitution d'une SARL

Suivant acte S.S.P en date du 27/1/2014 enregistré à la recette des actes des sociétés 1er bureau Tunis le 27/1/2014 quittance n° 1318, n° d'enregistrement 14501071 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Tunis le 28/1/2014 sous le n° 015022014.

Une société SARL a été constituée :

Dénomination : Sté PROPA.

Siège social : 47 Rue El Ghofrane Rte Bizerte Ettahrir.

Capital social: Dix Mille Dinars (10.000 D).

Objet : Commerce pièces détachées et accessoires.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Anouar Ben Rekhais est nommé Gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendues.

2014300309SRLB1

Constitution d'une SARL COGEMA TUNISIE SARL

Suivant acte sous seing privé en date du 23/12/2013 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Tunis le 27/1/2014 sous le n° 14501092, quittance n° 1348, et suivant PV de l'assemblée générale des associés en date du 23/12/2013, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Tunis le 27/1/2014 sous le

n° 14801093, quittance n° 1349 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro D015222014 en date du 29/1/2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : COGEMA TUNISIE SARL.

Siège social : 34 Rue de Marseille, 1001 Tunis, Tunisie.

Capital social: 10.000 DT.

Objet social : Entreprise de bâtiment.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mme Asma Alouini Ep. Bourogaa est nommée gérante.

2014300311SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 27/1/2014 sous le n° 14501036, quittance n° 1280, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de Tunis sous le n° D015192014 le 29/1/2014, il a été constitué une SARL.

Dénomination : Sté V &V Moteurs et pièces de rechange général,

Siège : 9 rue 8203 Cité Khadra 1003 Tunis.

Capital: 1.000 DT,

Activité : Importation et commercialisation en gros des moteurs et pièces de rechanges neuves et usages,

Durée: 99 ans,

Gérance : Mr Arouri Saber.

2014300313SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

MF: 1334178 N

Selon acte sous seing privé en date du 24/1/2014 enregistré à la REAS 1er bureau Tunis le 29/1/2014 sous le n° 14501159, Quittance n° 1437 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis (APII) le 30/1/2014 sous le n° D015322014 il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Maghreb Health Care Distribution SARL.

Siège social : Rue du Dollar, Appartement SA 24, Bloc A, 2^{ème} Etage Résidence City Lake Center, les Berges du Lac Tunis.

Objet social : La commercialisation des produits et matériel médicale.

Capital social: 1.000 Dinars.

Durée: 99 ans.

Gérant : Monsieur Hédi Ben Abbes est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée de deux années avec les pouvoirs les plus étendus à l'exception de tout acte de nantissement et/ou d'octroit de garantie.

2014300315SRLB1

Constitution d'une SARL

M.F: 1329528G/A/M/000

Constitution d'une SARL suivant statut enregistré à la recette d'enregistrement des actes 1er bureau Tunis le 27/12/2013 sous le n° 13505313, Quittance n° M072065 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'API sous le n° D014152014 en date 23/1/2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale: T.T.M SARL.

Siège social : 61, avenue de la Liberté 1002 Tunis.

1002 Turiis.

Capital social : 15 000,000 DT. Objet : Maintenance industriels.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mohamed Hédi Tabib.

2014300316SRLB1

Constitution d'une SARL M.F: 1328403P/A/M/000

Constitution d'une SARL suivant statut enregistré à la recette d'enregistrement des actes 1er bureau Tunis le 26/12/2013 sous le numéro 13514745. Quittance n° M017245 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'API sous le n° D014102014 en date 23/1/2014. Il a constitué une société responsabilité limitée :

Raison sociale : Société TECNO CAP BON SARL.

Siège social : 61, avenue de la Liberté 1002 Tunis.

Capital social: 10 000,000 DT.

Objet : Vente en gros de tous produits

non réglementés.

Durée: 99 ans.

Gérance: Sabrina Fakhfekh.

2014300317SRLB1

Constitution d'une SARL

M.F: 1332860R/N/M/000

Constitution d'une SARL suivant statut enregistré à la recette d'enregistrement des actes 1er bureau Tunis le 26/12/2013 sous le n° 13514766, Quittance n° M017266 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'API sous le n° D014292014 en date 23/1/2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société Mile et Une Nuit des Produits Artisanaux SARL.

Siège social : 61, avenue de la Liberté 1002 Tunis.

Capital social: 2 000,000 DT.

Objet : Vente en détail des produits artisanaux.

Durée: 99 ans.

Gérance : Elmohtadi Ben Ghorbel.

2014300318SRLB1

Constitution d'une SARL M.F: 1327959T/P/M/000

Constitution d'une SARL suivant statut enregistré à la recette d'enregistrement des actes 1er bureau Tunis le 19/12/2013 sous le n° 13514261, Quittance n° M16703 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'API sous le n° D014012014 en date 23/1/2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : SMART PHOTO VOLTAIC SARL.

Siège social : 61, avenue de la Liberté 1002 Tunis.

Capital social: 5 000,000 DT.

Objet : Vente et installations des panneaux photo voltaïque.

Durée : 99 ans. Gérance : Rafik Dridi. 2014300319SRLB1

Constitution d'une SARL M.F: 1330866P/P/M/000

Constitution d'une SARL suivant statut enregistré à la recette d'enregistrement des actes 1er bureau Tunis le 27/12/2013 sous le n° 13505312, Quittance n° M072046 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'API sous le n° D014032014 en date 23/1/2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : GREEN ENERGY SARL.

Siège social : 61, avenue de la Liberté 1002 Tunis.

Capital social: 5000,000 DT.

Objet : Vente en détail des panneaux photo voltaïque.

Durée : 99 ans.

Gérance : Rim El Fitouri. 2014300320SRLB1

Constitution d'une SARL M.F: 1328425W/A/M/000

Constitution d'une SARL suivant statut enregistré à la recette d'enregistrement des actes 1^{er} bureau Tunis le 27/12/2013 sous le n° 13514746, Quittance n° M017246 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'API sous le n° D014132014 en date 23/1/2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale: CYRINE SARL.

Siège social : 61, avenue de la Liberté

1002 Tunis.

Capital social: 2 000,000 DT.

Objet : Restaurant. Durée : 99 ans.

Gérance: El Mohtadi Ben Ghorbel.

2014300321SRLB1

Constitution d'une SARL M.F: 1328873S/A/M/000

Constitution d'une SARL suivant statut enregistré à la recette d'enregistrement des actes 1 er bureau Tunis le 27/12/2013 sous le n° 13505311, Quittance n° M072034 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1 ère instance de l'API sous le n° D014072014 en date 23/1/2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale: Sanabel El Khir.

Siège social : 61, avenue de la liberté

1002 Tunis.

Capital social: 30 000,000 DT.

Objet : Vente en gros de tous produits

non réglementés. Durée : 99 ans.

Gérance: Mahmoud El Haj Fraj.

2014300322SRLB1

Constitution d'une SARL M.F: 1327964Q/A/M/000

Constitution d'une SARL suivant statut enregistré à la recette d'enregistrement des actes 1 er bureau Tunis le 27/12/2013 sous le n° 13514573, Quittance n° M017046 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1 ère instance de l'API sous le n° D014192014 en date 23/1/2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale: RIDHA SARL.

Siège social : 61, avenue de la Liberté

1002 Tunis.

Capital social: 50 000,000 DT.

Objet : Vente en gros de tous produits

non réglementés. Durée : 99 ans.

Gérance : Sami Jrad. 2014300323SRLB1

Constitution d'une SARL M.F: 1328421R/A/M/000

Constitution d'une SARL suivant statut enregistré à la recette d'enregistrement des actes bureau Tunis le 26/12/2013 sous le numéro 13514749. Quittance n°M017249 dont 2 exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de l'API sous le numéro D014202014 en date 23/01/2014. Il a constitué société été une responsabilité limitée :

Raison sociales : Class Croûte

Siège social : 61, avenue de la Liberté

1002 Tunis

Capital social: 5 000,000 DT

Objet : Restaurant Durée : 99 ans

Gérance : Hannibal Moez El Memmi.

2014300324SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

Suivant acte sous seing privé en date du 27/12/2013 enregistré à la recette des finances de Tunis le 21/01/2014 sous le numéro 14500810 quittance M000921 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 30/01/2014 sous le numéro de dépôt D015432014 il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale: KAMJ Consulting

Siège social : Rue du Lac Leman, Immeuble Regency, Bloc «C» 1er étage - Bureau 107, Les Berges du Lac 1053 - Tunis

Objet social : Etude de marché, conseil, assistance aux entreprises

Capital: 1.000 dinars

Durée: 99 ans

Gérance : Madame Darine Chaabouni nommée gérante statutaire de la société pour une durée illimitée.

2014300330SRLB1

Constitution d'une SARL

Par acte SSP en date du 28/01/2014 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de l'API le 29/01/2014 sous le numéro 14501182 quittance n°M001469 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'API le 30/01/2014 sous le numéro D015462014, il a été constitué une SARL:

Dénomination : «Adem Call»

Objet: Centre d'appels

Siège: 03 Bis Rue Béja - Bab Ikadhra

- Tunis

Capital: 1000 Dinars

Durée: 99 ans

Gérance : Mme Zaineb Kadri.

2014300331SRLB1

Constitution d'une SARL

MF: 1334485A

Suivant statuts, enregistrés à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 29/01/2014 sous le n°14501168, quittance n°1452, dont 02 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1er bureau Tunis sous le n°D015492014 le 30/01/2014, il a été constitué une SARL, Dénomination : Sté Houcine Fils Services, Siège : 10 Rue Farhat Ben Afia centre Bochra n°7 - 2092 El Manar II - Tunis, Capital : 50.000 DT, Activité : Travaux Publics, Durée : 99 ans, Gérance : Mr Amor Ben Hamda.

2014300332SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant acte s.s.p en date du 9/01/2014 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 29/01/2014 sous le numéro 14501142 quittance n°1416 et dont deux copies ont été déposées au greffe du guichet unique de l'API sous le numéro D015332014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée : «A.M.C.M»

Raison sociale: «A.M.C.M»

Siège social : «21 Avenue Ahmed

Boukhari 1082 Mutuelleville Capital social : 200 000 DT

Objet social: Etude de marketing

Durée: 99 ans

Gérance : Mr Hafedh Ben Haj Yahia est nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2014300333SRLB1

Constitution d'une SARL

M.F: 1334472/R

Suivant les statuts enregistrés à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Tunis le 30/01/2014 sous le n°14501201 quittance n°1492 dont 2 exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°D015442014 en date dи 30/01/2014, il a été constitué une SARL: Raison sociale: «Henia Production» Siège social : Imm. Saadi tour AB bureau A26 El Menzah 4 Tunis, 1004. Capital: 5.000 DT. Objet social: Production audiovisuelle. Durée: 99 ans. Gérant: Mr. Faiçal Hassairi.

2014300334SRLB1

Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée

Constitution d'une SUARL

Par statut S.S.P enregistré à la recette des finances les Berges du Lac Tunis en date du 6/01/2014 sous n°14500170 Quittance n°M001607, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis le 28/01/2014 sous le n°D0135320014, il a été constitué une SUARI:

Dénomination sociale : Tanit Events

Siège social : Avenue de la Bourse 3^{ème} étage appartement II - 1053 les Berges du Lac 2.

Capital: 1.000 dinars.

Objet : Organisation des évènements

professionnels et de loisir.

Durée : 99 ans. Gérant : Ziadi Zeineb. 2014T00715SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant les statuts enregistrés à la recette des finances de Dar Chabaane El Fehri le 7 Janvier 2014 sous le n°14500037 quittance n°1010 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul sous le n°D51262014 en date du 27 Janvier 2014, il a été constitué une SUARL :

Raison sociale : Société Casa Hana Objet social : Menuiserie de bois Siège social : Cité des Artisans - Dar

Capital: 10.000 dinars

Chabeene El Fehri

Durée: 99 ans

Gérant : Anis Abdelghani. MF : 1330561Z/A/M/000 2014T00744SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

MF: 1333130R/A/M/000

Suivant acte de sociétés enregistré à la recette des finances d'enregistrement des actes de sociétés à Charguia 1 le 22/1/2014 sous le numéro 14500429, quittance n° 7314, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe

du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro D015482014 le 30/1/2014, il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Raison sociale: Tunisia Tennis Tour.

Siège social : 25, rue 8603 Z.I Charguia 1 Tunis.

Capital social: 2000 dinars.

Objet : Organisations de salons et

évènements sportifs.

Gérant : Mr Ghassen Azaiez.

2014T00773SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant les statuts enregistrés à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Tunis 1er bureau le 8/1/2014 (Quittance n° M000477, Enregistrement n° 14500424) dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du TPI de Tunis le 17/1/2014 sous le n° D013132014, il a été constitué une SUARL :

Raison sociale : Société Sofiene de commerce.

Objet : Commerce habillement et prêt à porter.

Siège social : 03 Av. de la Gare 1001 Tunis.

Capital : 3000 dinars. Durée : 99 ans.

Gérance : Ismail Saidene. 2014R00381SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Suivant statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de 1^{er} bureau Tunis le 23/1/2014 sous le n° 14500973, quittance n° 1171, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal Tunis sous le n° D40122014 le 29/1/2014, il a été constitué une SUARL. Dénomination : Sté CHIMIE-INDUS. Siège : Rue Montréal n° 4 cité EI Fath Sidi Hassine Séjoumi - Tunis. Capital : 10.000 DT. Activité : Production de produits d'entretiens. Durée : 99 ans. Gérance : Mlle Bouthaiena Chihaoui.

2014G00456SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

M.F: 1332780/S

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des Finances de Tunis le

17/12/2013 sous le n° 13514118 Quittance n°16537 dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°D015552014 en date du 30/01/2014 il a été constitué une S.U.A.R.L : Raison sociale : Sté Oh Consult Siège social : 55 Av Taieb Mhiri - Tunis. Capital : 2.000DT, Durée : 99 Ans Objet : Consultant Gérance : Mr Oussama Ben Omrane.

2014G00468SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau Tunis le 7/1/2014 sous le n° 14500333, quittance n° 371, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1er bureau Tunis sous le n° D26432014 le 30/1/2014, il a été constitué une SUARL totalement exportatrice :

Dénomination : Sté Covet International,

Siège : 06 Rue du Bois Ksar Said 2086 Douar Hicher.

Capital: 30.000 DT.

Activité : Confection Textile.

Durée: 99 ans.

Gérance: Mr Abderrahmen Mechti.

2014G00473SRUB1

Constitution d'une société unipersonnelle à responsabilité limitée

Suivant acte sous seing privé du 31 décembre 2013, enregistré le 2 janvier 2014 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés (1er bureau) Tunis sous le n° 14500037, quittance n° 38 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'A.P.I, le 31 janvier 2014 sous le n° 20145091, il appert qu'il y a eu constitution d'une société unipersonnelle à responsabilité limitée:

Dénomination sociale : SO.TU.DEX INTERNATIONAL.

Siège social : 47 Rue Hafedh Ibrahim Cité La Gazelle Ariana 2083.

Capital social: 150 000 Dinars.

Objet social : Commerce internationale.

Attestation de dépôt de déclaration du projet n° 013448 en date du 30 Décembre 2013 délivrée par CEPEX.

Durée de la société : 99 ans.

Gérance : Monsieur Ahmed Bel Hadj Fraj, associé unique, est nommé gérant de la société, il a tous les pouvoirs pour agir au nom de la société.

2014G00474SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

M.F: 1330460V/A/M/000

Suivant acte S.S.P en date du 8/1/2014, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, sous le n° 14500078, quittance n° M000093, dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse à l'API sous le n° D09792014 en date du 30/1/2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

- Raison sociale : Sté Carthage Consulting.
- Siège social : Slim centre 2 Sousse 4000.
- Capital social: 1.000 DT.
- Objet social : Assistance et conseil à la création des entreprises.
- Durée: 99 ans.

- Gérance : Mr Monti Andréa.

2014S00284SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 29/1/2014 sous n°14500252, quittance n° M000282, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Sousse 2 le 30/1/2014 sous le n° D91362014. Il a été constitué une SUARL :

Dénomination : Société «Odyssée Consulting et Management».

Capital social: 1.000 dinars.

Durée: 99 ans.

Objet: Services logistiques.

Siège social : 30 Tantana - Chott

Mériem - Sousse.

Gérant associé unique : Mr Ons Ben

Cheikh.

MF: 1334505/H 2014A00112SRUB1

Constitution d'une SARL Société DAMMAK HSAN «SODAH»

Suivant acte sous signe privé date du 2/1/2014, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sfax ; quittance n° M000247, enregistrement n°14500231 le 16/1/2014.

Dénomination et forme juridique : Société Dammak Hsan «SODAH» S.U.A.R.L.

Objet : Entreprise de Bâtiment.

Capital: 30 000 dinars.

Durée: 99 ans.

Siège social : Rte Gremda KM. 0.5 Imm. SURX Sfax.

Gérance : Nommé Mr Dammak Hssan gérant de la société pour durée

illimitée.

Deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 20/1/2014 sous le n° D08622014.

2014B00157SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Par acte S.S.P du 10/11/2013 enregistré à Sfax le 21/1/2014 sous le n° 14500285, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première Instance de Sfax le 21/1/2014 sous le n° D08672014. Il a été constitué une Société SUARL, Sté Moderne de commerce. Capital : 20.000 D. Siège social : Route Taniour km 5.5 Sfax. Objet : Vente alimentation générale en gros. Gérant : Mr Béchir Samet avec les pouvoirs les plus étendus.

2014B00166SRUB1

Sté SIPAC PLUS SUARL MF: 000-M-A-1327739H

Suivant acte sous seing rédigé le 28/8/2013 et enregistré à la recette des finances de Nabeul le 19/12/2013 sous le n°13504218 quittance n°084451, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul le 31/1/2014 sous le numéro D51312014. Il a été constitué une SUARL:

Raison sociale : Sté SIPAC PLUS Objet : Fabrication des chaussures et

cuir.

Capital social: 5000 dinars

Siège social: Rue Nouak Chot

Nabeul

Durée: 99 ans

Gérance : Mr Aymen Dimassi est nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2014N00115SRUB1

Constitution d'une SUARL Société Mansour

En vertu des statuts signés le 11 janvier 2014, enregistrés à la recette des finances de K. Mediouni, le 17 janvier 2014, sous le 0°14500045 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir, le 28 janvier 2014, sous le n° D15602014, il a été constituée une SUARL:

Dénomination sociale : «Société Mansour».

Capital: 2 000 dinars.

Siège social: Rue Iben Rachik à Bennane.

Objet : Vente en détail des produits de construction.

Durée : 99 ans.

Et son gérant : Nouri Gannoun, avec les pouvoirs les plus étendus.

2014P00130SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

statuts du 23/0112014, enregistré à la recette des finances de Ksibet el Madiouni le 23/1/2014, sous 14500072 le numéro quittance numéro M002603 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe de tribunal de 1er instance de Monastir sous le n°D15642014 le 28/1/2014, il a été constitué une SUARL:

Raison sociale : Société« EL EMTYEZ ».

Siège social : Cité le stade Touza 5023

Capital social: 2000 dinars.

Objet: Vente en gros produits divers

Durée: 99 ans

Gérance : Mr Chouba Maher avec les

pouvoirs les plus étendus.

2014P00132SRUB1

Constitution d'une SUARL Société Lahmar de Bois

SUARL, au Capital de 200 000 DT Siège social : Rue Amor Bayoudh -Teboulba

Suivant acte sous seing privé en date du 24/12/2013 enregistré à la recette des finances de Teboulba le 26/12/2013 sous le numéro 13501578, quittance n° M032629 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 27/1/2014 sous le numéro D 15582014, il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société Lahmar de bois.

Siége social : Rue Amor Bayoudh-Teboulba.

Capital social: 200 000 dinars

Objet : Industrie de bois.

Durée: 99 ans.

Gérance: Mr Hosni Lahmar a été nommé gérant avec les pouvoirs les plus étendus.

2014P00134SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant statut enregistré à la recette des finances de Ouardanine en date du 16/1/2014 sous le n° 14500044, quittance n°M000904, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir 28/1/2014 sous le n°D15612014, il a été constituée une SUARL :

MF : 000/M/A/1331828, Mr Dénomination : Société « Ahyad. Eya Confection », Siège social : Avenue La Liberté - 5010 - Ouardanine -Monastir. Capital : 5000 DT. Objet : Industrie de l'habillement. Durée : 99 ans. Gérant : Slah Bouhouchi est nommé gérant avec les pouvoirs les plus étendus pour une période indéterminée.

2014P00135SRUB1

Constitution d'une SUARL M/P/1334383/R

Suivant acte S.S.P en date du 23/1/2014 enregistré à la recette de finance place de la république de Kébili en date du 24/1/2014 sous le n°

24500269 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kébili en date du 30/1/2014 sous le n° D2392014.

Il a été constitué une société SUARL : Raison sociale : Société Agricole Ben Kaab Ahmed "SABKA".

Siège social : Route de Douz 4214 Jemna - Kebili Sud.

Capital social : Mille Dinars (1.000 DT).

Objet social : Entreposage frigorifique - élevage de bovin.

Durée: 99 ans.

Gérance : Ben Kaab Ahmed.

2014O00017SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L MF: 1333046/X/A/M/000

Suivant les statuts enregistrés à la recette des finances de l'API le 22/1/2014 sous le n° 14500881, quittance n° M001028 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'API sous le n° 20143660 en date du 23/1/2014, il a été constitué une S.U.A.R.L:

Raison sociale : International Business Consulting (I.B.C) S.U.A.R.L.

Siège social : Rue Ariana Ouroud, Immeuble El Ksour, 2ème étage, K.S.9. El Nasr II, 2037, Ariana.

Capital social: 1.000 DT.

Objet social : bureau d'étude et de conseil.

Durée: 99 ans.

Gérance : Monsieur Anis Fourati.

2014300305SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L Star Plastic Embalagens

MF: 1331495/L

Suivant acte sous seing privé enregistré à la REAS 1er bureau Tunis le 15 janvier 2014, quittance n° 665 enregistrement n° 14500589, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana, le 27 janvier 2014 sous le n° D03189214. Il a été constitué une société S.U.A.R.L :

Dénomination : «Star Plastic Embalagens».

Objet : Vente en gros tout articles d'emballage en plastique, carton et bois ainsi que toutes activités connexes.

Capital: 1.000 Dinars Tunisiens.

Siège social : Loti le petit palais Raoued Ariana.

Durée: 99 ans.

Gérance : Monsieur Ridha Mkadmini avec les pouvoirs les plus étendus, suivant les statuts.

2014300308SRUB1

Constitution

Suivant statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau sous le n° de quittance 14501175 en date du 29/01/2014 enregistrement n° M01462, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal Tunis sous le n° D015272014, il a été constitué une SUARL :

Dénomination : Ben Amara.

Siège : N° 73 Rue du Stade La Marsa.

Capital: 1.000.

Activité : Vente en gros produit divers.

Gérance : Rachida Ben Ahmed Ben Amara.

Amara.

2014300314SRUB1

Constitution d'une société

vertu des présents statuts, enregistré à la recette des finances de Nelson Mandela sous le n°14500066 quittance n°990 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère de Tunis Instance SOUS le n°D0147322014 date du en 29/01/2014.

II a été constitué une SUARL (MF : 1332652K), Raison sociale : Société Ayari Travaux Publics, Siège social : 06 Rue Monaco 1002 Bab Bhar, Capital social : 1000 Dinars, Objet social : Entreprise de Bâtiment, Durée : 99 ans, Gérance : Mohsen Ben Elborni Mehrez.

2014300325SRUB1

Constitution d'une société

Par acte authentique enregistré à la recette des finances du Guichet Unique en date du 30/01/2014 enregistrement n°14501220 quittance n°M001514 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 30/01/2014 dépôt n°D015522014.

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : Société printemps du commerce international

Objet social: Commerce international

Forme juridique : Société unipersonnelle à responsabilité limitée.

Capital social : 150.000 DT

Siège social : 17 Rue Cap vert 1er étage bureau n°1 Lafayette Tunis 1002

Durée sociétaire : 99 ans

Gérance : Walie Rabie Nouri Mohamed.

2014300335SRUB1

Autres sociétés

Init Consulting-Scantech

Groupement d'Intérêt Economique «GIE»

MF: 1323904K/AM/000

Siège social : 98 Avenue d'Afrique El Menzah V

Par acte sous seing privé en date du 02/9/2013, enregistré à la recette des finances Menzah VI sous le n°13706428 quittance n°97263 du 14/11/2013, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana quittance n° 201357265 du 27/12/2013.

Un Groupement d'Intérêt Economique «GIE» a été fondé, ayant comme caractéristiques :

Raison sociale : Init Consulting-Scantech.

Siège social : 98 avenue d'Afrique El Menzah V.

Objet social:

- Ingénierie et Consulting des solutions informatiques.
- Développement informatique et Consulting dans le domaine des ERP et SAP

Durée: 99 ans.

Monsieur Salah Ben Cheikh, a été nommé entant que président de conseil de Groupement d'Intérêt Economique «GIE» pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction.

2014R00386SODB1

Constitution d'une société en nom collectif

Suivant acte sous imprimé en date du 23/01/2014 enregistré la recette des finances Tunis guichet unique le 30/1/2014 sous le numéro 14501197, quittance n°1488 une société en nom collectif a été constitué dénommée Kine Santé Tunis au capital 18.000 dinars siège B13 3ème étage Résidence Cherifa cité Tahrir 2042 Tunis ayant pour objet Physiothérapie sa durée 99 ans, Mlle Latrech Tlemsani Marwa nommée gérante de la société.

2 exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance du guichet unique le 30/1/2014 sous le numéro D015412014.

2014G00461SODB1

Création d'un Groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement «Arrahma» à Saaydia.

Catégorie : Groupement de développement agricole.

Objectif: Distribution de l'eau potable.

Siège : Ecole Ettadhamen Saaydia Kef Derbi.

Quittance N° : N° 1510 du 30/10/2013.

Président : Mr Abbess Mabrouk.

2014D00036SODB1

Constitution d'une société mutuelle des services agricoles

Conformément aux statuts sociétés mutuelles agricoles enregistrés à la recette des finances Mrabet Boulbaba Gabès le sous le n°M049724 11/11/2013 déposé en deux exemplaires au secrétariat du tribunal de première instance Gabès le 02/01/2014 sous le n°D2212014, il a été constitué :

Raison sociale : Société mutuelle agricole Itihad El Baraka.

Forme juridique : Société mutuelle des services agricoles.

Siège social: COMAG Rue Sidi Daoued prés du marché de gros Gabès.

Matricule fiscal: 1319861/M.

Objet : - Achat des matières premières agricoles et des pêches pour les abonnés.

- Conservation, stockage et transport des produits agricoles et des pêches.
- Achat des matériaux agricoles et des pêches.

Capital : 2040 DT. Durée : 99 ans.

Président Directeur Général : Mr Kouiri El Habib.

2014Z00033SODB1

GESTION DE SOCIÉTÉS

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

La Tunisie Mécanique S.A.

Capital social : 9.500.000 DT

Siège social : Immeuble AL BADR, rue du Lac Malaren les Berges du

lac 1053 Tunis

MF: 1143095 Z/A/M/000

En vertu du procès verbal de la réunion du 17/5/2013, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau de Tunis le 20/11/2013 sous le n° 13812755, Q n°14987, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les états financiers de l'exercice 2012 et a décidé de

- Renouveler à messieurs Riadh Ben Ayed, Slaheddine Ben Ayed, Skander Ben Ayed, et Mourad Chaffai leur mandat d'administrateurs pour 3 ans (2013, 2014, 2015).
- Renouveler le mandat du commissaire aux comptes BDO Tunisie pour 3 ans (2013, 2014,2015).

Il a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 19/12/2013 sous le D248952010, deux exemplaires des documents suivants:

- PV de l'assemblée générale ordinaire du 17/5/2013.
- Les états financiers de l'exercice 2012,
- Rapports du commissaire aux comptes.

2014T00713SANB2

Renouvellement de mandat du président directeur général

La Tunisie Mécanique S.A Capital social : 9.500.000 DT

Siège social : Immeuble Al Badr, rue du Lac Mâlaren Les Berges du Lac 1053 - Tunis

MF: 1143095Z/A/M/000

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 24/12/2013, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis en date du 3/01/2014 sous le n°14700088 quittance n°958 il a été décidé de renouveler le mandat du Président Directeur Général, Monsieur Riadh Ben Ayed pour trois ans : 2013, 2014, et 2015.

Deux exemplaires du procès-verbal ci-dessus cité a été déposés au Greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 8/01/2014 sous le n°201357886.

2014T00714SANB2

Mena Pharmaceuticals International MPI - S.A 49, avenue Habib Bourguiba Tunis Société anonyme

Au capital de 10.000 D

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 25/12/2013, enregistré le 9/01/2014 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis quittance n°528/537 enregistrement n°14700473, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis suivant reçu n°20144216 du 27/01/2014, il a été décidé :

La modification de la dénomination sociale, la modification de l'objet social et une augmentation du capital d'où la modification des articles 2/3/6 des statuts de la société.

2014T00722SANB2

Nomination d'un Président Directeur Général D'administrateurs et de Commissaire aux comptes

Société d'Animation Touristique Dina Club

SA au capital de 1.037.500 dinars

R.C: B158631988 M.F: 492769E

- 1) Selon P.V l'AGO des actionnaires réunie le 28 novembre 2013 enregistré à la recette des finances du Lac Tunis le 11 décembre 2013 sous le n°13710240 Q 99033 il été décidé :
- De nommer Messieurs Mourad et Fathi Bezrati, la Société Regency de Promotion Immobilière et la Société Regency Service, Administrateurs de la Société pour une période de 3 ans qui prendra fin à l'occasion de l'approbation des états financiers relatifs à l'année 2015.
- Monsieur Sami Manjour est nommée commissaire aux comptes pour les années 2013,2014 et 2015.
- P.V Selon du conseil d'administration réuni le 28 novembre 2013 enregistré à la recette des finances du Lac Tunis le 11 décembre 2013 sous le n°13710245 Q 99044, il a été décidé de nommer Monsieur Mourad Bezrati président directeur général de la société pour la même période de son mandat d'Administrateur qui prendra fin à l'occasion de l'approbation des états financiers relatifs à l'année 2015.

Deux exemplaires des sus dit PV ont été déposés au greffe du Tribunal de Tunis le 8 Janvier 2014 sous le n°20141229.

2014T00740SANB2

Nomination d'un Président Directeur Général, D'administrateurs et de Commissaire aux comptes

Et mise à jour des statuts Société Aphrodite de Gestion Hôtelière

SA au capital de 10.100.000 dinars

MF: 482664W/A/M/000

R.C: B113611997

1) Selon P.V l'AGO des actionnaires réunie le 28 Novembre 2013 enregistré

- à la recette des finances de La Marsa le 11 décembre 2013 sous le n°13706384 Q 100440 il été décidé :
- De nommer Messieurs Mourad et Fathi Bezrati, la SICAR de la Société Tunisienne de Banques, la Société Regency de Promotion immobilière et la Société Regency Service, Administrateurs de la Société pour une période de 3 ans qui prendra fin à l'occasion de l'approbation des états financiers relatifs à l'année 2014.
- Monsieur Mourad Ben Mahmoud de la société G.S.Consulting est nommé commissaire aux comptes pour les années 2012, 2013 et 2014.
- 2) Du P.V de l'AGE des actionnaires, réunie le 28 Novembre 2013 enregistré à la Recette des finances de la Marsa le 11 décembre 2013 sous le n°13706382 à 100435 il été décidé de mettre à jour les statuts de la société en harmonie avec le code des sociétés commerciales.
- P V dп Selon Conseil d'Administration réuni le 28 Novembre 2013 enregistré à la Recette des finances de La Marsa le 11 décembre 2013 sous le n°13706385 à 100439, il a été décidé de nommer Monsieur Mourad Bezrati Président Directeur Général de la société pour la même période de son mandat d'Administrateur qui prendra fin à l'occasion de l'approbation des états financiers relatifs à l'année 2014.

Deux exemplaires des susdit PV ont été déposés au greffe du Tribunal de Tunis le 17 Janvier 2014 sous le n°20142684.

2014T00741SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital

EAGLES Technologies

S.A au capital de 500.000 dinars

Siège social : Rue du Lac Tanganyika immeuble junior les Berges du Lac 1053 Tunis

MF: 1085807G

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2013, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis, le 10/12/2013 sous le n° 13513718, quittance n° 16083, il a été décidé une augmentation de capital en numéraire d'un montant de

480.000 DT pour être porté de 500.000 DT à 980.000 DT par la création de 48.000 actions nouvelles nominatives de 10 DT l'une à souscrire en numéraires et à libérer au moins du quart à la souscription.

Cette augmentation a fait l'objet d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Monsieur le Receveur de l'Enregistrement des actes de sociétés - 1^{er} bureau à Tunis le 29/1/2014 enregistrée le même jour sous le n° 14801186, quittance n° 1472.

Deux exemplaires du procès verbal de l'A.G.E du 9/12/2013, de la déclaration de souscription et de versement du 29/1/2014 et de la liste des souscripteurs et état des versements ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 30/1/2014 sous le n° D243332009.

L'augmentation du capital se trouve ainsi réalisée et l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2014T00749SANB2

Augmentation de capital

ALVA Tunisia - S.A

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : Rue des Entrepreneurs impasse n°9104 Charguia II 2080 Ariana

de l'assemblée Suivant procès générale extraordinaire en date du 13 décembre 2011 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés quichet unique le 23 Février 2012 sous le n°12701522 et suivant Quittance n°1813 il a été décidé une augmentation de capital pour le porter de 1.000.000 de Dinars à 1.950.000 Dinars par conversion du compte courant de la Société Alva Sweden et en devise, et la création de quatre vingt guinze mille actions (95 000 A) nouvelles de valeur nominale de dix dinars (10 DT) chacune souscrites et libérées en totalité à la souscription.

- Déclaration de souscription et de versement : Acte reçu par Madame Faiza Ben Azouz Mansouri le receveur de l'enregistrement des actes de Sociétés le 7 Janvier 2014 enregistré le même jour sous le n°14800331 et suivant Quittance n°366+369. L'article six des statuts a été modifié de manière corrélative et concomitante.

- Dépôt : Deux exemplaires :

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2011 de la déclaration de souscription et de versement du 7 Janvier 2014

De la liste des souscripteurs.

Ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana sous le n°20143934 en date du 24 Janvier 2014.

2014T00751SANB2

Approbation des Etats Financiers

Renouvellement mandat des membres du conseil d'administration

Mise à jour et modification des statuts

Et nomination du Président Directeur Général

Et Directeur Générale Adjoint

La Générale Alimentaire «Jouda»

Société Anonyme

Au capital de : 17.000.000 DT Siège social : Z.I Ariana - Tunis

RC: B1118861996 MF: 000658P/A/M/000

L'assemblée générale ordinaire du 15/8/2013 enregistré à Tunis, R.E.A.S 1^{er} B, le 5/12/2013 sous le n° 13813496/15839, approuve le rapport du conseil d'administration et les états financier clôturés au 31 décembre 2012 et donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour la gestion de l'année 2012.

Il a été décidé le renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration suivants pour une période de 3 ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2015 le nouveau conseil est composé de Messieurs :

Khalfallah Montacer, Khalfallah Mohamed Salah, Khalfallah Morched, Khalfallah Moez, Mohamed Louati. Conformément au P.V. du conseil d'administration du 15/8/2013 enregistré à Tunis, R.E.A.S 1er B. le 5/12/2013 sous le n° 13813495/15838, Montacer Mr Khalfallah, est désigné Président Général et Mr Moez Directeur Khalfallah est désigné Directeur Général Adjoint de la Générale Alimentaire «JOUDA». Ils ont les pouvoirs du conseil pour gérer la société conformément aux dispositions statutaires et la réglementation en vigueur.

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 15/8/2013, enregistrée à Tunis REAS 1er bureau le 5/12/2013, sous le n° 13813497/15840.

Il a été décidé la mise à jour des statuts pour les rendre en harmonie avec la réglementation en vigueur et le nouveau code des société commerciale.

Les nouveaux statuts sont enregistrés à Tunis, R.E.A.S 1^{er} B, le 5/12/2013 sous le n° 138135032/15846. Deux exemplaires des dites P.V et statuts ont été déposés au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de l'Ariana sous la référence 2014235 le 2/1/2014.

2014T00774SANB2

Nomination d'un Président Directeur Général

Société «CMG»

S.A au capital de 3.437.600 dinars Siège social : Route de Jendouba

Ghardimaou

Matricule Fiscal: 788295F

En vertu du procès verbal du conseil d'administration du 20 janvier 2014 enregistré à la recette des finances, Ghardimaou en date du 23 janvier 2014 sous le n° 1470098, quittance n° M003094.

Deux exemplaires des documents suivants ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Jendouba le 24 janvier 2014 sous le n° 20144027.

Il a été décidé :

- La nomination de Monsieur Mohamed Hichem Bouchamaoui en qualité de Président Directeur Général de la société «CMG» avec les pouvoirs les plus étendus sans limitation et sans réserves.

2014T00775SANB2

Nomination du Président Directeur Général

Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul

S.A au capital de 3.000.000dt

144, avenue Habib Thameur Nabeul

Registre de commerce n° B121201997

Suivant procès verbal du conseil d'administration du 7-1-2014 enregistré à la recette des finances avenue rue de France Nabeul le 9/1/2014 sous le n° 14800093, quittance n° M001772 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul en date du 23/1/2014 sous le n° 20143821 Monsieur Abdellatif Labidi a été nommé Président Directeur Général de la société Régionale de transport du gouvernorat de Nabeul en remplacement de Monsieur Hédi Agrebi Jaouadi à compter du 7/1/2014.

2014R00372SANB2

Société BRICORAMA TUNISIE S.A

SA au capital de 10.000.000.000 DT

Km 16, route de Bizerte - Cebelet Ben Ammar 2032 - Ariana

RC n° B0125402007

MF n° 999538D/A/M/000

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration en date 27décembre 2013 enregistré à la recette des finances de Kalaat Andalous, le 22 janvier 2014, quittance n° M002484, enregistrement n° 14700087, il a été décidé la nomination de Monsieur Nizar Alouini, administrateur représentant la société «MED BUSINESS HOLDING SA» Président du Conseil d'Administration de la société BRICORAMA TUNISIE SA, ainsi que la nomination de Monsieur Mohamed Essafi en tant que Directeur Général de la société BRICORAMA TUNISIE SA.

2014R00373SANB2

Qatar National Bank - Tunisia "Q.N.B"

S.A au capital de 60.000.000 D

Siège social : Rue cité des Sciences B.P 320 - 1080 Tunis Cédex

Matricule fiscal: 000/M/P/14247/W

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 23 septembre 2013 et enregistré à la recette des finances 1er Bureau - Tunis en date du 10 Janvier 2014 sous le n° 14800549, quittance n°622, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 24 Janvier 2014 sous le n°D1225196, il a été décidé ce qui suit :

- La nomination du Cabinet AMC ERNST & YOUNG «E&Y» Cocommissaire aux comptes pour les exercices 2013, 2014 et 2015.

2014R00383SANB2

Société Télé Services Advancia

SA au capital de 2.360.000 dinars

Siège social : Zone d'Activités Kheireddine Lot 2-2-16 - 2015 Le Kram Tunisie

MF: 1160010 Z/A/M/000

RC: B24127612010

Suivant acte sous seing privé en date du 7 août 2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 18 septembre 2013 quittance n°12140 enregistrement n°13510257 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 29 Janvier 2014 sous le n°D2419802010 (n° du dépôt de la demande : 20141341 - date du dépôt de la demande : 8 Janvier 2014), l'assemblée générale extraordinaire de la société Télé Services Advancia a décidé de réduire le capital social de la société d'un montant de 1.465.806 Dinars pour le porter de 2.360.000 dinars à 894.194 dinars par l'absorption des pertes à concurrence de 1.465.806 dinars et l'annulation de 1.465.806 actions d'un dinar chacune.

2014R00387SANB2

«Tunis Enseignes»

S.A. au capital social de 646 800 Dinars

Siège social : 52 Av. 18 Janvier Tunis

MF: 02676A/A/M000

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration date en 29/06/2012, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis, quittance n°M13132. enregistrement n°12810899 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 28/12/2012 sous n°201263944.

Les administrateurs ont décidé le renouvellement du mandat de Monsieur Skander Hochlaf en qualité de président du conseil d'administration.

2014R00396SANB2

Société Lamitrading

S.A. au capital de 200.000 dinars

7 Rue 8603 Z.I. 2035 Charguia 1

R.C: B2442462007 M.F: N°1009985 Z

En vertu du P.V. de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2010, enregistré à la recette des finances de la Charguia le 10 octobre 2013, quittance n°61010, en vertu du P.V. du conseil d'Administration du 25 juin 2010, enregistré à la recette des finances de la Charguia le 5/4/2013 quittance n°26617, dont deux copies de chacun ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de l'API sous le n°20142226 le 16 janvier 2014 il a été décidé :

- 1) Renouvellement du mandat de Monsieur Mondher Sellami en tant que Président du Conseil d'Administration pour les années 2010-2011-2012,
- 2) Renouvellement du mandat de Monsieur Mahmoud Sellami en tant que Directeur Général pour les années 2010, 2011 et 2012.
- 3) Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration pour les années 2010, 2011 et 2012.
- 4) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les années 2010, 2011 et 2012.

2014G00444SANB2

«Construction Management Tunisie (CMT)»

Société anonyme

Capital social: 250.000 dinars

Siège social : Rue du Lac de Côme - Résidence la Rose Les Berges du Lac- 1053 Tunis

MF: 1103784X

Suivant un procès verbal du conseil d'administration du 30/12/2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er bureau Tunis le 22/1/2014 sous le Q n° 959, E n° 14800834 :

- Le Directeur Général expose le projet de souscription à une action du capital social de la S.A CTE pour un montant de soixante (60) Dinars.
- Le Président du Conseil nomme Mr Fabien De Jonge en qualité d'administrateur.

Dont deux exemplaires de P.V ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 28/1/2014 sous le n° D2413042009.

2014G00445SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital

Entreprise de Travaux Publics Hydrauliques

«ETRAPH.SA»

S.A au capital de 7 599 320 DT

Siège social : 39 Rue 8601, Zone Industrielle la Charguia 2035 - Tunis

RC: B135951997 MF: 003111V/A/M/000

Il ressort du procès-verbal de l'AGE du 7/11/2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1 er bureau à Tunis le 26/11/2013, Q n° 15308, E n° 13513014, il a été décidé d'augmenter le capital de la société en numéraires de deux millions quatre cent milles six cent quatre vingt (2400680,000) dinars pour le porter de 7 599320,000 dinars à 10 000 000,000 et ce par la création de 480 136 actions nouvelles d'un nominal de 5 dinars chacune.

Cette augmentation a été souscrite intégralement et libérée à la souscription.

En conséquence, l'article 7 des statuts et le registre de commerce ont été mis à jour.

Deux exemplaires des documents précités ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 29/01/2014 sous le n°D1363597, composés de :

- Deux copies du PV de l'AGE du 7/11/2013.
- La déclaration de souscription et de versement n°787 établit devant Mr le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau à Tunis le 17/01/2014 enregistré le même jour E n° 14800697 Q n° 788.
- La liste des souscripteurs en date du 17/01/2014 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau à Tunis le même jour En°14800695 Qn°786.

2014G00458SANB2

Augmentation du capital MEDORA

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/12/2013 enregistré à la REAS Tunis le 27/12/2013 sous le numéro 13514912 quittance 17439, il a été décidé d'augmenter le capital de la société MEDORA de 400.000 DT pour le 1.000.000 DT porter de 1.400.000 DT par l'émission de 4.000 actions nominatives nouvelles de nominal 100 DT chacune à souscrire en numéraire et à libérer du quart au moins lors de la souscription. Un exemplaire du procès-verbal a été déposé au greffe du tribunal de Tunis 29/01/2014 sous le numéro AC01132014. Le délai de souscription est de 15 jours à partir de la date de parution de cette notice au JORT sauf clôture anticipée. Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible n°07503007334060098246 ouvert à l'Amen Bank.

2014G00462SANB2

Notice

Augmentation du capital Droit de souscription

Raison sociale : La Société Tunisienne de Distribution «SOTUDIS»

Forme juridique: S.A

Capital social : 16.000.000 dinars
Registre de commerce

B154332003

Matricule Fiscal : 856180B/A/M/000 Siège social : Parc Industriel de Ben Arous - GP1, Km 5 - 2013 Ben Arous En vertu du procès-verbal l'assemblée générale extraordinaire tenue le 19/10/2013, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau de Tunis le 11/12/2013, quittance n° 16159, enregistrement n° 13513788, dont un exemplaire a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 20/12/2013 sous le numéro AC 022582013, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de neuf millions six cent mille dinars (9.600.000 DT) pour le porter seize millions de (16.000.0000T) à vingt cing millions six cent mille dinars (25.600.000 DT) et ce par la création de 96.000 actions nominatives de 100 dinars chacune, cette augmentation est déterminée selon les procédures suivantes :

- 1-Une augmentation par incorporation de trois millions deux cent mille dinars (3.200.000 DT) à prélever des résultats reportés et ce par la création de 32 .000 actions nouvelles nominatives gratuites de 100 dinars chacune à attribuer aux détenteurs des 160.000 actions composant le capital actuel avec une parité d'une nouvelle action pour 5 anciennes.
- 2- Une augmentation en numéraire d'un montant de six millions quatre cent mille dinars (6.400.000 DT) et ce par la création de 64.000 actions nominatives de 100 dinars chacune à souscrire et à libérer en totalité lors de la souscription avec une parité d'une nouvelle action pour 3 anciennes.

Le droit préférentiel de souscription :

La souscription aux 64.000 actions nouvelles sera réservée en priorité aux détenteurs des 192.000 actions anciennes et / ou aux cessionnaires de droits de souscription, tant à titre irréductible, qu'à titre réductible.

A titre irréductible :

A raison d'une action nouvelle pour 3 anciennes. Ceux des actionnaires qui n'auraient pas un nombre entier d'actions nouvelles pourront acheter ou vendre les droits de souscription rompus sans qu'il puisse résulter une souscription indivise, la société ne reconnaissant qu'un seul propriétaire pour chaque action.

A titre réductible :

En même temps qu'ils exercent leurs droits de souscription à titre irréductible, les actionnaires ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible le nombre d'actions qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant le nombre d'actions nouvelles qui n'auront pas été éventuellement absorbées par les demandes de souscription à titre irréductible, et au prorata du nombre de droits de souscription exercés par le souscripteur à ce titre.

Délai de souscription :

Un délai de 15 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT est accordé à tous les actionnaires actuels pour exercer leur droit préférentiel.

La libération sera effectuée dans le compte indisponible ouvert auprès de la Banque de Tunisie Agence Mégrine sous le numéro 087084.

Modification de l'article 6 des statuts :

L'article 6 des statuts relatif au capital social sera modifié comme suit : Le capital social de la SOTUDIS est fixé à la somme de vingt cinq millions six cent mille dinars (25.600.000 DT) divisé en 256.000 actions nominatives de cent dinars chacune entièrement libérées.

2014S00278SANB2

Société de Transport du Sahel S.A

Capital social 400 Mille dinars Siège social : Av Senghor - Sousse

RC: B187451996 MF: 0046989/AM

En vertu du PV de la réunion du conseil d'administration de la Société de Transport de Sahel qui s'est tenu le 18 décembre 2013, enregistré à la recette des finances Rue de l'indépendance de Sousse en date du 18 décembre 2013 reçu n°21604 enregistrement n°13701068.

Il a été décidé ce qui suit :

Approbation des membres du conseil d'administration à l'unanimité des décisions disciplinaires prises selon la loi au cours du mois de novembre 2013.

2014S00286SANB2

Société de Promotion Immobilière El-Intilaka

S.A. au capital de 800,000 DT

R.C: B1110151997

social: Rue Haffouz Immeuble Intilaka Escalier A1 5ème étage 3000 Sfax

Matricule fiscal: 026849 G.P.M 000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société de Promotion Immobilière El-Intilaka tenue le 13 novembre 2013, enregistré le 15 Novembre 2013 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax, reçu n°M005870 n° d'enregistrement 13805312, dont deux exemplaires, de ce procèsverbal ont été déposés au greffe du Tribunal de première instance à Sfax, en date du 23 décembre 2013 sous le numéro 201355840,

Il a été décidé la nomination des membres du Conseil dont la composition est comme suit :

- Monsieur Labidi Lassaad.
- Monsieur Rahmouni Amara.
- Madame Fathallah Leila.

et ce pour une période de 3 ans prenant fin à la date d'approbation des états financiers de l'exercice de par l'assemblée l'année 2015, générale ordinaire.

Il a été décidé également la nomination de Monsieur Bacem Dammak commissaire aux comptes de la dite Société durant les exercices des années 2013-2014 et 2015.

2014X00170SANB2

Sté «EEMAR CITY» - S.A

Au capital: 1 000 000 dinars

MF: 1074077/L/A/M/000

En vertu du P.V de la réunion en date du 2/12/2013, enregistré à la recette des finances de Coté Riadh Sousse le 6/12/2013 sous le n° 13702016, quittance n° 39826, dont exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse le 28/1/2014 sous le n° 20144381, dépôt n° D094082008, il a été décidé l'ouverture d'un point de vente sise à la route de Bizerte, rue n° 8603, Z.I Charguia I - Tunis 2035.

2014A00113SANB2

Société TOURGUENESS

S.A au capital de 28.500.000 D

Siège social : Hôtel Dar Jerba -Jerba Midoun

Registre commercial: B17801998 Code fiscal: 03598H/A/M/000

résulte du P.V d'administration réuni le 11 décembre 2013, enregistré à la recette des finances de Jerba Midoun en date du 27 janvier 2014, n° du reçu M004782, n° d'enregistrement 14800289, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Médenine le 30 janvier 2014 sous le n° D2078498 ce qui suit :

- Nomination de Mr Mustapha Ahmed Ben Saoud membre de conseil d'administration en remplacement de Mr Younes Saadi et ce pour une période de trois ans qui commence le 11 décembre 2013 et prend en fin en date de réunion de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2015.
- Approbation par le conseil d'administration de la convention faite avec la «Société Inter-Hôtel» en date de 27 novembre 2013 et en cas ou il y' a recourt a l'ouverture d'un compte courant commun pour financer le budget consacré aux travaux requis, estimé a 4 millions d'Euro qui seront divisés moitié-moitié, et pouvoir au Directeur Générale pour signé toutes les opération et paiement versement de conjointement avec celui délégué par la société locatrice.

2014M00103SANB2

Transformation de la mutuelle en une société anonyme

Assurances Mutuelles

Ittihad-AMI

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Assurances Mutuelles Ittihad, AMI, en date du 28 décembre 2013, enregistré à la Recette des Finances Rue d'Autriche, en date du 22 janvier 2014, sous le numéro 14800365, quittance n°M006139, dont deux exemplaires, ainsi que leurs annexes qui consiste en le rapport du conseil d'administration et le projet des statuts de la société anonyme,

ont été déposés au greffe du registre du commerce du Tribunal de Première Instance de Tunis, le 29/1/2014, sous le n°AN0152014, l'assemblée générale extraordinaire a décidé ce qui suit :

- L'approbation du rapport du conseil d'administration relatif à transformation de la société Assurance Mutuelle Ittihad en une société anonyme ainsi que structure de son capital, l'affectation de son fonds commun et la réservation de la souscription à la couverture du capital social, la détermination de la valeur de l'action et des avantages attribués aux adhérents au capital social
- La transformation de la société Assurances Mutuelles Ittihad en une société anonyme régie par le Code des sociétés commerciales, statuts ainsi que par le Code des assurances
- L'attribution de la dénomination suivante à la société anonyme : Société Assurances Multirisques Ittihad avec enseigne une commerciale AMI Assurances.
- L'affectation du fonds commun, tel que déterminé, en tant que partie du capital social de la société anonyme au profit de l'ensemble des adhérents dont la liste a été fixé au 28/12/2013, après sa mise à jour.

L'ouverture de la souscription pour couvrir le montant légal du capital social de la société fixé à Dix Millions de dinars, à l'ensemble des adhérents suivants:

- L'ensemble des adhérents ainsi que l'ensemble des assurés 28/12/2013
- Le personnel et les cadres de la Mutuelle Ittihad
- L'U.G.T.T.
- Les agents généraux d'assurance de la Mutuelle Ittihad

L'approbation du projet des statuts de la société anonyme issue de la transformation et annexé au rapport du conseil d'administration

La délégation des pouvoirs au conseil d'administration actuel afin d'achever la procédure légale exigée pour la transformation de la société et

particulièrement la publication des nouveaux statuts, l'organisation de la souscription au capital social, la convocation de l'assemblée générale extraordinaire de la société transformée ainsi que l'obtention des autorisations si nécessaire

La fixation d'un délai ne dépassant pas le mois de janvier 2014 aux assurés de la société d'Assurances Mutuelles Ittihad en date du 28/12/2013 afin de régulariser leur situation en payant leur adhésion pour obtenir la qualité d'adhérent.

2014300310SANB2

Société les Abattoirs de Tunis SA

Siège social : 80, Bis Rue Essabkha Sidi El Bechir Tunis

MF: 1140756 B

Suivant AGO en date du 15/11/2013, PV conseil d'administration en date du 16/11/2013 PV conseil et du d'administration date en 16/01/2014, qui sont enregistrés à la Recette des enregistrements sociétés actes de SOUS les n°13813253, 13813252 et 14800814, dont deux exemplaires de chacun ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, sous le numéro D247232010 en date du 25/12/2013 il a été décidé ce qui suit :

Nomination des membres du CA

- M'barek El Mejri
- Abdessalem Bessi Ibrahim
- Selim Ben Mustapha
- Bechir Ammami
- Zied El M'barki

Nomination du PDG et DGA

- M'barek El Mejri est nommé PDG
- Rachid Ben Mustapha est nommé DGA
- Zied El M'barki est nommé DGA

Libération des 3ème quart du capital d'une valeur de 275.000 DT d'où le capital libéré devient 1.675.000 DT.

2014300326SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Impex Media Com Société à Responsabilité Limitée Capital de 10.000 dinars

Espace Tunis Montplaisir - Tunis 1082

MF: 778155N/A/M/000

En vertu d'un procès verbal enregistré' à la Recette des finances de Mon plaisir en date du 26/12/2013 sous le numéro 13501606, quittance n°M093587, dont deux copies ont été déposées au registre de commerce du tribunal de première instance de Tunis, en date du 23/1/2014 sous le n°D16602.

Il a été décidé la liquidation de la société.

2014T00708SRLB2

Société STEDEC

En vertu d'un procès verbal enregistré à la recette des finances la Goulette sous le numéro 14700051, quittance n°M00385, dont deux copies ont été déposées au registre de commerce du tribunal de première instance à Tunis, en date du 9/1/2014 sous le n°D2410332007, il a été décidé :

1/ Le changement d'adresse du siège social au «44, rue Slimane Lahrairi. Route riveraine GP9, face Ambassade des Etats-Unis, l'Aouina 2045 Tunis» au « 38. Rue Sidi Abdelkader l'Aouina 2045 Tunis »

2014T00709SRLB2

Société Touch Link

Société à responsabilité limitée

Capital de 1.000 dinars

Immeuble Espace Tunis Bloc C, Appt. C1-2 Montplaisir 1073 Beb Bhar

MF: 1186097L/A/M/000

En vertu d'un procès verbal enregistré à la recette des finances de

Montplaisir en date du 11/11/2013 sous le numéro 135010601 quittance n° M81860 dont deux copies ont été déposées au registre de commerce du tribunal de première instance de Tunis, en date du 91/1/2014 sous le n° D013772011.

Il a été décidé la liquidation de la société.

2014T00711SRLB2

Modification de la forme Juridique et Augmentation du capital social

Société Genba Consulting SARL

Capital social : 5.000DT RC : B03134082013

MF: 1306636L

Il appert du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28/10/2013, enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6 en date du 1/11/2013 quittance 14146 sous n° 13512010, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana le 20/1/2014 sous le n°20143006, que l'assemblée générale a décidé :

- La modification de la forme juridique de la société en SARL et l'augmentation du capital social à cinq mille dinars.

2014T00712SRLB2

Nomination d'un gérant

Société Alpha Santé

Siège social : 6, avenue Monaco - 1002 Tunis

Suivant procès-verbal en date du 18/3/2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 01/4/2013 sous le n°13803610 n° de quittance 4484 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 21/5/2013 sous le n°D0127382012, il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Mme Boutheina Dammak gérante de la société au lieu de Mr Mohamed Dammak.

2014T00716SRLB2

Sté Verre Excellence

MF: 1241183-W-P-M

Suivant P.V enregistré à la recette des finances de la Goulette le 24/5/2013 sous le n°13502639 quittance n°M35032 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 18/7/2013 sous le numéro D201333324 il a été approuvé ce qui suit:

Approuvé l'affectation de cession de parts sociales et changement de forme juridique de la société de SUARL à SARL.

2014T00717SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant

Société de Promotion Touristique Dar El Marsa

SARL au capital de 4.000.000 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba La Marsa - Tunis

MF: 1101143J

Suivant P.V. de la décision collective des associés en date du 6 Novembre 2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 18 Novembre 2013 sous le n° 13812645, Quittance n° 14864 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 2013 n° Décembre sous او D2411382009, les associés de la société de promotion touristique **«DAR** EL **MARSA**» ci haut mentionnée, ont décidé de nommer Mr. Skander Mestiri en qualité de gérant de la société avec Mr. Sami

Mestiri pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus. Chacun des gérants peut agir seul.

L'article 12 des statuts est modifié en conséquence.

2014T00720SRLB2

Approbation des états financiers 2011

Société AE Distribution «AED»

SARL au capital social de 600 000 dinars

Siège social : 92, rue 18 janvier 1952 Tunis 1001

MF: 0913689Z/P/M/000

RC: B0118412005

Suivant P.V de l'A.G.O du 22/5/2013 enregistré à la recette des finances de R.A. Sociétés le 17/7/2013 sous le n°13808432, quittance n°M010079, et dont deux exemplaires de cet acte ainsi que deux copies des états financiers et des rapports du commissaire comptes aux l'exercice 2011 ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à Tunis le 12/12/2013 sous le n°D013562005, il a été décidé :

- 1) Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2011;
- 2) Lecture du rapport de gestion adressé par la fonction de gérance au titre de l'exercice 2011.
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2011.
- 4) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- 5) Affectation du résultat net de l'exercice 2011.
- 6) Octroi du quitus au gérant de la société pour sa gestion au titre de l'exercice 2011.

- 7) Renouvellement du mandat du gérant pour les exercices 2012, 2013 et 2014.
- 8) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2012, 2013 et 2014.

2014T00726SRLB2

Approbation des états financiers 2012

Société AE Distribution «AED»

SARL au capital social de 600 000 dinars

Siège social : 92 rue 18 Janvier 1952 Tunis 1001

MF: 0913689Z/P/M/000

RC: B0118412005

Suivant P.V de l'A.G.O du 22/05/2013 enregistré à la recette des finances de R.A. Société le 17/7/2013 sous le n°13808433, quittance n°M010080, et dont deux exemplaires de cet acte ainsi que deux copies des états financiers et des rapports commissaire aux comptes de l'exercice 2012 ont été déposées au greffe du tribunal de première instance à Tunis le 12/12/2013 sous le n°D013562005, il a été décidé :

- 1) Lecture du rapport de gestion adressé par la fonction de gérance au titre de l'exercice 2012.
- 2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2012.
- 3) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012.
- 4) Affectation du résultat net de l'exercice 2012.
- 5) Octroi du quitus au gérant de la société pour sa gestion au titre de l'exercice 2012.

2014T00727SRLB2

Nomination d'un Nouveau Cogérant

Société Henkel Alki Distribution

SARL au capital de 800.000 Dinars

Siège social : Résidence les Jardins du lac Berges Lac 3 BP 326 - 1053 Tunis

Matricule fiscal: 368366R/A/M/000

RC: B0132772009

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2013, enregistré à la recette des finances du Lac le 21 janvier 2014 quittance M006361 sous le n° 14700585, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe de registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis le 29 janvier 2014 sous le n° D3395596.

L'Assemblée Générale a nommé Monsieur Pierre Saliou en qualité de Cogérant au lieu et à la place de Mlle Claire Brugnago et ce à partir du 1^{er} juillet 2013 expirant avec l'assemblée générale ordinaire approuvant les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 en lui attribuant tous les pouvoirs nécessaires.

2014T00732SRLB2

Société La Clinique Internationale -LES PINS - SARL

Capital: 5 200 000.000DT

RC: B03230682012

MF: 1276194M/A/M/000

Siège social : 42, Av. Habib Bourguiba, Appt. 2ème étage, Nouvelle Ariana

Suivant PV du 18/12/2013, enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 24/12/2013 quit M075507, enreg 13704807, il a été décidé :

- 1) L'augmentation du capital de 5 200 000.000 à 7200 000.000 par la création de 200 000 parts sociales de 10000 chacune en numéraire et entièrement suscrites.
- 2) L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.

Deux copies du P.V ont été déposées aux greffes du registre de commerce de l'Ariana le 28/1/2014 sous le n° 20144417.

2014T00733SRLB2

UNITED EXPERTS SARL

SARL au capital de 24 690 Dinars

MF: 773730B/A/M/000 RC: B0328432008

Siège social : Résidence Yesmina, 27 Avenue Taieb Mhiri, Ariana, 2080

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2013, enregistré à la recette des finances du palais des finances de l'Ariana en date du 2 janvier 2014 sous le n° 14700001, quittance n° 000040 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana sous le n° D24520801 en date du 29 janvier 2013, il a été décidé :

- 1- Le renouvellement du mandat du gérant pour trois ans,
- 2- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2014T00734SRLB2

Gestion des comptes bancaires IT & TECHNOLOGIES TUNISIA

S.A.R.L au capital de 150.000,000 DT

MF: 1327936L

B13 7^{ème} étage Résidence Tunis Cartage Immeuble Sawan Borj Baccouche Ariana

Suivant acte S.S.P. en date du 2 Janvier 2014 enregistré à la recette des finances Cité Administrative Ariana le 10 Janvier 2014 quittance n° M002501, enregistrement n° 14700 168, Il a été décidé ce qui suit :

Les comptes bancaires ouverts au nom d'I3T doivent être mouvementés par la signature conjointe de Mr Zeher Ben Ayed en sa qualité de gérant et Mr Ghassen Ghayadha titulaire de la CIN n° 07284087 délivrée le 8/2/2000 en tant que directeur financier.

2014T00736SRLB2

Changement de siège social

F.S.Consulting

Capital: 3000 DT

Centre Dorra Bloc B appartement 6

Manar 3 Tunis 2092 R.C: B2489552010 M.F: 1150948N En vertu du P.V. de l'assemblée générale du 10 septembre 2012 enregistré à la recette des finances du n°117114381 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous n°D2413252013 date du à la 10/01/2013, il a été décidé le changement du siège social au Centre Dorra Bloc B appartement 6 Manar 3 Tunis.

2014T00745SRLB2

Augmentation de capital Société des Briques El Alia «SBA» - SARL

Au capital de 2.300.000 dinars

Siège social : Rue 4862 route Fouchana Sidi Hassine - Sedjoumi MF N° : 1045684S

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/9/2013, enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine Tunis. le 20/1/2014 sous le n° 14500206/4805, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 24/1/2014 sous le n° D246282008, le capital de la Société est augmenté à 2.800.000 dinars par la création de 5.000 parts sociales nouvelles de cent (100) dinars chacune

L'article six (6) des statuts est, en conséquence, modifié.

2014T00746SRLB2

Nomination d'un deuxième gérant Société : ORYX Security

SARL au capital de 100.000 Dinars

Siège social : 32 bis, rue Ibn Ghedehem Tunis

MF n°: 1319049Q

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10/12/2013, enregistré à la recette des finances d'Hammam-Lif le 27/12/2013 sous le n°13702478/45102, dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Tunis le 20/01/2014 sous le n°D0129482013 il a été décidé : La nomination de Mr Laroussi Mzabi un deuxième Gérant avec tous les pouvoirs.

2014T00747SRLB2

Avis de changement de siège social et d'activité de la société «GEOLAB SARL»

M.F: 1320036B/A/M000

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22/1/2014 enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine le 23/1/2014 sous le n° 14700253, quittance n° M006118 dont deux exemplaires ont été déposés au bureau du registre de commerce du greffe du tribunal de première instance de Tunis 2 en date du 28/1/2014 sous le n° D403012013, il a été décidé ce qui suit :

- Transfert du siège social du 3 rue Hammem Chott cité 25 juillet Sidi Hassine au «223 rue 4883 cité 25 juillet Sidi Hassine 1095 Tunis».
- Changement de l'activité principale de la société de bureau d'études à «laboratoires d'essais et analyse des sols et matériaux.

2014T00754SRLB2

Société EL. FETH

S.A.R.L. au capital de 150.000 Dinars

M.F. 941548T/P/M/000

Suivant procès-verbal extraordinaire en date du 7/1/2014, enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid le 10/1/2014 sous le n° 14700116, quittance n° 001663, dont deux exemplaires déposés au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid sous le n° 20144758 en date du 29/1/2014 il appert que Mr Omar Zaâfouri a cédé la totalité des parts sociales (en nombre de 180 parts), de celles qu'elle possède à la société, à Mlle Lina Bent Edriss Zaâfouri.

2014T00758SRLB2

P.V assemblée générale extraordinaire

En vertu du procès-verbal du 21/12/2013 enregistré à la recette des finances l'Ariana le 27/12/2013 quittance n°M097940 enregistrement n°13710069 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana le 6/01/2014 sous le n°20144650, Mr lyadh Chebbi cède à Mme Leila Chebbi les 85 parts

sociales dont il est propriétaire au sein de la société à responsabilité limitée «Maintylone» RC : B2462912011, MF : 1194170Z.

2014T00765SRLB2

Société Groupe Audio-Com SARL Société à responsabilité limitée Au capital de 6.600.000 DT

Siège social : Rue 8600 n°28b zone Industrielle Charguia 1 Tunis Carthage 2035

MF: 0510283Q RC: B160972000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau à Tunis le 8 Janvier 2014 sous le n°14800377, Quittance n°425. L'assemblée générale décide la création des établissements secondaires sis à :

- Ariana : Route Raoued rue Fathi Zouhir Km 1 Ariana
- Ben Arous : Résidence Mahdi El Morouj 4 Local 2 Ben Arous

Deux copies des procès-verbaux cités ci-dessus ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 17 Janvier 2014 sous le n°D1617700.

2014T00766SRLB2

Société Médical Express

SARL au capital de 50 000 TND

Siège social : Villa, Les Jardins d'El Menzah II, Lotissement El Fell Lot I 46 Ariana, Tunisie

MF: 1068476K/A/M/000 R.C: B0171932008

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2013, enregistré le 20 Janvier 2014 à la recette des finances de Ksar Said sous le numéro 14700169, quittance n°M005703 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance de l'Ariana le 28 Janvier 2014 sous le n°D0110822008, il a été approuvé ce qui suit :

 Approbation des états financiers et du rapport de gestion afférents à l'exercice 2012;

- Approbation des conventions réglementées :
- Quitus au gérant au titre de l'exercice 2011;
- Affectation du résultat distribuable au titre de l'exercice 2012;
- Extension de l'objet social de la société et Amendement corrélatif de l'article 2.

2014T00768SRLB2

Augmentation du capital Société Multi-Graphic

M.F: 432180X

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 28/11/2013 enregistré à Tunis Rue de la Gare le 12/12/2013, Quittance n°55403. enregistrement n°13506473 dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis le 8/01/2014 sous le n°20141081, le capital de la société a été porté de 10.000 dinars à 200.000 dinars et ce par l'intégration des résultats reportés de l'exercice 2012 de 190.000 dinars et la création de 1900 parts sociales nouvelles de 100 dinars chacune attribuées aux associés proportionnellement ลน nombre de parts leur appartenant dans la société.

Il appert également du PV de l'assemblée générale ordinaire du 25/8/2012 enregistré à Tunis Rue de la Gare le 02/12/2013, Quittance n°53479, enregistrement n°13806177, le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Mr. Chékir Hichem pour les exercices 2012, 2013 et 2014.

Ladite annonce a été publiée au journal «Echourouk» du 30/01/2014 et au journal Le Quotidien le même jour.

2014T00769SRLB2

Sté Naceur Gharsalli Et Fils

Sté à responsabilité limitée

Capital: 100.000 dinars

Sise à rue Suffetula cité Ezzouhour Kasserine

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/11/2013 enregistrée à la recette des finances de Kasserine le 4/12/2013 reçu n° M064801, dont deux exemplaires ont

été déposés au tribunal de 1ère instance de Kesserine daté du 20/12/2013 sous le n° 201355505.

Il a été décidé le changement de l'adresse de la société de la Rue Suffetula Ezzouhour Kasserine à l'avenue Habib Bourguiba Kasserine selon le contrat établi le 21 Août 2002 et enregistré à la recette des finances de Kasserine reçu n° M036066 entre la société Nationale des chemins de fer Tunisiennes et la société Naceur Gharsalli Et Fils.

2014R00376SRLB2

Cession des parts et mise à jour des statuts

Société SOMETEG

Capital: 10.000 dinars

Siège social : Rue Amor Khiem n°12, cité El Hana - M'Hamdia

MF: 000/M/N871949 S

Conformément au PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21-11-2013, enregistré à la recette des finances de Fouchana le 18-12-2013 sous le n°13804532, quittance n° M059648, monsieur Mohamed El Mouldi Mnasri décide la cession de ses part sociales aux messieurs Bilel Boughanmi et Zied Boughanmi et par conséquent l'article six des statuts sera modifié comme suit :

Chokri Boughanmi : 5000 dinars.Bilel Boughanmi : 2500 dinars.

- Zied Boughanmi: 2500 dinars.

Et les associés décident la mise à jours des statuts de la société SOMETEG conformément au code des sociétés commerciales par acte sous seing privé en date du 24/12/2013 enregistré à la recette des finances de Fouchana en date du 24-12-2014, enregistrement n°13804597, quittance n° M060397. Deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 30/1/2014 sous le numéro D02912004.

Dénomination : SOMETEG.

Capital social: 10.000 dinars.

Objet social : Etude, travaux d'électricité et gaz.

Siège social : Rue Amor Khiem n°12,

cité El Hana - M'Hamdia.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Chokri Boughanmi reste comme gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus et pour une durée indéterminée.

2014R00379SRLB2

Renouvellement du commissaire aux comptes

Société Variétés Industrielles

S.A.R.L

Siège social : 4 Rue Méchain 1008 - Tunis

Registre de commerce : N°B127581998

Matricule fiscal: N°012919 F

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 décembre 2013 sous le n°13702439 en date du 27 décembre 2013 à Tunis, quittance n° 38725 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°D1285898 du 8/01/2014, associés de la société Variétés décidé Industrielles ont le renouvellement du mandat du commissaires aux comptes et ce pour les exercices 2013-2014 et 2015.

2014R00389SRLB2

Augmentation du capital

Sté Oléicole du Cap Bon SARL

Siège social : Rte GP1 Km 43 -Bouargoub -Nabeul

MF: 854649K/N/M/000

Suivant procès-verbal le de l'assemblée extraordinaire en date du 16/11/2013, enregistré à la recette des finances de Bouargoub en date du 22/11/2013, reçu n°M013885, enregistrement n°13500588 deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia en date du 12/12/2013 sous le n° du dépôt 201354009, le n° initial D24525803, il a été décidé l'augmentation du capital de la société de 550 000 Dinars à 750 000 Dinars.

L'article 7 des statuts a été mis à jour en conséquence.

2014R00393SRLB2

Déclaration

Sté Oléicole du Cap Bon SARL

Siège social : Rte GP1 Km 43 -Bouargoub -Nabeul

MF: 854649K/N/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 15/11/2013, enregistré à la recette des finances de Bouargoub en date dи 22/11/2013, recus n°M013881 M013883, et enregistrement n°13700586 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia en date du 12/12/2013 sous le n° du dépôt 201354009, le n° initial D24525803, il a été décidé ce qui suit :

- M. Kais Driss, Expert Comptable, membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois ans.
- Approbation des états financiers des exercices 2010-2011 et 2012.
- Fixation de la rémunération du Gérant.
- Quitus entier et définitif au Gérant pour les années 2010-2011 et 2012.

2014R00394SRLB2

Cessation définitive

Sté Amimi et Fils de bâtiment travaux publique, menuiserie SARL au capital de 100.000 DT

Siège social : 50 centre Aida El Menzah 9

MF: 0544421Q RC: B16321997

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances El Menzah 9 le 17/1/2014 sous le n° 14500186, quittance n° 3533, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de Tunis sous le n° 20144581, Il a été décidé ce qui suit :

- Bilan de cessation arrêté au 31/12/2014,
- Dissolution de la société et la nomination de Mr Nabil Amimi liquidateur de la société.

2014G00446SRLB2

Révocation de gérant et nomination d'un nouveau gérant

Société de promotion immobilière «Om Alkoura»

SARL au capital de 575.000 DT

Siège social : 9, rue Cheikh Mohamed Kalboussi - Ariana

MF: 1159951X RC: B24131162010

En vertu du procès-verbal l'assemblée générale extraordinaire tenu le 6/12/2013 et enregistré à la recette des finances de Palais des finances de l'Ariana le 19/12/2013 sous le n°13704749 (quittance n°M074669) dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana le 9/01/2014 sous le numéro 20141627, les associés ont décidé la révocation du premier gérant de la société Mr Jlassi Noureddine et la nomination de Mr Jlassi Omar comme nouveau premier gérant de la société pour une période de trois ans renouvelable.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

2014G00447SRLB2

Approbation des états financiers de l'exercice 2012

Société ELISHA - S.A.R.L

Siège social : Immeuble Chraka Escalier A 3^{ème} étage Monastir

MF: 1180454/L/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7/3/2013, enregistré à la recette des finances de Monastir le 8/3/2013 sous n° 13801232, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 10/1/2014 sous quittance de dépôt n° D1531642010, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2012.
- Affectation du résultat de l'exercice 2012.
- Octroi du quitus définitif au gérant pour la gestion de l'exercice 2012. 2014S00274SRLB2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Sté LA PERLA

M.F: 000/M/A/1324546/M

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire, enregistré à la recette des finances L'indépendance à Sousse le 30/1/2014, n° d'enregistrement n° 14700272 quittance M004480, deux copies ont été déposées au tribunal de 1^{ère} instance de Sousse 2, n° D914002013 du 30/1/2014.

- Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Autorisation de cession des parts sociales.
- Accepter la démission et donner quitus au gérant Karim Kechiche.

Nomination Mlle Syrine Abbes gérant de la société pour toute sa durée avec les pouvoirs les plus étendus.

2014S00281SRLB2

Augmentation du capital Société Tej Mahal Traiding

SARL au capital de 25 000 dinars

Siège social : Rue d'Egypte 4070 M'Saken

RC: B09195812010

MF: 1172289V

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 14/12/2013. enregistré à la recette des finances à M'Saken le 29/1/2014. n° d'enregistrement 14500304, quittance n° M010568 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse. le 30/1/2014 sous le n° D099702010, il a été décidé l'augmentation du capital social pour un montant de 15 000 dinars afin de le porter à 40.000 dinars par reconversion du compte courant des associés.

Les articles 7 et 8 des statuts de la société sont modifiés en conséquence.

2014S00285SRLB2

Dissolution Liquidation et Partage des Biens de la Société Boussetta Immobilière Générale

Et Nomination d'un Liquidateur

B.I.G - S.A.R.L

Capital : 1.950.000 D

Siège social : Rue Ali Belhouane -

Sousse

M.F: EPM000708442 RC: B117132001

Il appert du P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2013 enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance - Sousse le 9/1/2014 sous le n° 14500087, quittances n° M001432, M001435 et M001436, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Sousse sous le n° 20144785 en date du 29/1/2014 que les associés ont procédés à la dissolution de la société B.I.G, à sa liquidation et au partage, attribution de la totalité des biens de la société entre les associés.

Et en vertu d'une ordonnance sur requête n° 49819 datée du 20/1/2014 émanant du Président du tribunal de première instance de Sousse et déposée au tribunal de première instance de Sousse sous le n° 20144785 en date du 29/1/2014, Mr Samy Boussetta a été nommé liquidateur de la société Boussetta Immobilière Générale.

2014S00287SRLB2

Extension de l'objet social Transport Logistique Tunisia «Translog Tunisia»

S.A.R.L. au capital de : 50.000 dinars

...

Siège social : Route de Gabès Km 9 Zone Ind. Tyna -Sfax

Mat. fiscal: 1327896 W AM 000

Suivant procès-verbal de la réunion extraordinaire des associés en date du 20 janvier 2014; enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de Sociétés à Sfax, le 21 Janvier 2014 - numéro enregistrement : 14800293. Quittance n°M000314, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Sfax 2, le 30 janvier 2014, sous le numéro 20144818; il résulte que :

Les associés ont décidé d'étendre l'objet social de la Société de ce qui suit :

- Transport Terrestre de Personnes.

En conséquence, l'article 2 des statuts se trouve modifié.

2014X00176SRLB2

Diverses résolutions

Société «Piazza Italia» SARL

Siège : Imm. Essaies 14, rue Dr

Mauro - 4000 Sousse

MF: 1247818/K

Suivant PV de l'A.G.Extraordinaire en date du 15/02/2013, enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 23/4/2013 20112 n°13801051 Quittance n°M001169 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Sousse (API) le 29/01/2014 sous le n°20144783 Dépôt n°D273942012. Il a été décidé le transfert du siège social vers : 21 Av. Mohamed El Karoui 4000 Sousse, et la nomination de Mr Massoud Gallas et Mme Matilde Riccio gérants de la sociétés avec les pouvoirs les plus étendus.

2014A00103SRLB2

Société CASA PLUS - SARL

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/10/2013, enregistré à la recette des finances à Bembla, le 18/10/2013 sous n° de quittance 017525 et n° d'enregistrement 13800761, les associes ont décidé la cession de 20 parts sociales de valeur globale 2000 dinars appartenant à Mme Jihane Allaoui à Mlle Nawal Chatti.

Deux exemplaires du P.V ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 18/12/2013 sous le n° 201355258.

2014A00108SRLB2

Transfert du siège social Société CLEWA

SARL au capital de 4.000.000D

Siège social : Rue Cheikh Fredj Ben Salah Bouzid 5015 Bouhjar

Suivant acte sous seing privé en date du 6 janvier 2014 enregistré à la recette des finances à Zaouiet Sousse le 7/1/2014, quittance n° M000381, enregistrement n° 14700020, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à Sousse le 30/1/2014, sous le n° D093152007, il a été procédé à :

- Le transfert du siège social de la société à la rue Cheikh Fredj Ben Salah Bouzid - 5015 Bouhjar.
- La modification de l'article 4 des statuts.

2014A00109SRLB2

Augmentation du capital Sté «COSMOS»

SARL au capital: 10.000 dinars

Siège social : 18, rue Tozeur-Kantaoui - Hammam Sousse

MF: 1227369N

Suivant P.V de l'A.G.E Ordinaire en date du 10/12/2013, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 31/12/2013 sous n° 13500005, quittance n° M000019, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse (API) le 30/1/2014 sous n° 20144935 n° Dépôt : D279502011, il a été décidé l'augmentation du capital social de la société pour passer de 10.000 dinars à 1736.000 dinars. Donner les pouvoirs les plus étendus au gérant Mr Slaheddine Ben Ahmed.

2014A00110SRLB2

Augmentation capital social de la Sté

«Groupe Méditerranéen de Confection 'GMC'» SARL

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4/1/2014 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax en date du 9/1/2014, reçu n°M000183, enregistrement n° 14500173 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous le n° 20142224 du 16/1/2014.

Il a été décidé de modifier l'article 6 du statut de la société, d'augmenter le Capital Social de la société de 100.000 dinars pour atteindre 650.000 dinars.

Ce dernier est divisé en 65.000 parts sociales la valeur de chaque part est de 10 dinars.

2014B00158SRLB2

Société T.S.I.C.O

Société à responsabilité limitée

Km 14 centre Essighar Agareb - Sfax

MF: 1173234H R.C: 25182982010

Suivant procès verbal en date de 21/10/2013 enregistré à la recette des finances rue El Jazira - Tunis le 2/1/2014, quittance n° M000652 et deux copies on été déposées au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 le 21/1/2014 sous le n° 20143238, il a été décidé :

- 1- L'acceptation de démission de Mr Assam El Farra El Bayouk de ses fonctions de gérant et la nomination de Mr Mouwafek EL Farra comme nouveau gérant éxerce ses fonctions avec les autres gérants de la société.
- 2- Les associés de la société Tunisienne Saoudienne de l'industrie (T.S.I.C.O), ont décidés de considérer l'augmentation de capital effectués par P.V du 18/3/2013 prend effet à partir de 21/10/2013 et pas avants de cette date.

Les associés initiaux assumes seules la responsabilité de leur gestion précédente.

2014B00167SRLB2

Société T.S.I.C.O

Société à responsabilité limitée Km 14 centre Essighar Agareb -

Sfax

MF: 1173234 H R.C: 25182982010

Suivant procès verbal en date de 26/12/2013 enregistré à la recette des finances rue el Jazira- Tunis le 2/1/2014, quittance n°M000460) et deux copies on été déposées au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 le 21/1/2014 sous le n°20143238, il a été décédé :

1-L'acceptation de démission deux gérants Mr Ata EL Bayouk et Mr, Mouwafek EL Farra.

2-Mrs Ata et Houssem el bayouk,Assam el Farra El Bayouk Elhakam Kamel Khalil El Farra et Amine Chtourou ont cédé la totalité des parts sociales lui revenant dans le capital social de la société Tunisienne Saoudienne de l'industrie (T.S.I.C.O), à Mr Adnane Chtourou.

2014B00168SRLB2

Augmentation du Capital Société le Bon Goût SARL au capital de 580.000 Dinars Siège social : route aéroport km 4 cite Bahri 2 Sfax 3064.

En vertu du P.V de l' assemblée générale extraordinaire en date du 6/1/2014 enregistré à la recette des actes de sociétés de Sfax le 10/1/1014 quittance n° M000201 enregistrement n°14500191 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 20/1/2014 sous le n° 20142905.

Les associés ont décidé :

- -D'augmenter le capital d'un montant de 100.000 DT et ce pour atteindre 580.000 DT
- -Modifier en conséquence les statuts sociaux.

2014B00173SRLB2

Nomination de gérant Société TUPLAST SARL au capital de 110 000 dinars Ayant un RC : B1572042010

Suivant PV de l'AGE du 24/12/2013 enregistré à la REAS à Sfax le 16/01/2014 Quittance n° M000239, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 sous le n°20143405 le 22/01/2014, il a été décidé d'accepter la démission du gérant Mr Mongi Affes et de nommer Mr Firas Ben Abdelmonêem Hammami en tant que nouveau gérant.

2014B00175SRLB2

Sfax Presse

SARL au capital de 2 000 Dinars 27 Rue Haffouz Imm. Anis Sfax

MF: 1260222RAM000

Tel: 74 200 837

En vertu de l'acte de cession des parts sociales du 17/11/2013,

enregistré de à la recette l'enregistrement des actes de sociétés Sfax le 24/12/2013. n° d'enregistrement 13106053, Quittance n°M006668, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 7/01/2014 sous le n°D081172012, Mr Hafedh Keskes a cédé la totalité de ses parts sociales au nombre de 20, dans le capital de Sfax Presse au profit de Mr Wadii Siala, et par conséquent la mise à jour de l'article 7 des statuts.

2014B00176SRLB2

Société GALITAS "S.G" SARL Au capital 10 000 DT

124 cité Tayarane Bizerte

MF: 1308032W RC: B04141872013

Suivant procès-verbal de l'AGE du 9-12-2013 enregistré à la recette des finances Tarek Ibn Zied Bizerte le 11-12-2013 enregistrement n° 13506080, Quittance n° M067354, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Bizerte le 20-1-2014 sous le n° 20143025.

- Il a été décidé les modifications suivantes :
- Transformer la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée en une société unipersonnelle à responsabilité limitée,
- Nomination d'un nouveau gérant Hentati Wissem à la place de Sahbani Chalbia.
- Mme Sahbani Chalbia a vendu toutes ses parts qui présentent 80% de la totalité des parts sociales à Mr Hentati Wissem.

2014E00044SRLB2

Approbation du contrat de cession des parts sociales,

Modification du statut et nomination d'un nouveau gérant

Général d'Entreprise et des Travaux

SARL au capital de 30.000 Dinars Zone Industrielle Le Kef

M.F: 1135134/RAM/000

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/10/2013 enregistré à la

recette des finances Rue Ali Belhouene Le Kef quittance n° M000819, n° d'enregistrement 800056 et déposé au greffe du tribunal de 1ère instance du Kef le 21/1/2014 sous le n° 20143321, il a été décidé ce qui suit :

- 1- Approbation du contrat de cession des parts de Mr Mohamed Abidi au profit de Mr Mohamed Amine Boughanmi.
- 2- Suivant à la décision n° 1 les articles n° 8 et 9 du statut seront modifiés.
- 3- L'assemblée générale extraordinaire a décidé d'exonérer Mr Mohamed Abidi de ses fonctions tant que gérant et nommer Mme Souad Bent Ahmed Abidi né Boughanmi titulaire de la CIN n° 03742191 du 23/5/1983 comme nouveau gérante de la société à partir du 1er Janvier 2014.

2014C00017SRLB2

Sté PROFX Consulting S.A.R.L

Capital social: 1.000 DT

Djerba Midoun

MF: 1052291 W/A/M/000

RC: B2040182008

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 31/12/2013 enregistré à la recette des finances Midoun le 17/01/2014 sous le numéro 14500185, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Médenine le 30/01/2014 sous le numéro 20144814.

Il a été décidé de mettre fin à l'activité de la société en date du 31/12/2013 et désigner.

Monsieur Moez Ben Taazayt son liquidateur.

2014M00102SRLB2

Augmentation du capital Société MK2S

En vertu du PV en date 16/8/2013, enregistré à la Recette des enregistrements des actes de sociétés de Tataouine le 21/11/2013 sous numéro d'enregistrement n°13502035 quittance n° M052756 dont deux exemplaires ont été

déposés auprès du greffe du tribunal de première instance de Tataouine sous le n°20142790 le 20/01/2014.

Il a été décidé l'augmentation du capital du 115 milles dinars à 160 milles dinars.

2014M00106SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant Société 2SI Gabès

R.C: B22178752013 M.F: 1310159 G A M 000

En vertu du PV du 20/11/2013 enregistré à la RF de Gabès le 02/12/2013 sous le n°13707054 il a été décidé de nommer Mr Miled Kaabia titulaire de CIN n°03384319 nouveau gérant de la société au lieu de Mr Faouzi Aouled Zaied suivant l'article 12 du statut dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Gabès sous le n°20143454 du 22/01/2014.

2014Z00034SRLB2

Constitution SARL

Société MEDITERRANENNE DES SERVICES (SMS) Gabès

M.F: 1328474 FA M 000

En vertu du statut enregistré à la RF de gabés le 19/12/2013 sous le n° 13507498, il a été décidé de constituer une société SARL son activité est prestation des services industriels et maintenance en faveur des sociétés totalement exportatrices d'un capital de vingt mille dinars (20.000) DT et ce de 2000 parts de dix (10) DT chacun répartis entres actionnaires :

- Mme Najla Sirine Chaabane CIN n° 05857741 : 5000 dinars.
- Mr Med Skander Chaabane CIN n° 05849064 : 5000 dinars.
- Mme Fatma Salima Chaabane CIN n° 05909031 : 5000 dinars.
- Société M.F.I (SA) M.F n° 970946RAM000 : 5000 dinars.

Nomination de Mr Miled Kabiaa titulaire de CIN n° 03384319 gérant de la société suivant l'article 12 du statut dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Gabès sous le n° 20143501 du 22/1/2014.

2014Z00035SRLB2

Société Afrique Services Commerciaux « S.A.S »

Matricule Fiscal: 859301E/A/M/000

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 11/12/2013 enregistré à la recette des finances Av. Boulbaba Mrabet Gabès le 13/12/2013 sous le n° 13707345 quittance n° 54850.

Les associés ont décidé d'ajouté l'activité d'excursion, la confirmation de transfert des parts sociales au profit de Mr Abdelwahed Mongi et la création d'une agence au 49 rue de Saline appartement 2 premier étage Tunis 1001. Deux exemplaires du PV ont été déposés au greffe du tribunal de 1^{ère} instance du Gabès sous le n° D2272004 en date du 29/1/2014.

2014Z00037SRLB2

Société Tunisienne de Services de Carrière

S.A.R.L au capital de 100.000,000 Siège social : Cité Ettahrir Bouchamma 6031 Gabès

R.C: B2227772013 M.F: 000/C/A/M/128447

Il appert du contrat de renvoyer des parts sociales daté le 28/1/2014 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet - Gabès 25/12/2013 sous le numéro 13707636 quittance n° 56694, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Gabès le 29/1/2014, dont les associés ont décidé que Moncef Kbaier a renvoyé 1000 parts sociales de capital social de STSC à Taoufik Jaffel, ainsi que ce dernier est devenu associé de 7000 parts sociales de capital social de société, la valeur de part 10 dinars et Moncef Kbaier est associé de 1000 parts sociales seulement du capital social de la société et à la lumière de ce contrat les associés doivent révisionner le statut.

2014Z00038SRLB2

Société Super Services SARL

S.A.R.L au capital de 2.000 Dinars Siège social : 51, avenue de la Paix Grombalia

RC: B0761072007 MF: 1017544 Y A M 000 Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18/10/2013 enregistré à la recette des finances de Grombalia en date du 4 novembre 2013 sous le numéro 13502734, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia le 21 janvier 2014 sous le n°20143198. Les associés de la société Super Services ont adopté les résolutions suivantes :

- La dissolution anticipée de la société.
- La nomination de Ahlem Lajili en tant que liquidateur de la société.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains du liquidateur au siège de la société et ce dans un délai d'un mois à compter de la date de parution de cet avis au journal officiel sous peine de forclusion.

2014N00114SRLB2

Société Nour de Transport - SARL Au capital de 10.000 dinars

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/1/2014 enregistré à la recette des finances d'Oueslatia le 29/1/2014 sous le n° M01614 quittance n° 1480050 l'assemblée générale a décidé :

- Objet : Ajouter une activité secondaire à l'activité principale de la société ainsi l'objet de la société devient : commerce en gros, transport et exploitation des carrières. Un exemplaire a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Kairouan le 30/1/2014 sous le n° 20144872.

2014H00038SRLB2

Avis

Société «WEJDENE TEXTILE» SARL, au capital de 5000 dinars

Selon procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 18/12/2013 au siège social de la société enregistré à la recette des finances de Moknine sous le n° 13501810, Quittance n° M049518 en date du 20/12/2013 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir en date du 22/1/2014 sous le n° D155832012. Les associés ont décidé ce qui suit :

- Nomination de madame Mokni Sameh liquidatrice de la société avec tous les autorités.
- Liquidation et dissolution de la société.

2014P00131SRLB2

Société MONITEX

Société à responsabilité limitée au capital de 150.000,000 dinars

Siège social : Route de Khniss, 5000 Monastir

Registre de commerce : B1112471996

Matricule fiscal: 318055B/A/M/000

Suite à l'annonce n° 2014P00099SRLB2, publiée au journal officiel n° 12 daté le 28/1/2014 à ajouter :

- Renouvellement mandat de commissaire aux comptes GBH Consulting pour une durée de trois exercices 2013, 2014 & 2015.

2014P00142SRLB2

Sté Blona Confection SARL au capital 10 000 Dinars MF: 1047575/X

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Tebolba le 17/1/2014 sous le n° 03860830, quittance n° 1932 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 27/1/2014 sous le n° D151112008, il a été transféré le siège social de la société de l' Avenue 7 Novembre 5080 Tebolba vers Rue Zoubeir Ibn El Awem 5080 Tebolba.

2014P00143SRLB2

Société BRAHIM TEXTILE «société en liquidation»

Société à responsabilité limitée

Siège social : Rue Sidi Fadhline Teboulba

R.C: B181961996 C.F: 318050W/A/M/000

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11/1/2014 enregistré à la recette des finances de Teboulba en date du 15/1/2014 sous le n° de quittance M001384 et le n° d'enregistrement

14500042 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir en date du 29/1/2014 sous le n° 20144772, il a été décidé ce qui suit :

- La dissolution de la société.
- La nomination de Maître Boussemma Faker liquidateur de la société.

Tous les débiteurs et créanciers sont invités à produire les documents justifiant leurs dettes ou créances au liquidateur demeurant à l'avenue de la république Teboulba dans un délai de vingt et un jour à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2014P00146SRLB2

Société S.I.M.M - S.A.R.L

Matricule fiscal: 1231608V/B/M/000

Par procès verbal daté du 27/12/2013 enregistré à la recette des finances de Sahline le 7/1/2014, quittance n° M000837 enregistrement n° 14700046, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 28/1/2014 sous le numéro D15652012, il a été décidé ce qui suit :

- Changement d'activité de la société :
- Importation et vente de pièces de rechanges.
- Augmentation de durée de vie de 20 ans à 99 ans.
- Ajout d'activité secondaire : mécanique général.

2014P00147SRLB2

Cessation de parts sociales Nomination d'un nouveau gérant Sté NUTRISUP

MF: 1222888S/A/M/000

Suivant P.V de l'A.G.E du 4/1/2014 et suivant les contrats de cession de parts sociales, enregistrés respectivement à la recette des finances de Beni Hassen le 22/1/2014 sous les n° 14800023, n° 14800026 et n° 14800027, quittance n° M000811, n° M000814 et n° M000815, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 28/1/2014 sous le n° 20144452, il a été décidé ce qui suit :

- La cession de 36 parts des parts sociales de Mr Othmene M'Henni à 3600 dinars et de 45 parts des parts sociales de Mr Riadh Saafi à 4500 à Mr Mounir Miled.
- Démission et Quitus à Monsieur Othmen M'Henni Gérant de la dite société.
- Nomination de Monsieur Mounir Miled un nouveau gérant pour une durée indéterminée et avec les pouvoirs le plus étendus.

2014P00149SRLB2

P.V de l'AGE du 11/12/2013 Sté MONITEX SARL

S.A.R.L au capital de 150.000 D

Siège social : Z.I Route de Kheniss - 5000 Monastir

R.C: B1112471996 MF.: 318055B/A/M/000

Les associés de la société MONITEX, SARL se sont réunis au siège de la société en assemblée générale extraordinaire et ont voté à l'unanimité l'autorisation de vendre la propriété dite Monitex, objet du titre foncier n° 60993, et objet également de titre de propriété n° 15/6793 du 20/10/2009 sis à Monastir d'une superficie de 14186 m2 à la société de STONE SARL. R.C n° **HEART** B15161692012, au capital de 600.000 D moyennant le prix de 100 D du m2 et donnent pouvoir à M. Jean-Philippe SERVANTON. passeport n° 09PH62796 émis le 20/8/2009 en France à l'effet de représenter la société en vue de réaliser cette opération de cession.

2014P00151SRLB2

Procès-verbal de l'AGE du 20/1/2014

Suivant acte S.S.P en date du 20/1/2014 enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Kébili le 23/1/2014 sous le numéro 14100247, quittance n° M005736 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal du 1ère instance de Kébili sous le n° 20144846 en date du 30/1/201, il a été résolu ce que suit :

1- La cession par Monsieur Idriss Ejercini, des 150 parts sociales à Monsieur Salah Dhaoui.

- 2- Le changement de la dénomination sociale de «JERCINE DATTES» à «ROYAL FRUITS».
- 3- La mise à jour des articles 7 et 8 du statut qui porte sur le changement de la structure de capital.
- 4- La mise à jour de l'article 3 du statut qui porte sur la dénomination.

2014O00015SRLB2

Procès-verbal de l'AGO du 21/1/2014

Suivant acte S.S.P en date du 20/1/2014 enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Kébili le 23/1/2014 sous le n° 14700246, quittance n° M005722 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Kébili sous le n° 20144846 en date du 30/01/2014, il a été résolu ce que suit :

1- La révocation de Monsieur Idriss Ej Ejercini, et la nomination de Monsieur Ali Dhaoui un nouveau gérant de la société.

2014O00016SRLB2

Société d'Injection des Bouchons «SIB»

Société à responsabilité limitée

Siège social : 6, avenue Kheireddine Pacha - 1002 - Tunis

M.F: 745292 S

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 août 2013 enregistré à la recette des finances Monplaisir le 15 novembre 2013, quittance n° 83959 enregistrement n° 13801121 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 15/1/2014 sous le n° 20142120, il a été décidé :

- Le renouvellement du mandat du Gérant Mr Mongi Mami pour les exercices 2013, 2014 et 2015,
- Le dépôt des états financiers de l'exercice 2012,
- Approbation des états financiers de l'exercice 2012,
- Affectation des résultats de l'exercice 2012,
- Quitus au gérant pour sa gestion durant l'exercice 2012,
- Nomination de Mr Fathi Neji en qualité de commissaire aux comptes de la société pour une durée de trois exercices : 2013, 2014 et 2015.

2014300312SRLB2

Liquidation

Masai Sourcing North Africa Société à Responsabilité limitée Capital de 10.000 DT

Adresse: 9 rue Mohamed Ali Annabi -1073 Montplaisir

RC: B243252004 MF: 861871G

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4 Novembre 2013, enregistré le 4 décembre 2013, enregistré à la recette des finances Montplaisir sous n°13501328, Quittance n° M087497, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n°D24722004 le 29/01/2014, il a été décidé la dissolution et la liquidation anticipée de la société et nomination de Monsieur Khaled Mehiri et Monsieur Anis Karray en tant que liquidateurs.

Tout créancier éventuel doit présenter les documents justificatifs de sa créance au liquidateur ci-dessus désigné dans un délai ne dépassant pas les trente jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse suivante : 9 Rue Mohamed Ali Annabi Montplaisir.

2014300327SRLB2

Augmentation de capital social

Société Sigma Industrie Société à responsabilité limitée Au capital social de 395.000 DT

Siège social : Rue 7 Novembre -Immeuble AC - 3^{ème} étage Centre Urbain Nord

MF: 0960391X/A/M/000

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 Janvier 2014, enregistré à la recette des finances ΕI Charguia n°14500539, Quittance n°8917 du 27 Janvier 2014 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère Instance de Tunis le 30 Janvier 2014 sous le n°D2463122006, il a été décidé ce qui suit : Augmentation du capital social de 250.000 DT afin de le porter de 145.000 DT à 395.000 DT.

2014300328SRLB2

SOCIETES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital Japan Parts Autos SUARL au capital de 30 000 dinars Immeuble Ezzahra rue Khaldoun 1001 Tunis

MF: 947693DBM000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3/1/2014 enregistré à la recette des finances rue de la Gare Tunis sous le n°14500072 quittance n°706 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date 15/1/2014 sous le n° D012382006.

Le capital de la société est augmenté de vingt milles dinars par la création de deux cent actions de cent dinars chacune. Les dites parts sont en totalités la propriété de l'associé unique. 2014T00738SRUB2

Avis

Sté TAVOSEDIA

Sté Unipersonnelle à responsabilité limitée

Au capital de 5.000 DT

Siège social : Appartement n° 13 complexe immobilier «Horizon» rue du Lac Maracaibo, 1053 Les Berges du Lac

Matricule fiscal : 1174048M/B/M/000 RC : B01196902010

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2011, enregistré à la recette des finances les Berges du Lac le 26 septembre 2011 quittance n° M071205 sous le numéro 11707006 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 27 septembre 2011 sous le numéro D0116782010, il a été décidé ce qui suit :

- Transfert du siège social de la société de l'appartement 13 complexe Immobilier «Horizons» rue du Lac Maracaibo, 1053 les berges du Lac au A-01 complexe Miniar, rue du lac l'Ourmia 1053 les berges du Lac.
- Modification des statuts er conséquence.

2014T00772SRUB2

Société Nouvelle du Restaurant «Le CORDOUE»

S.U.A.R.L au capital 120000.000D 13, rue F. Roosevelt La Goulette -Tunis

RC: B1161911997

En vertu du P.V de l'assemblée générale extraordinaire enregistrés à la

recette des finances la Goulette le 20/1/2014 sous le n° 14700417. quittance n° M005710 ainsi le contrat de cession ses parts sociales enregistrés à la recette des finances la Goulette le 20/1/2014 sous le n° 14100418, quittance n° M005712 et le P.V de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances la Goulette le 29/1/2014 sous le n° 14500582 quittance nº M008609 ainsi la mise à jour des statuts de la société enregistrés à la recette des finances la Goulette le 29/1/2014 sous le n° 14700583 quittance n° M008612, dont deux exemplaires de chaque actes ont été déposés au greffe du tribunal de 1 ere instance de Tunis le 30/1/2014 sous le reçu de dépôt D11643197, il a été décidé :

- L'approbation de la cession de la totalité des parts sociales de Monsieur Chennouf Moez qui sont 360 parts à Monsieur Chennouf Jalel qui est devenu le seul propriétaire de toutes les parts sociales.
- La transformation de la forme juridique de la société de SARL à SUARL.
- Monsieur Chennouf Jalel est nommé gérant de la société pour une période indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.
- L'approbation de la mise à jour des statuts de la société.

2014T00779SRUB2

Ajout d'activité secondaire Société «Averbel Labs»

MF: 1328209/P

Suivant PV de l'A.G.Extraordinaire en date du 10/1/2014, enregistré à la recette de l'enregistrement les actes de sociétés à Sousse le 24/1/2014, sous le n°14800211 quittances n°M000242-000241, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse le 30/1/2014 sous le n° 20144878 dépôt n° D098642013. Il a été décidé le changement d'activité pour devenir : Fabrication des jus.

2014S00279SRUB2

Société Media Center Development S.U.A.R.L au capital de 139 000 TND

MF: 1240122C/A/M/000

RC: B2555262012

Suivant décision extraordinaire de l'associé unique, Mr Mourad Feki du 18/1/2014, enregistrée de la recette de l'enregistrement des actes des sociétés

de Sfax en date du 21/1/2014 quittance n° M000321, n° d'enregistrement 14500298 et. dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'api de Sfax sous le numéro D252352012 en date du 22/1/2014, il a été décidé ce qui suite :

- d'augmenter le capital social de vingt mille dinars (20 000 DT) pour le porter de cent dix neuf mille dinars (119 000 TND) à cent trente neuf mille dinars (139 000 DT) ce par la création de deux cents (200) parts sociales nouvelles et de modifier l'article sept des statuts en conséquence.

2014B00172SRUB2

Augmentation du capital de AFIMTECH PLUS SUARL

Suivant assemblée générale extraordinaire du 29 Janvier 20 14 enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid le 30 Janvier 2014 sous n° 14500479, quittance n° M007388, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sidi Bouzid en date 30 Janvier 2014 sous numéro 20144850.

Il a été procédé d'augmenter le capital d'AFIMTECH PLUS SUARL à cent mille dinars.

2014D00038SRUB2

Société PROTOOLS - S.U.A.R.L M.F: 1253517M/A/M/000

En vertu d'un PV de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 21/12/2013 enregistré à la recette des finances de Ksar-Hellal le 16/1/2014 sous n° de quittance M002928 et n° d'enregistrement 14500079, et un contrat de cession de la totalité des parts sociales de Mr Aymen Chouk à Mr Karim Fantar signé et enregistré, dont deux copies ont été déposées au greffe du registre de commerce du tribunal de 1^{ère} instance de Monastir sous n° D153532012 du 21/1/2014.

Il a été décidé ce qui suit :

La transformation de la société en société unipersonnelle à responsabilité limitée S.U.A.R.L.

La nomination de Mr Karim Fantar en tant que gérant unique avec les pouvoirs les plus étendus.

2014P00136SRUB2

Modification de l'Objet et l'Ajout d'un établissement secondaire

ROYAL. ALU

MF: 1034439W/A/M/000

Suivant deux P.V extraordinaires du 4-3-2009 et 2-12-2013, enregistrés

respectivement à la recette des finances de Sayada le 22-1-2014 et 10-12-2013 sous le n° 14700042 et n° 13700589, Quittance n° M002211et n° M018263, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance du Monastir le 28-1-2014 sous le n° 20144455 il a été décidé :

- La modification de l'objet de la société qui sera comme suit : Ventes des profiles en aluminium et accessoires en détail.
- L'ajout d'un établissement secondaire à Mahdia Route de Tunis Lakwech.

2014P00150SRUB2

Société DOLCE VITA - SUARL MF: 1176253/Z

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24/1/2014 enregistré à la recette des finances rue El Khawarizmi le 30/1/2014 sous le n° M07981 quittance n° 14800438, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kairouan sous le numéro 20144855 daté du 30/1/2014.

L'assemblée générale à décidé d'augmenter le capital social de la société pour le porter de 105.000 dinars à 130.000 dinars.

2014H00037SRUB2

AUTRES SOCIETES

Dissolution et liquidation d'une Succursale et la nomination d'un liquidateur

BIO-RAD succ

Succursale d'une société étrangère Adresse : 20, avenue du 20 mars, Appartement n° 17, 1006 Bab Saadoun -Tunis

RC: B2443732004 MF: 000MA893282Q

Suivant PV de la décision du gérant de la Société «Bio-Rad Laboratories S.A.S» en date du 27 novembre 2013 enregistré à la recette des fiances de El Manar, le 21 janvier 2014, sous le n° 14500175, quittance n° M004337, dont deux originaux ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 28 janvier 2014 sous le n° 20144472, il a été décidé la dissolution et la liquidateur de la Succursale avec les pouvoirs les plus étendus pour accomplir toutes les opérations de liquidation de la Succursale.

2014T00735SODB2

La Société Mutuelle de Base des services Agricoles

Cave Viticole de Ghezala

MF: 7128 X

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 16 janvier 2014 enregistrée à la recette des finances de Mateur le 29-01-2014 sous le numéro 14700224 quittance n°M005103 a décidé à l'unanimité la continuité de l'exploitation conformément aux dispositions des articles 27 et 388 du code des sociétés commerciales.

2014R00397SODB2

Renouvellement du mandat du directeur de l'établissement stable en Tunisie

Général Electric International Incorporated

Etablissement Stable

Siège: Résidence Farah - rue du Lac Huron bloc A - 2053 les Berges du Lac - Tunis

M.F: 432859Y/A/M/000

Par acte S.S.P en date du 1er novembre 2012, enregistré à la R.F, rue Gandhi, Tunis le 29 janvier 2014 sous le n° 14800366, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 30 janvier 2014 sous le n° 20144890, Monsieur Mohamed Selim Ezzine a reconduit dans ses fonctions de directeur de l'établissement stable Général Electric International Incorporated «GEII»Tunis, jusqu'au 30 novembre 2014, avec les pouvoirs nécessaires à la gestion courante de l'établissement.

2014G00464SODB2

Avis

Société Mutuelle Centrale de Services Agricoles

Le "Groupement" de Mahdia

- En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du jeudi 12 décembre 2012 enregistré à la recette des finances Ali Belhouène de Mahdia le 17/12/2012 sous le numéro M3061 dont nomination de Mustafa Tlili trésorier de la société, dont deux exemplaires ont été déposés au

greffe du tribunal de première instance de Mahdia le 22/01/2014 sous le n°20143345.

- Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 29 décembre 2012, enregistré à la recette des finances Ali Belhouène de Mahdia le 9/10/2013, quittance n°35986 dont deux exemplaires avec les états financiers de l'année 2011 ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Mahdia le 22/01/2014 sous le n°20143345.

2014P00141SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé enregistré à la recette des Finances El Menzah 6, le 10/01/2014, quittance n° 4108, enregistrement n°14200246, Monsieur Marouen Ben Habib Zrelli, titulaire de la CIN n°07442045, domicilié au 77, rue Ali Douagi, El Menzah 5, Ariana, a cédé à la société Général Carthage Distribution, registre immatriculée ลน de commerce sous n°B03147572013, dont le siège social est sis au 2-15 bis avenue Mouawia Ibn Abou Sofiane. Menzah 5, Ariana, la totalité du fonds de commerce consistant en la vente du matériel informatique et ses accessoires, sis au 15 bis 2 avenue Mouawia Ibn Abou Sofiane, Menzah 5, avec tous ses éléments matériels et incorporels (MF: 1325930/W).

Les oppositions doivent être notifiées dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne au siège de l'acquéreuse la société Carthage Général Distribution sis au 2-15 bis avenue Mouawia Ibn Abou Sofiane, Menzah 5, 2027 Ariana.

Cette annonce a été publiée dans le journal Assabah, paru le 25/01/2014. 2014T00718FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître El Moncef Hellel, en date du 01/10/2012 et enregistré à la recette des finances Rue El Jazira Tunis le 12/10/2012 sous le n°1220301 reçu n°M070538, il a été vendu un fonds de commerce à usage prêt à porter et chaussure avec tous ses éléments corporels et incorporels. Sis à Zarkoun Centre n°14 de monsieur Mounir Ben Khaled El Hamdi à Mme Mahbouba Aloui. Les oppositions seront recevables entre les mains de l'acheteuse Mme Mahbouba Aloui dans un délai de 20 jours de la date de la parution de cette annonce au JORT.

Publié aux journaux La Presse et Essahafa du 29/1/2014.

2014T00724FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 23/01/2014, enregistré le 23/01/2014 à la recette des finances de la Marsa sous le n°14200477. quittance n°8999. Mr Naoufel Ben Ali Mohamed Ren Trahelsi demeurant à Sidi Thabet Ariana a vendu à Mr Salem Ben Ali Ben Tarchoun Dabboussi demeurant au 9 rue Ibn Marwan Kram Ouest, la totalité du fonds de commerce (vente du lait et dérivés) exploité dans le local sis au 44 rue Ezzine Ben Achour la Marsa.

Les éventuelles oppositions seront recevables entre les mains de l'acquéreur en son domicile sis au 9 rue Ibn Marwan Kram Ouest dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis est publié au journal «Achourouk» du 30/01/2014 n°8252. 2014T00753FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé non daté enregistré à la recette des finances rue de l'Autriche le 16-1-2014 quittance n° M003283 et n° 14200216 Mme Afef Attia a vendu le fonds de commerce sis à l'Avenue de L'hopital militaire El Omrane Tunis à Mr Youssef Dridi, toutes les oppositions doivent être Adressées au cabinet de

maître Dhaya Othman sis au 6 Rue El Maoussel Tunis dans 20 jours de la publication de cet avis dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Publié dans journal La presse le 30/1/12014.

2014T00755FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistre à la recette des finances de la Goulette sous le n°13206566 le 17/12/2013. Madame Wiam Elguinoubi épouse Hassen Jaidi; domicilié au 3 rue Osman El Bahri aine Zaghouan Laouina Tunis, vendu à M Mabrouk Ben Hassouna Ben Sadok Youssef domicilié au Kahef Chouayb Elkabel Siliana la totalité du fonds de commerce buvette «Cafétéria», avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité à la rue résidence Cartagena n°6 Ain Zaghouan Laouina Tunis.

Cet avis a été publié à la page 10 journal «le Temps» du 24/01/2014

Les oppositions au paiement du prix se feront à l'adresse suivant : au bureau de Maître Houria Foudhayli Route de Bizerte Km 4 cité Enasser Mnihla Ariana dans les 20 jours au plus tard suivant l'insertion de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2014T00762FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de 21/1/2014 commerce daté enregistré à la recette des finances Avenue Soulom Grombalia Tunis Quittance n°M005356, enregistrement n° 14200168. Monsieur Ahmed Ben Abdallah Ben Ahmed Kabboura, Carte d'identité n°05052166 Tunis. A vendu toute la tonalité du fonds de commerce exploitée (Café) nommé «Café Arriyadh» à Madame Saida Ben Attoumi Almahjoub épouse Mokhtar Abide, carte d'identité n°01795318 Tunis. Sis avenue Habib Bourguiba Grombalia Tunis.

Toute opposition doit être notifiée à la main de l'acheteur, sis Avenue Habib Bourguiba Grombalia Tunis. Dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au Journal le Quotidien en datte le 31/01/2014.

2014T00763FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP du 21/01/2014 enregistré à l'Ariana le 22/01/2014 quittance n°M005356 enregistrement n°14200289, Mr Hichem Toueiti demeurant à la Résidence Misk Appt C 1-6 Jardins Menzeh 2 Tunis, a cédé à Mr Hatem Hajlaoui demeurant au 149 rue Kendi Ben Arous, le fonds de commerce (restaurant et pizzeria) exploité dans le local situé au 17 rue de Grasse l'Ariana.

Les oppositions doivent parvenir entre les mains de l'acheteur au 149 rue le Canadien Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien Assahafa le 28/01/2014.

2014T00764FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 24/1/2014 quittance 7189 enregistrement n° 14200320, les héritiers de Zohra Ben Massoud : Hejer Ben Fahem, Mohamed El Fhadel El Fahem, Zaineb Ben El Fahem, Ismail Ben El Fahem, Yamina Ben El Fahem, Mahassen El Fahem, Ayoub El Fahem, Ghofrane El Fahem et Leila Sliti pour le compte de son fils Ali El Fahem cèdent la totalité du fonds de commerce sis à la rue du Caire n° 3, 1er étage Tunis à Monsieur Habib El Euche.

Les oppositions sur le montant de la vente doivent être adressées entre les mains de Maître Nabil Wahada situé au 15 rue Borj Bourguiba Tunis dans les 20 jours qui suivent l'apparition de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» du 31/1/2014. 2014T00770FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 8 janvier 2014, enregistré à la recette des finances rue Al Jazira Tunis, le 29 janvier 2014, quittance n° 8324, enregistrement n° 14200334.

Monsieur Mzid Chokri, a vendu à Monsieur Jemai Béchir, la totalité des deux fonds de commerce exploités dans les locaux n° B02 et B03 sis au rez de chaussée de l'immeuble situé à Tunis rue d'Angleterre, rue Al Jazira et rue de Russie.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acquéreur Monsieur Jemai Béchir demeurant auxdits locaux n° B02 et B03 sis au rez de chaussée de l'immeuble situé à Tunis rue d'Angleterre, rue Al Jazira et rue de Russie, dans le délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» du 1/2/2014.

2014T00771FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 20/1/2014 et enregistré à la recette des finances Menzeh 6 Ariana re 22/1/2014 sous le numéro 14200442 quittance n° M7744 Madame Salma Jneyah C.I.N n° 08431001 demeurant au 18 rue Mongi Bali Sousse a cédé à Monsieur Aymen Mbarki et Atef Dabbabi le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la résidence Tej Ennasr boutique numéro 5 avenue Hédi Nouira Ennasr 2 Ariana.

Les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT entre les mains de maître Ghariani Habib avocat dont l'étude est sis au centre commercial Dorra Manar 3 bloc B, bureau 3 Tunis.

Le contenu de cette annonce a été publié au journal «Essahafa» du 25/1/2014.

2014T00776FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Goulette le 24/1/2014 sous le n° 7380 reçu n° 14200517 Madame Aloui Warida a vendu à Monsieur Mohamed Rami Albohli le fonds de commerce à usage de vente de fruits secs, situé rue 10 Farhat Hached Carthage Salambo, 2085, Carthage.

Le prix de vente est assuré sous mains de Madame Aloui Warida.

Les oppositions seront acceptées vingt jours à partir de la publication au JORT de la présente annonce à l'adresse de Maître Bounatirou Olfa avocate sis au 258 avenue Habib Bourguiba Le Kram - Tunis.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» et «le Quotidien» du 29/1/2014.

2014T00778FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré à la recette des finances d'el Menzah 6 le 28/01/2014 sous le n° 14200556. Quittance n°M009924. La société TOPREST, sise au 1, Rue Mustapha Abdesselem, Ksar Tej, Menzah 5, 2080 Ariana, inscrite au registre de commerce du tribunal de première instance de l'Ariana sous le n°B03218222010 a cédé le fonds de commerce ayant pour objet l'activité de restaurant fast-food sis au Rez-dechaussée de l'immeuble sis au boulevard de la liberté à El Menzah V. à monsieur Mohamed Moez Ben Mohamed Ben Mohamed Masmoudi. demeurant au 11, Rue du premier juin, mutuelle ville Tunis avec tous ces éléments corporels et incorporels. les oppositions Toutes seront admises chez maître Ahmed Abbes Lakhoua, 13, Rue docteur Calmette Mutuelle ville Tunis et ce dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette publication au JORT.

2014R00400FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé le 22/1/2014 et enregistré à la recette des finances du Sfax le 22/1/2014 sous n° de quittance M009432, n° d'enregistrement 14200196, Belguecem Lousif Titulaire CIN 13420964 a vendu à Mohamed Guzeni titulaire CIN 03770921 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de Lait et ses dérivés au local n° 10 situé à Immeuble Venizia Route de Gremda Km 0.5 Sfax.

Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de Maître Mallek Sami sis rue Abou El Kacem

Chebbi Imm Elissa centre bloc A 1er étage n° 103 Sfax, dans un délai de 20 jours a partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal «Essabeh» du 29/1/2014.

2014X00171FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte authentique rédigé le 9/1/2014, Mr Radhouane Ketat a donné à son épouse Karima Ketat la totalité d'un fonds de commerce sis à la rue Habib Maazoun n°67 Sfax avec toutes ses composantes matériels et morales.

Toutes les oppositions doivent être adressées à Mr Radhouane Ketat sis à la route Gremda km 0.5, immeuble Médina Centre Magasin n°4 - Sfax.

Publiée au journal «La Presse et Essahafa» le 30/1/2014.

2014X00177FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat du 21 janvier 2014 et enregistré à la recette des finances d'Ouardanine le 22 janvier 2014, reçu n° M001455, n° d'enregistrement 14 200058, Mr Ali Ben Mohamed Mansour a cédé son fonds de commerce avec tous ces éléments matériels et incorporels affectés à l'exercice de vente des produits d'alimentation et cosmétiques exploité au local n° 9, avenue Habib Bourguiba - Ouardanine, à Madame Najeh Hélal épouse Mansour Kamel.

Les éventuelles oppositions sont admises à l'adresse indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 29/1/2014.

2014A00104FCCC2

Annulation du contrat d'un fonds de commerce

Suivant acte d'annulation de vente d'un fonds de commerce signé le 16 janvier 2014 et enregistré au recette des finances de Houmt Souk Djerba le 24 janvier 2014 sous quittance n° M006653 et enregistrement n° 14200269 les deux parties en met d'accord d'annulation de contrat de

vente d'un fonds de commerce signé entre Madame Monia Bent Hamed Ben Mohamed Akari et Monsieur Chaker Ben Chedly Ogar le 16 juillet 2013 et enregistré à la recette des finances de Houmet Souk Djerba le 22 juillet 2013 sous quittance n° M048169 et enregistrement n° 132021101 du local sise à la rue Mohamed Badra Houmet Souk Djerba.

Toute opposition sera faite au bureau de maître Samir Ben Abdallah sise à l'avenue Béchir Seoud Houmt Souk Djerba dans un délais de 20 jours à partir de la publication au JORT.

2014M00105FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P daté du 29/1/2014 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet - Gabès reçu n° 6090 n° d'enregistrement 14200723, Monsieur Houssem Elherech Gabès a cédé à Monsieur Houssem Ferjeni l'ensemble du fonds de commerce cité à l'avenue Aboul Kacem Echabbi - Gabès.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT à l'adresse du fonds de commerce, cité à l'avenue Aboul Kacem Echabbi - Gabès.

2014Z00036FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S privé en date du 17 janvier enregistré à la recette des finances de Gabès le 17 janvier 2014 n° 14200431, reçu n° 3368, M. Lassaad Ben Boubakar Ben Edhahak n° CIN n°03365024 sis à avenue Habib Bourguiba Gabés a vendu à Mr Essalami Ben Abdollah Ben Essalami Mami n° CIN05805425 sis à Enazla Chatt Essalam Gabès la totalité d'un fonds de commerce sis à avenue Elwaha Jara n° 187 (avec tous les éléments corporels et in corporels).

Les oppositions seront reçues entre les mains de maître Boukriba Monji sis à la rue Ali Djamel gabes qui sera considéré comme domicile élu dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux "Le Quotidien" le 25/1/2014 et "Echourouk" du 26/1/2014.

2014Z00039FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 26/12/2013 enregistré à la recette de finances du Korba le 7/1/2014 sous le n° 14200027, quittance n° M000629, Monsieur Nizar Ben Hamda Telmoudi, titulaire de la carte d'identité n° 06251938, délivrée à Tunis le 4/11/2010, a vendu à Monsieur Slim Ben Kamel Gliouise, titulaire de la carte d'identité n° 06383510, délivrée à Tunis le 31/5/2013, tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destinés en un café sis avenu 7 Novembre Korba.

Toutes les oppositions concernant le paiement du prix doivent être présentées dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au JORT auprès du vendeur.

Le présent avis a été aussi publié au journal «Attounissia» du 29/1/2014.

2014N00111FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente du fonds de commerce le 29/1/2014 enregistré à la recette des finances de Chebba dans la même date sous le numéro 3377. Mr Mohamed Mokhtar Majdi résidant au Thohret Etiab Elbir Lahmar Tataouine le propriétaire du l'Hôtel et café et un fonds de restaurant Riyad, rue de Palestine Chebba déclare de vendre tous les composants commerciaux d'origine physique et moral à Monsieur Abdel Hédi Mahersi résident à Ouled Abdallah Malloulech Mahdia et choisi les délais d'oppositions de 20 jours à compter de la date de dépôt de l'annonce de vente dans le Journal Officiel de la République Tunisienne. Pour tout contact, ils ont également choisi la même adresse que le fonds de commerce, ce contrat est rédigé par Monsieur Noureddine Barioul après avoir expliqué le contenu au deux cotés.

2014P00148FCCC2

Location gérance libre

Gérance libre

En vertu d'un acte s.s.p en date du 21/1/2014 et enregistré à la recette des finances cité Mahrajène le 24/1/2014 sous n°14300359 quittance n°6244 Kabil Daoued CIN n°05449449 a donné en gérance libre au locataire Kantaoui Karim Jgham la totalité du fonds de commerce destiné à être exploité dans toute activité commerciale au local 8 sis à place el Menzah pour la durée de 9 années renouvelable à partir du 1/2/2014 jusqu'à 31/1/2023.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» le quotidien en date du 31/1/2014.

2014T00719FCCC3

Location d'un fonds de commerce En gérance libre

Suivant acte sous seing privé en date du 24/01/2014, enregistré à la recette des finances Denden le 24/01/2014 sous le numéro 14300195 quittance n°M004541, avec lequel Mme Gharbi Karima a loué en gérance libre à M Jbali Ghachem, tout le fonds de commerce destiné comme restaurant Fast food sis à la rue Assad Iben Elfourat n°02 Denden La Manouba, avec ses éléments corporels et incorporels pour une durée d'un an renouvelable allant du 01/01/2014 au 31/12/2014

Lequel avis a été publié dans le quotidien Essahafa du 30/01/2014 page 26.

2014T00760FCCC3

Contrat de location gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 6/1/2014, rédigé par Maître Randa Braham avocate à Sousse, enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse le 10/1/2014, reçu n° 3232, numéro d'enregistrement 14300170, Hassen Ben Monsieur Ameur Dhmaled ayant au domicile chez Maître Randa Braham 11, rue 3 août Trocadéro - Sousse, titulaire de la CIN n°02871248 Tunis 13/03/1998, a loué en gérance libre à Mr Hamdi B. Lamine Dridi demeurant à la rue Tanger - Sousse, titulaire de la CIN n° 08434191 Tunis 7/4/2012 la totalité de son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans un café dénommé «NAFOURA» sis aux Maisons des Jardins à Port El Kantaoui.

Les oppositions doivent être adressées au rédacteur du contrat maître Randa Braham, 11, rue 3 août Sousse, et ce dans un délai 20 jours à compter de date de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette location a été publiée aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 25/1/2014.

2014S00280FCCC3

Avis de location d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seina privé établi en date du 30 décembre 2013 et enregistré à la recette des finances rue Tarek Ibnou Zied à Bizerte n° de quittance 4161 et n° d'enregistrement 14300372 Monsieur Férid Ben Slimane Ben Othman, demeurant rue la nouvelle plage bloc 1 étage 4 appartement 14 Sidi Salem - Bizerte, inscrit au registre de commerce auprès du greffe du tribunal de première instance de Bizerte sous le A175472000. Matricule fiscal 0733679V. a loué à son fils Yosri Ben Slimane Ben Othman, commercant, demeurant rue la Nouvelle Plage bloc 1, étage 4, appartement 14 Sidi Salem - Bizerte, le fonds de commerce consistant en le local destiné pour la vente les vélos et vélomoteurs anisi que leurs pièces de rechanges exploité dans le local commercial sis place Bombachi Mohamed Bejaoui et ouvrant sur la rue 20 mars à Bizerte avec tous ses éléments matériels et immatériels et ses composant le 1er janvier 2014 et se terminant le 31 décembre 2018.

Le présent avis a été inséré sur les colonnes des journaux quotidiens «Echourouk» paru le 26 janvier 2014 page 28 et "Le Quotidien" paru le 28 janvier 2014 page 3.

Ceci étant les oppositions seront reçues par Maître Mestoura Khemais, avocat à la cour de cassation 33, avenue Taieb El M'Hiri - Bizerte 7000 et ce dans les vingt jours qui suivent la date de publication du présent avis au J.O.R.T.

2014E00045FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 10 Octobre 2013, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 22 Octobre 2013, quittance n° 57187 enregistrement n° 13305034. Madame Bouchoucha Fatma demeurant au 03 Rue Sassi Bahri Bizerte a loué à Madame Ferjaoui Om Essaad demeurant à la cité El Jalah II Hachad Bizerte la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en une bijouterie, sis au 03 Rue Sassi Bahri Bizerte.

Cet avis de location a été publié au journal «Al Chourouk» le 30 Janvier 2014.

2014E00048FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : «Ligue Tunisienne Femme et Famille » (LT2F)

Adresse : 58 Avenue de la liberté, 1002, Tunis

Buts : Traiter des problèmes de la femme et de la famille, renforcement du rôle de la femme dans la société.

Présidente : Zouhour Kourda.

2014T00723APSF1

Constitution du Syndic des Propriétaires Résidence Les Lilas Aouina - Tunis

En vertu du Procès-Verbal de l'AGO tenu le 30 Mars 2013 enregistré à la recette des finances La Goulette le 29 Avril 2013 sous le n° 13701221 - quittance n° 31133, s'est formé le Syndic des propriétaires Résidence Les Lilas sise rue des Lilas Aouina - Tunis et en vertu du Procès -Verbal des membres du syndic du 20/8/2013, il a été décidé de nommer :

Naim Ben Said: Président.

Hamdi Maatoug: Vice-Président.

Foued Bouazra: Trésorier.

Mohamed Ben Dhia : Secrétaire

Général.

2014T00729APSF1

Constitution d'une association

Suivant acte sous seing privé en date du 3/1/2014 sous le n° RR950747855 TN.

Il a été constitué une association :

Dénomination : «ASSOCIATION JOUSOUR ETTAAWEN»

Objet:

Objectif principal de l'association est de motiver l'énergie productive et le sens de la responsabilité chez les personnes pour quitter la complaisance et de transformer cette énergie productive en efficace pour le développement de la société tel que :

- Soutenir les entreprises et les petites entreprises et aider les familles matériellement dans le besoin.
- Acquisition des compétences professionnelles pour les jeunes et leur intégration dans la vie active à travers leur formation et de réadaptation pour la préparation de projets de développement.
- Faire tout les travaux humanitaires pour familles et aux personnes dans le besoin.

Siège social : 17 rue Baraka Khaanadar le Bardo Tunis.

Le président : Mme Hend Ayed.

Le trésorier : Melle Leila Hosni. Le rapporteur : Melle Imen Somai.

2014T00767APSF1

Constitution d'une association

Nom : Observation national d'éducation

Adresse : Avenue de la liberté Mohamadia 1145.

Les objectifs :

- 1- Lute contre l'abondant de renseignement.
- 2- Lutte contre la déviation.
- 3- Entretien de rétablissement scolaire.
- 4- Recyclage gratuits des élèves

Les membres :

1- Farouk Bouazizi : Président

2- Ahmed Ferchichi: Sous président

3- Yassine Elefi: Trésorier

4- Dieb Zhaia : Secrétaire général

5- Hechmi Ismail : Presse

2014R00385APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association tunisienne des managers des joueurs.

Adresse: 18 rue Arabie Saoudite 2ème étage Tunis.

Objectif:

- Maître en conscience le manager des joueurs et leur définir les domaines de leurs activités et les encadrés par la participation tout ce qui leur permettre d'en l'exercer parfaitement.
- L'assistance d'organiser les affaires des managers selon les règlements submentionnés.
- Déterminer l'importance de leurs domaines.

Président : Abdelbasset Chebi Vice Président : Kouki Walid. 2014R00392APSF1

Constitution d'une association

Nom d'association : Association tunisienne des droits et des libertés.

Objet et objectifs : Défendre les droits, les libertés civiles et acquis nationaux et fournir un espace vaste pour toutes les catégories afin d'affermir les principes de la démocratie et du pluralisme intellectuel.

Siège : Quartier agricole Sidi Bouzid 9100.

PV de constat n° 22609 du 19/12/2013.

2014X00174APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Amicale des employés et des ouvriers de la Municipalité de Mateur.

Objectif: Développer le travail social au profit des employés et des ouvriers de la Municipalité Mateur.

Président : Nefzi Ali

Numéro et Date de l'accusé de réception du 24 janvier 2014.

RR991505270TN 2014E00043APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association électro-Elquods Judo Club de Kairouan

Siège social : Hall d'exposition électro-Elquods Awled Farhan Kairouan

Objectifs : Encadrement des jeunes et encourager le développement des capacités physiques.

Sous la supervision de M. Nadhir Barrek Président du Club.

2014H00039APSF1

Homologation de résolutions

Procès-verbal

Suite à la sélection du nouveau bureau de l'Association Sportive de la Pharmacie Centrale de Tunisie, une réunion ordinaire s'est tenue le 17 décembre 2013 au siège social situé à 51, avenue 10 décembre 1948 - Cité Mahrajene El Menzah pour redistribution des postes conformément à l'article 18 de son statut particulier les postes suivants :

Mohamed Nouira: Président

Mzoughi Mohamed Ali: Secrétaire général.

Mohamed Mehdi Weslati: Trésorier.

Une copie du procès-verbal a été enregistrée à la recette des finances cité Mahrajène sous le n° 13806341 du 19 décembre 2013, n° de quittance 73626.

2014R00384APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques Maître Mohamed Hédi Avocat à la cour de Cassation 22, rue de Marseille Tunis

Tel: 71 351 282 Fax: 71 258 570

- 1) Partie poursuivante : Arab Tunisian Bank, ATB, en son représentant légal demeurant à son siège social au n° 9 Rue Hédi Nouira, Tunis 1001, Inscrit au registre de commerce sous le n° 167001997, ayant élu son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Hédi, 22 Rue de Marseille Tunis.
- 2) Partie saisie : Tarek Ben Abderrahmene Ben Lamine Malek, titulaire de C.I.N n°07755057, demeurant au n° 9 rue Ibrahim Ibn El Aghlib Mutuelle ville Tunis.
- Avocat poursuivant : Maître Mohamed Hédi, Avocat à la cour de cassation, 22 rue de Marseille, Tunis.
- 4) Immeuble saisi : La vente portera sur 5000 m², entourés de clôture, représentant la totalité des parts Indivises que possède la partie saisi dans le titre foncier n°1012 Ariana dénommé «Torrente Gaspare» d'une contenance ; globale de 32450 m². Ledit immeuble est sis à Chabbaw Oued Ellil gouvernorat de Manouba.
- 5) Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de cent quarante milles dinars (1.40.000,000D).
- 6) Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 3 mars 2014 à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Manouba à partir de neuf heures et suivant du matin.
- 7) Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine pendant le jour.

Observation : La participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un Avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

- Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur du lieu de l'immeuble saisis pour participer à l'adjudication.

Pour plus de renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Manouba.

2014T00725VEPA1

La Centrale des avocats tunisiens Représentée par Maître Ghannouchi Mohamed Foued

Av. Kheireddine Pacha - Tunis, Centre Pacha, Bloc A 3^{ème} étage Appt 3.1

Fax: 71.951.198

Tel: 71.951.229 - 71.951.259

La partie poursuivante : La Banque Internationale Arabe de Tunis, S.A, représentée par son. Représentant légal, R.C n°B187881996, sise à Tunis 70/72, avenue Habib Bourguiba.

La partie poursuivante : La société Bir M'Chergua de Transport et de Services (S.B.M.T.S) S.U.A.R.L, représentée par son Représentant légal, sise à Bir M'chergua, Avenue 7 novembre Zaghouan, R.C n°B068562004 au Tribunal de 1ère instance de Zaghouan, MF : 865718Q.

2- Monsieur, Adli Ben Mohamed Cherif - Tunisien, Gérant de société, demeurant à cité Essaada El Fahs Zaghouan titulaire de la CIN n°00933263.

Avocat de la partie poursuivante : La Centrale des Avocats Tunisiens représentée par Maître Ghanouchi Mohamed Foued, dont le siège social est à l'avenue Khaireddine Pacha - Tunis Pacha Centre, Bloc A - 3ème étage - Appt 3.1.

Description du bien immobilier : Les 400 parts indivises du bien immobilier dénommé "El Hana", objet du titre n°949 Zaghouan, contenance totale de 02 ha 11 a 05 ca, sis à Bir M'chergua, Avenue 7 novembre. Ledit bien est d'une superficie totale de 420 comprenant une villa de type duplex d'un rez-de-chaussée constituée d'une superficie de 144 m², composé d'un salon, cuisine, salle d'eau, cour et un escalier menant au premier étage.

- 2- Un premier étage d'une superficie de 144 m²; composé de 04 chambres à coucher salle de bain et un balcon.
- 3- Un garage intérieur (pour voiture) d'une superficie de 40 m^2 et d'une largeur de 25 cm avec une grande porte de 3 m .

4- Un mur : longueur 82m et largeur 25cm, hauteur 2m et constitué d'une porte de 3m et un autre porte de 1.40m.

Une contenance (de coté) de 216 m².

Remarque: La construction est moderne, les parois externes en double, l'escalier en marbre et un plafond en plâtre artificiel.

Le prix du bien immobilier :

Le prix total du dit bien est fixé à (deux cents quatre vingt douze cinq cent quatre vingt dinars (292 .580.000) selon le rapport d'expertise préparé par l'expert Saber Lassoued

Date et lieu de la vente : Vendredi 7 mars 2014 à 9h00 du matin à la chambre des criées du tribunal de première instance de Zaghouan.

Remarque: Pour visiter le bien immobilier objet de la vente, toute personne a le droit de se prendre à l'adresse indiquée et aux heures de travail.

Le cahier des charges est déposé au greffe du Tribunal de première instance de Zaghouan ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant.

La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2014T00742VEPA1

Vente après réduction de 40% du prix d'ouverture

Cabinet Maître Walid Ben Amor, Avocat

Rue 8000 Monplaisir center appt. 2-2 Monplaisir - Tunis

Il sera procédé le lundi 24 février 2014, à 9h00 et suivante devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Grombalia la vente suivante :

Poursuivant : Arab Tunisian Bank société anonyme en la personne de son représentant légat ayant son siège social au 9 avenue Hédi Nouira 1002 Tunis, inscrite au registre de commerce sous le n° B167001997.

Poursuivie : Moncet Ben Salem Ben Mohamed Haloui, demeurant à l'avenue Habib Bourguiba, Hammamet - Nabeul.

Immeuble à vendre : La totalité de 100 parts indivises revenant à la partie saisie de l'immeuble dénommé «Mehrzia VIII» objet du titre foncier n° 597598 Nabeul sis à Oued Ennakhi, cité Erriadh, Nabka de la localité d'Hammamet Gouvernorat de Nabeul, il s'agit d'un terrain situé dans une cité résidentielle.

Prix d'ouverture : Six milles deux cent soixante deux dinars 920 millimes (6.262,920D), pour la totalité de l'immeuble après réduction de 40% du prix d'ouverture suite à l'audience du 30/12/2014. Frais et honoraires en sus.

Possibilité de visiter l'immeuble selon l'horaire administratif.

Pour de plus amples renseignements contacter le dit- tribunal ou l'étude de l'avocat Maître Walid Ben Amor, demeurant à la société d'avocats ATR rue 8000, imm. Montplaisir - center, Montplaisir - Tunis, n° téléphone : 71908120.

2014T00750VEPA1

Vente aux enchères publiques Cabinet Maître Oula Ben Nejma 12, rue des Tanneurs

Tél / Fax: 71.341.683

Parties poursuivantes : Monsieur Salah Dhibi en qualité de syndic de faillite de la société «Comptoir Africain de Bâtiment, SARL, registre de commerce n°194991996, demeurant à numéro 92 la rue 8600 Charguia 1 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Oula Ben Nejma, avocate, 12 rue des Tanneurs Tunis.

Parties poursuivies : La société «Comptoir africain de bâtiment» représenter par son représentant légal monsieur Salah Dhibi en quanti de syndic de faillite de la société «Comptoir africain de bâtiment », SARL, registre de commerce n°194991996, demeurant au numéro 92 la rue 8600 Charguia 1 Tunis.

Désignation de l'Immeuble saisi : Il s'agit de 25710 parts indivises de la totalité des 80620 parts objet du T.F n°136710 Tunis dénommé "Sokari" d'une superficie de 80620 m² sise au bord du Lac Raoued Sokra peut être atteint par une route pavée située à la Sokra Nord gouvernorat de l'Ariana et constituant un terrain nu, rectangulaire, plat, non clôturé et en cas de négligence complète.

Mise à prix : Cinq millions cent quarante deux mille dinars (5.000.142D.d000).

Date et lieu de l'adjudication : Lundi 24/02/2014 au tribunal de 1ère Instance de l'Ariana chambre des criées.

Conditions de visite de l'immeuble : Le terrain peut être visité durant les jours et les heures du travail.

Ne peut participer à la vente que celui qui a consigné le tiers de la mise à prix au moins ou celui qui est munis d'un chèque certifié s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative préalable.

2014T00752VEPA1

2^{ème} avis d'adjudication ajournée Etude Maître Bouzaiene Houcine Avocat à la cour de cassation Imm. El Mafez Place du marché Siliana

Le créancier poursuivant : Habib Kinzizi demeurant à Knaziz Drija Bargou Siliana.

Le débiteur saisi : Slim Kinzizi demeurant à Knaziz Drija Bargou Siliana.

Objet de la vente : Un immeuble agricole non immatriculé de la situant de au bord sud se route Bargou Knaziz Drija Bargou Siliana (2 parcelles) Superficie (6 Hec 32 Are 43 Cent).

La mise à prix : Après réduction de 40% et les condition de la participation aux enchères : Vingt mille sept cent vingt sept dinars 960 millimes (20.727,960).

La date de l'adjudication : Le lundi 3 mars 2014 à partir de 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Siliana palais de justice Siliana.

2014R00398VEPA1

Avis d'adjudication d'un immeuble immatriculé

Etude : Maître Bouzaiene Houcine Avocat à la cour de cassation Imm.El Mafez Place du marché Siliana.

Partie poursuivante : Héritiers de Mabrouka Ben Ali Sghaier : Ses fils : Lazhar Ben Mabrouk Khilet et ses frères Brahim, Hammouda, Mongi Ben Mabrouk Ben Hmed Bel Haj, Rue 3085 n°21 cité Hlel Tunis.

Partie saisie : Héritiers de Morad Ben Ali Sghaier.

Sa veuve : Iljia Bent Saleh Mabrouk et ses fils : Sassi - Adel- Zohra Najia-Hallouma Ben Mrad Ben Ali Sghaier, demeurant Rue Salem Jirbi n°24 cité Hlel Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Bouzaiene Houcine avocat à la cassation, Immeuble El Mafez 1er étage Siliana.

Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit d'une terre agricole objet du titre foncier n°11157 Siliana nommé «Rim» Réside à Sfina délégation de Siliana Sud gouvernorat de Siliana formée de 7 parcelles d'une Superficie globale de 40057 m².

La mise à prix : dix sept Mille cent soixante treize dinars trois cent Millimes (17 173,300d).

La date de l'adjudication : le lundi 24 février 2014 à partir de 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Siliana palais de justice Siliana.

Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour du 8h du matin à 18h.
- Les étrangers ne peuvent pas participer qu'après, l'obtention de l'autorisation du gouverneur de Siliana.
- Les enchères sont portés par l'intermédiaire d'un Avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consignés au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou ayant présentées à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2014R00399VEPA1

Vente aux enchères publiques 40%

L'adjudication aura lieu lundi 3 Mars 2014 à partir de 8h30 à l'audience des criées au tribunal de 1ère instance de Kairouan.

Poursuivant : Union internationale des banques, représentée par son représentant légal, commerçant, inscrit au registre commercial du tribunal de 1^{ère} instance de Tunis sous le n°B 5161996 domicilié au 65 Av. Habib Bourguiba.

Partie saisie : Hssan Ben Bouali Ammari, Commerçant, domicilié à Ktitir Awlad Achour Bouhajla Kairouan C.I.N 02050531.

Avocat poursuivant : Maître Kasdalla Naceur avocat à la cour de cassation rue 3 août n°24 Sousse.

Immeuble objet de la vente :

La totalité de l'immeuble dénommé «Fattoum» objet du titre foncier 0058797 Kairouan. Situé à Ktitir - Bouhajla terrain à vocation agricole dune superficie de 9141 m².

Mise à prix 40% : (16.453.800 D)

Conditions de la visite de l'immeuble :

Chaque jour sans conditions particulières.

2014S00283VEPA1

Vente aux enchères publiques Etude Maître Zridette Lazhar Avocat à la cour

Avenue Farhat Hached - Zarzis

Tél.: 75.681.366

A la demande d'Abdelghani Ben Saad Ben Abdallah Jamaa ouvrier à l'étranger demeurant à Zarzis représenté par Maître Zridette Lazhar, avocat à la cour, en sa qualité de créancier poursuivant.

Le débiteur saisi :

Béchir Ben Habib Houires, ouvrier à l'étranger titulaire de la carte d'identité nationale n° 03587687 délivrée à Tunis le 14/1/2010 demeurant à Ezzahra - Tataouine en sa qualité de débiteur adjudicateur.

Immeuble saisi:

La maison objet de la saisie se situe en bas de Ksar Ezzahar délégation de Tataouine Nord Gouvernorat de Tataouine consistant en une villa moderne composée de 2 étages : rez de chaussée et étage et un petit appartement en rez de chaussée, et d'un terrain entourant la construction de tous cotés.

La façade de la maison est en pierre découverte et le sol est en carrelage les murs de la cuisine et de la salle de bains sont couverts de faïences, équipé d'électricité et d'eau potable.

L'immeuble est délimité au sud par le reste de terrain de défendeur sur une longueur 27m, à l'est par le reste de terrain de défendeur sur une longueur de 29m, au nord par une piste ou se trouve l'entrée sur une longueur de 36m2 et à l'ouest par le reste de terrain du défendeur sur une longueur de 43m.

La surface totale du terrain y compris la maison est de 1065m2 dont 352m2 couvert en R.D.C et 98m2 couvert en premier étage et 108m2 la surface du petit appartement.

La maison se compose de 5 chambres, un couloir, une cuisine, une SDB, un garage, un W.C à l'extérieur, une citerne, un salon, une terrasse et 2 balcons de coté sud et nord à l'étage.

L'appartement est équipé et se compose d'une chambre et une véranda, le sol est en parterre avec SDB et cuisine en cours de finition.

Mise à prix :

La valeur totale de l'immeuble saisie est de cent quatre vingt quinze mille cent cinquante dinars (195.650.000 D) d'après l'estimation faite par l'expert Monsieur Nacer Bou Kchim, ordonnée par Monsieur le Président du tribunal de première instance de Tataouine en vertu de l'ordonnance sur requête n° 20685 du 11/9/2013 outre les frais de poursuite qui seront annoncés le jour de l'audience fixée pour le lundi 17 mars 2014 (17/3/2014) à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Tataouine.

NB:

Les étrangers ne pourront participer à l'adjudication qu'après obtention de l'autorisation de Monsieur le gouverneur de la région.

Pour pouvoir participer à l'adjudication, on doit consigner le tiers de la mise à prix.

On peut consulter la cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Tataouine, ainsi qu'a l'étude de l'avocat poursuivant.

2014M00101VEPA1

Vente aux enchères publiques

Demandeur - Poursuivante : Faiza Bousaid, demeurant à Bembla, CIN n° 04072407 délivrée à Tunis le 7/5/1996.

Défendeur : Les héritiers de Khira Brahem (Omat El Khir).

- 1) Hasna Bent Salem Gbila, demeurant à la rue Ali Belhouan Bembla.
- 2) Jalila Bent Salem Gbila, demeurant à la rue Ali Belhouan Bembla.
- 3) Mahbouba Bent Salem Gbila, demeurant à la rue Ali Belhouan -Bembla.
- 4) Fatma Bent Salem Gbila, demeurant à la rue Ali Belhouan -Bembla.
- 5) Abdelwahab Ben Salem Gbila, demeurant à la rue Belhouan -Bembla
- 6) Kamel Ben Med Bouatai journalier, demeurant à la rue Ali Belhouan -Bembla.
- 7) Néjib Ben Med Bouatai journalier, demeurant à la rue Ali Belhouan -Rembla
- 8) Abderazak Ben Med Bouatai, journalier demeurant à la rue Ali elbalhwan Benbla
- 9) Nejiba Bent Med Bouatai, demeurant à la rue Ali Belhouan -Bembla.

Avocate poursuivante : Maitre Bizid Besma immeuble Bab El Kram -Monastir.

Immeuble mis en adjudication : La totalité d'un huitième de la tradition maison, sise à la rue Ali Belhouan - Bembla, elle est limitée au Sud Habib Salam, au nord Dar Ejdidi Lagab, à l'Est rue et à l'Ouest Dar Elmani.

Mise à prix : Dix milles six cents dinars plus la part aux frais de cette adjudication.

Date de l'adjudication : Le mercredi vingt six février deux milles quatorze (26/2/2014) à partir de 9 heures du matin à la salle de criées au tribunal de 1 ère instance de Monastir.

La visite de l'immeuble : Toute intéressé pourrait visiter l'immeuble chaque dimanche de midi à treize heures.

2014P00154VEPA1

Avis aux créanciers

Avis règlement judiciaire

Décision rendue par le tribunal de première instance de Manouba le 23 décembre 2013 sous le n° 92, permettant la Sté «DHALIATEX» SARL, son siège social Route de Mateur Km 17 Béjaoua Manouba. commerce Registre de n° B2462272007, MF n° 1019524CAM000 de bénéficier des procédures des règlements judiciaires et l'ouverture d'une période cl' observation. désignant Mr Abderrahmane Chebi juge contrôleur ainsi l'expert Monsieur Mohamed Lotfi KEFI, 19, rue Gharnouta Bab - Benat Tunis. Tel 71566 401 - 98 302 032 Fax 71 570 881 en tant que administrateur judiciaire en vue de l'élaboration d'un plan redressement.

2014T00730VEPA2

Avis de faillite

Société Universel Decor Zone Industrielle De Borj Cedria

R.C: B137311998 M.F: 32030GAM000

Le tribunal de première instance de Ben Arous réuni en chambre de conseil a rendu en date du 4/7/2013 le jugement sous le numéro 58 :

Déclarant la faillite de La Société Universel Décor.

- Juge commissaire : Monsieur Amor Hnaien
- Syndic de faillite : L'expert Taoufik Mourad Rekik, 105 Av. Ariana les Roses, Enasr II Ariana

Les créanciers de la dite faillite sont invités à produire au syndic leurs titres de créances avec un bordereau de pièces remises et le détail des sommes réclamées dans un délai de quinze jours à partir de la date de la publication du présent avis. Le bordereau doit être certifié sincère et véritable par un mandataire dont le pouvoir doit être joint.

2014R00371VEPA2

Nomination d'un liquidateur de la société «Tuniso Libyenne de Trefilage TLT»

SARL au capital de 420.000 DT

Siège social : Complexe Campus 2 bloc A RDC Appt. 16 El Manar 1 Tunis

M/F: 000/M/A/0854924K R/C: B0147742005

K/C . B014//42003

Par jugement de référé n° 24196 rendue le 17 juin 2013, le tribunal de

première instance de Tunis a décidé la nomination de Mr Atef Ben Ali, liquidateur de la société «Tuniso Libyenne de Trefilage TLT».

Les créanciers doivent présenter leurs oppositions au liquidateur sis à Mégrine Chaker, (cité Commerciale) rue Fadhel Ben Achour Ben Arous, dans un délai de trente jours (30 jours) à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

2014R00377VEPA2

Arrêté de Confiscation

Société «M.B.M.T de Commerce» SARL

M/F: 000/M/A/1022439G R/C: B0167642007

En vertu de la décision de confiscation n° 1320 en date du 18 juillet 2013, il a été décidé de transférer au profit de l'Etat tunisien les actions à la propriété de Mohamed Ben El Moncef Ben Mohamed Ben Rhouma Trabelsi dans la société «M.B.M.T de Commerce» dont le nombre est 60 et représentant 60% du capital de la société qui s'élève à 10.000 DT. Deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 17 ianvier 2014.

2014R00378VEPA2

Extrait d'une décision «Le Petit Navire»

Siège social : 127 Rue Haffouz Sfax Registre de commerce : B178051999

Matricule fiscal: 418258S/A/M/000

La Chambre Commerciale présidée par Madame Nabiha Ayari, et composée des deux assesseurs Mesdames Lobna Saiidi et Khaoula Belhadj Jrad, les deux commerçants Messieurs Abderrazek Ben Arab et Mohamed Lajmi avec la présence du représentant du ministère public Monsieur Ilyes Zambaa assisté par le greffier du tribunal Madame Basma Bouzid a pris en date du 24 décembre 2013 dans l'affaire n°221 la décision suivante :

Le tribunal a décidé de reporter l'affaire à la réunion du 25 février 2014 par la réexécution du jugement préliminaire daté du 17 avril 2012

après modification de son texte qui stipule notamment «La Chambre a décidé la cession de la société «Le Petit Navire» Société Responsabilité Limitée immatriculée au registre de commerce sous le numéro B 178051999 désignation de l'expert Monsieur Adel Sellami commissaire à l'exécution chargé de rédiger le cahier de charges et de le déposer au greffe du tribunal et au siége social de la société Les offres soumissionnaires qui lui parviennent seront transmises au tribunal au plus tard le 24/02/2014. Autorisation est donnée au commissaire à l'exécution pour la publication de cette décision au journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens en langue arabe et en langue française. Le commissaire à l'exécution peut aussi utiliser tout moyen de communication qui lui semble utile».

2014X00175VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire n° 19

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tuniso-Koweito-Chinoise de Pétrole sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 17 février 2014 à 9 heures au siège social de la Compagnie KUFPEC, sis au Koweït, à l'effet de délibérer sur l'ordre du suivant :

1. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2013, 2014 et 2015.

2014G00463SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société EDIFIA

S.A. au capital de 2 200 000 dinars Siège social : Cité Jardins du Lac, Résidence la Lune du Lac, Bloc B -Rez-de-chaussée, 1053 Les Berges du Lac II - Tunis

M.F: 984867 R/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société EDIFIA sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 février 2014 à 17 heures au siège social de la société sis à la Cité Jardins du Lac, Résidence la Lune du lac, Bloc B - Rez de Chaussée, 1053 les berges du Lac II, Tunis en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- 1- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration de 2013.
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.
- 3- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2013.
- 4- Affectation du résultat de 2013.
- 5- Fixation du montant des jetons de présence pour 2013.
- 5- Quitus aux administrateurs. 2014300329SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale

Société Mutuelle Centrale des Viandes et des Eleveurs

96, Av. d'El Ouardia 1009 - Tunis

Le conseil d'administration de la Société Mutuelle Centrale des Viandes et des Eleveurs invite ses adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 25 Février 2014, à 10h au siège de la Société sis au 96, avenue de Bellevue El Ouardia 1009 - Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture des rapports moral et financier de l'année 2012
- 2) Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur le bilan 2012
- Discussion et éventuelle approbation de rapports moral et financier.
- 4) Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2012.
- 5) D'assainissement et apurement des comptes
- 6) Quitus aux membres du conseil d'administration.
- 7) Actualisation de la liste de adhérents de la S.M.C.V.E.

NB: au cas où le quorum ne sera pas atteint (le 1/4 des adhérents), une deuxième assemblée générale aura lieu le 13 Mars 2014 à 10h, au siège de Société Mutuelle Centrale des Viandes et des Eleveurs.

L'ordre du jour sera le même, les délibérations auront lieu quel soit le nombre des présents ou des représentés (statut de la Sté. Mutuelle).

Cette convocation est valable pour la 2ème assemblée (du 13 Mars 2014) au cas où la 1ère assemblée du 25 Février 2014 n'aura pas lieu.

Les rapports du conseil d'administration les rapports du commissaire aux comptes ainsi que les états financiers de l'exercice 2012 sont à la disposition des adhérents au sein du siège social de la société 8 jours avant l'assemblée.

2014H00036SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle Centrale de Services Agricoles

Le "Groupement" de Mahdia

Le Conseil d'administration de la société Mutuelle Centrale de Services Agricole le "Groupement" de Mahdia donne avis à ses adhérents que l'assemblée Générale ordinaire de l'année 2012 sera tenu le lundi 24 Février 2014 à 10h du matin au siège du Municipalité d'El Jem.

L'ordre du jour porte sur les points suivants :

- Lecture du rapport moral de l'année 2012
- Lecture du rapport financier de l'année 2012
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'année 2012
- Discussion des rapports et les proposer pour l'approbation
- Donner quitus aux membres du conseil d'administration
- Mise à jour de la liste des adhérents.

2014P00140SODB3

Société mutuelle de base de services agricoles

Plaine Zouarine

DAHMANI

Invitation pour l'assemblée générale ordinaire de l'année 2012

Vu que le quorum n'a pas été atteint dans l'assemblée du 17/1/2014.

Il est porté à la connaissance de tous les adhérents de la S.M.B.S.A que l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2012 a été reportée.

Au 6/2/2014 à 10h au siège de la société avec le même ordre du jour et dans les mêmes conditions.

2014F00012SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis d'Enquête

Révision du plan d'aménagement de détail de la zone Nord-Est des Berges du Lac de Tunis

En application des dispositions de l'article n° 16 de la loi n° 94-122 du 28 novembre 1994, portant promulgation du code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

La présidente de la délégation spéciale de la commune du Kram a l'honneur de faire connaissance au public qu'un projet de révision du plan d'aménagement de détail de la zone Nord-Est des Berges du Lac de Tunis est élaboré et sera affiché durant deux mois à partir de la parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne au siège de la commune, de la délégation du Kram de l'arrondissement municipale de Aïn Zaghouan afin que le public en prenne connaissance.

Ainsi tout intéressé peut consigner ses observations ou opposition sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la direction technique de la commune ou adresser un mémoire d'opposition par lettre recommandée au nom de Madame la présidente de la délégation spéciale de la commune du Kram Avenue Mohamed V n° 11 Kram.

2014R00445MINA4

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Les héritiers d'Ali Abd Eljalil et Nafissa Abd Eljalil déclarent avoir perdu le titre de propriété d'un terrain d'une superficie approximative de 182 m2 situé à la route Kaied Mhammed klm 1.5 Sfax. Et ils veulent en extraire un autre au lieu du titre perdu.

Aucune réclamation ne sera acceptée auprès du tribunal de première instance de Sfax après un délai de 70 jours.

2014X00169DIVD2

Avis

Les héritiers de Hsan Safi déclarent avoir perdu le titre de leurs feu d'une parcelle de terre contenant un Borj située sur la route de Gremda km 6 et ils veulent en extraire un titre au lieu du titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée auprès du tribunal du première instance de Sfax après un délai de 70 jours.

2014X00172DIVD2

Avis

Madame Laila et Mounira Bent Mahmoud Fki déclarent Avoir perdu le titre de propriété d'une parcelle de terre de 3228M2 située sur la route de Sidi Mansour km 10 et elle veulent en extraire un titre au lieu du titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée auprès du tribunal du première instance de Sfax après un délai de 70 jours.

2014X00173DIVD2

Avis de perte d'un acte de propriété

Mr Zouhaier Ben Salah Youssef, titulaire de la CIN n° 02985527, déclare la perte de l'acte de propriété objet du titre foncier n° 70941 Monastir sis à Mzaougha délégation Zéramdine, Gouvernorat de Monastir.

Une attestation de perte a été délivrée sous n° 67 le 24/1/2014 par la police de M'Saken.

2014A00105DIVD2

Avis

En vertu de la demande de mise à jour n° 5808, déposée au greffe du tribunal immobilier de Bizerte, tendant à l'inscription d'une vente conclue le 9/1/1991 entre MEHREZ KORT et ses contractants Kamel Ben Salah Ghallousi et Mohamed Ben Salah Ghallousi pour la moitié de la parcelle de terrain agricole n° 254 connue sous la dénomination «Fatma» sise à la route Ghadir.

Attendu qu'il n'a pas été possible au demandeur de se procurer ledit acte de vente conclu le 9/1/1991.

Attendu que cette publication peut supplier la non-délivrance d'un titre de propriété par le demandeur.

A cet effet, et en application de l'article 17 de la loi n° 34-2001 du 10/4/2001, portant, mise à jour et apurements des titres fonciers gelés, la présente publication peut supplier la non-délivrance de l'acte de vente conclu le 9/1/1991, relatif à la moitié de la parcelle n° 254 sise à la route Ghadir.

Cette demande peut être susceptible d'opposition et d'intervention auprès de la chambre des titres gelés près du tribunal immobilier de Bizerte et ce, à partir de la date de publication du présent avis jusqu'à l'expiration du délai de vingt jours.

2014E00046DIVD2

Avis

Attendu que la demanderesse Neila Ben Youssef et les autres requérants aient déposé le 10/3/2010 par l'intermédiaire de leur avocate Maître Houda Trifi, une demande de mise à jour sous n°5562 au greffe du Tribunal Immobilier de Bizerte, tendant à l'inscription d'une vente sous seing privé non légalisée au titre foncier n°46173, issue de Chedli Ben Hamida Ben Hassen Ben Youssef au profit de Mekki Ben Bechir Ben Amor Ben Youssef

Attendu qu'il n'a pas été possible à la demanderesse de se procurer une expédition dudit acte de vente.

Attendu que cette publication peut supplier la non-délivrance d'un acte légal et la conclusion de la vente issue de Chedli Ben Hamida Hanafi au profit de Mekki Ben Youssef A cet effet, et en application de l'article 17 de la loi na 34-2001 du 10/4/2001, portant mise à jour et apurements des titres fonciers gelés, cette publication peut supplier la non délivrance du dit acte de vente;

Cette demande peut être susceptible d'opposition et d'intervention auprès de la chambre des titres gelés près du Tribunal Immobilier de Bizerte et ce, à partir de la date de publication du présent avis jusqu'à l'expiration du délai de vingt jours.

2014E00047DIVD2

Publication complémentaire

Le tribunal immobilier de Béja informe que Mr Ibrahim Ben Sassi Ben Slimane Ben Sakhria a présenté une demande de mise à jour sous le numéro 5236 devant la chambre de mise à jour auprès du tribunal immobilier de Béja, la dite demande a été mentionnée au titre foncier numéro 1183 Béja l'objet de la demande de mise à jour tend à inscrire un ensemble de contrats comportant le contrat de vente en date du 6/4/1964 et le contrat de vente en date du 11/10/1973 selon "extrait du registre des mobiliers de la recette des finances de Béja portant vente pour le premier contrat de Mme PETTINEO JOSEPHINE au profit de PETTINEO MADELINE et pour le deuxième contrat de PETIINEO MADELINE au profit de Sassi Ben Slimane Ben Ali Ben Sakhria et Khémaies Ben Sassi Ben Slimane El Aouadi.

Attendu que le demandeur n'a pu présenter qu'une simple copie du premier contrat en date du 11/10/1903 et extrait du registre des mobiliers de la recette des finances du deuxième contrat en date du 11/10/1903.

Sur ce et en vertu de l'article 17 de la loi n° 34 année 2001 en date du 10/4/2001 complétée par la loi n° 67 année 2009 en date du 12/8/2009 portant mise à jour des titres fonciers quiconque dont les intérêts pourront être concernés par les 2 contrats objet de l'inscription susvisée ou lésés dans ses droits par ces 2 contrats a le droit de présenter une opposition devant la chambre des titres gelés auprès du tribunal immobilier de Béja et ce dans un délais maximum de deux mois à partir de la date de parution de cette publication pour justifier sa position vis à vis du contrat

objet de l'inscription, à défaut de la présentation d'une opposition, le tribunal considérera cette publication comme étant ratification de leur part de l'objet de la demande.

2014J00017DIVD2

Annulation de procuration

Madame Bouzezza Faouzia titulaire de la CIN 02054543, annonce qu'elle a annulé toute procuration donnée a son mari Amrani Mohamed titulaire CIN française 070993101619, depuis le 14/9/2011, par le P V rédigé par l'huissier de justice maître Boughattas Mongi n° 54127, et elle n'assume aucune responsabilité de actes faites, par son mari en son nom depuis cette date et quelque soit le nature de l'acte.

2014P00129DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n° 2003 D0004SRLB2 parue au JORT des annonces légales n° 12 du 17/1/2003 page 237.

Lire numéro d'enregistrement M021199.

Au lieu de 51021998. 2014D00037RECZ9

BILANS ET COMPTES FINANCIERS

La Mutuelle Assurance de l'Enseignement, assureur de la famille et de l'entreprise, disposant de plus de 45 ans au service de ses adhérents:

Les Etats Financiers au 31/12/2012

(EN DINARS)

ACTIF DU BILAN	Montant brut	Amort. & Provisions	Montant net	Montant net Au
		31/12/2011		
Actifs incorporels	1 482 671	1 162 752	319 919	261 417
Actifs corporels d'exploitation	5 885 197	4 807 310	1 077 887	1 059 979
Placements	257 783 261	6 450 564	251 332 697	227 446 728
Part des réassurreurs dans les provisions techniques	7 804 982	0	7 804 982	7 105 007
Créances	29 165 659	19 791 670	9 373 989	9 139 438
Autres éléments d'actif	20 894 501	977 668	19 916 833	16 095 279
TOTAL	323 016 272	33 189 963	289 826 308	261 107 849

PASSIF DU BILAN	Montant net Au	Montant net Au	
	31/12/2012	31/12/2011	
Capitaux propres			
Capitaux propres avant résultat	29 043 756	24 875 198	
Résultat de l'exercice	1 768 924	3 248 224	
Capitaux propres avant affectation	30 812 680	28 123 422	
Passif	259 013 628	232 984 427	
Provisions pour risques & charges	2 389 197	1 808 705	
Provisions techniques brutes	230 480 819	209 425 811	
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	7 804 982	7 105 007	
Autres Dettes	9 684 601	7 132 759	
Autres passifs	8 654 030	7 512 144	
TOTAL	289 826 308	261 107 849	

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	Opérations Brutes	Cessions/Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
		31/12/2011		
Primes acquises	65 347 641	7 307 704	58 039 937	53 864 135
Produits de placements alloués,transférés de l'état de résultat	6 451 076		6 451 076	***************************************
Autres produits techniques	11 231 528	0	11 231 528	
Charges de sinistres	45 659 150	953 038		46 580 461
Variation des autres provisions techniques	357 705		357 705	-558 673
Frais d'exploitation	5 352 215	2 815 579	2 536 636	1 246 598
Autres charges techniques	15 254 728	0	15 254 728	12 351 406
TOTAL	16 406 446	-3 539 087	12 867 359	5 201 321

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	Opérations Brutes	Cessions/Rétrocessions	OpérationsNettes	Opérations Nettes
		31/12/2011		
Primes émises et acceptées	5 381 345	63 507	5 317 838	7 465 292
Charges de sinistres	825 124	148 267	676 857	705 688
Variation des autres provisions techniques (*)	5 923 837	0	5 923 837	660 366
Frais d'exploitation	244 790	0	244 790	200 373
Produits de placements alloués,transférés à l'état de résultat non technique	779 083	0	779 083	588 534
TOTAL (*)	-2 391 489	84 760	-2 306 729	5 310 331

ETAT DE RESULTAT	31/12/2012	31/12/2011
Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	12 867 359	5 201 321
Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	-2 306 729	5 310 331
Produits des placements	10 975 668	11 121 896
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	779 083	588 534
Charges des placements	2 834 410	3 372 555
Produits de placements alloués,transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	6 451 076	6 333 810
Autres produits non techniques	864 624	723 532
Autres charges non techniques	12 072 208	10 016 873
Résultat provenant des activités ordinaires	1 822 313	3 222 376
Effets des modifications comptables	-53 389	-25 848
Résultat net de l'exercice (*)	1 768 924	3 248 224
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	31/12/2012	31/12/2011

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	31/12/2012	31/12/2011
Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation	24 680 100	20 696 156
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-23 623 197	-21 038 294
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	920 334	450 914
Variation de la trésorerie	1 977 236	108 776
Trésorerie du début de l'exercice	3 667 321	3 558 545
Trésorerie de la fin de l'exercice	5 644 557	3 667 321

^(*) les états financiers de 2011 ont été retraités pour des besoins de présentation

Justification de l'opinion avec réserves :

- Les travaux d'assainissement des comptes de la Mutuelle et notamment en matière de rapprochements bancaires ne sont pas encore clôturés. En effet :
 - Les états de rapprochements des comptes bancaires enregistrent des suspens non rapprochés pour des montants significatifs. Ces suspens, qui remontent à des exercices antérieurs, se présentent comme suit :

		tabilité	Bar	nque
	Encaissements non comptabilisés	Décaissements non comptabilisés	Décaissements non constatés	Encaissements non constatés
TOTAL	1 400 133	709 287	1 156 592	3 344 806

Les états de rapprochement des comptes bancaires suivants ne sont pas encore établis :

N° Compte	Libellé	Solde comptable au 31/12/2012
53224000	TUNISIAN INTER. BANK	- 611
53217000	STB LA GARE	67 259

Ces insuffisances, constatées au niveau des rapprochements bancaires, ont entravé les travaux de justification des autres comptes d'actifs et de passifs de la « MAE ». En effet :

- Les soldes comptables des caisses de la Mutuelle présentent des écarts par rapport aux soldes physiques.
 L'écart global compensé est négatif et s'élève à 21 478 Dinars.
- Les caisses des agences présentent, au 31/12/2012, un total créditeur de :

	Solde au 31/12/2012
TOTAL	- 114 313

- La valeur des chèques impayés, présente un écart de 94 232 Dinars entre le solde comptable (194 092 Dinars) et le suivi extra comptable (99 860 Dinars). Cet écart n'a pas été justifié et apuré.
- Les soldes des comptes créances sur les compagnies d'assurance s'élevant à 9 234 711 Dinars présentent un écart négatif de 4 966 614 Dinars par rapport aux soldes extracomptables tenus par les services techniques. Cet écart a été provisionné à hauteur de 4 909 812 Dinars.

Par ailleurs, l'absence des comptes comptables spécifiques qui retracent les opérations liées aux dettes envers les compagnies d'assurance ne nous a pas permis de mettre en œuvre les diligences d'audit requises.

En l'absence de justification exhaustive des soldes de ces comptes, le montant et l'impact éventuel des régularisations à apporter ne peuvent être actuellement déterminées.

Les autres comptes dont les soldes n'ont pas été justifiés exhaustivement au 31 Décembre 2012 totalisent :

	Solde comptable en dinars	
Total	10 688 398	

Opinion sur les états financiers :

- 2. A notre avis, et sous réserves des incidences éventuelles des points exposés au paragraphe 5, les états financiers sont réguliers et sincères et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.
- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants:
 - En 2012, MAE a procédé à l'estimation et à la comptabilisation des provisions pour sinistres tardifs de la branche automobile pour un montant de 22 733 006 Dinars, contre 31 647 818 Dinars au terme de l'exercice 2011. Le montant des provisions comptabilisé en 2012 a été certifié suffisant par un actuaire.
 - Au 31/12/2012, les provisions mathématiques de la garantie temporaire décès ont atteint 17 067 837 Dinars avec une augmentation de 20% par rapport au 31/12/2011. Selon le rapport de l'actuaire désigné par la Mutuelle, cette augmentation s'explique par un renforcement des provisions relatives aux contrats souscrits en 2011 (vu au 31/12/2012) avec d'avantage de précision au niveau du calcul des durées restantes.

- Comme indiqué dans la note aux états financiers « E-Notes relatives aux modifications comptables », la Mutuelle a procédé à la correction de certaines erreurs relatives aux exercices antérieurs dont l'impact net s'élève à 53 388 Dinars. En conséquence, les données comparatives de l'année 2011 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.
- La « Mutuelle Assurance de l'Enseignement » ne dispose pas des clés de répartition appuyés par une comptabilité analytique pour l'affectation des charges administratives aux différentes branches tel que prévue par le paragraphe 32 de la norme comptable NCT 30 relative aux charges technique dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Vérifications spécifiques :

- Nous avons examiné le rapport du conseil d'administration destiné aux délégués de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur les informations d'ordre comptable contenues dans ledit rapport.
- Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- Il est à signaler, en outre, que les charges et les produits relatifs aux actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la « Mutuelle Assurance de l'Enseignement » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.
- En outre, et conformément à la circulaire du Ministre des Finances n°258 de l'année 2010, les provisions techniques ainsi que les conditions tarifaires doivent être validées par un actuaire agréé. Dans ce cadre, le rapport de l'actuaire au titre de l'exercice 2012 n'a porté que sur les provisions techniques de la branche automobile.

Les	commissaires aux comptes
P/CMC	GSAudit&Advisorv
Chérif BEN ZINA	Ghazi HANTOUS

2014T00731BCFA5

BILAN

ACTIFS	NOTES	AU 31 DE	ECEMBRE	
		2012	2011	
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations Corporelles et Incorporelles		135 326	131 571	
Moins : Amortissements		-80 690	-77 111	
		54 636	54 460	
Immobilisations financières Moins : Provisions		570 636 -2 771	564 468 -940	
		567 865	563 528	
22 05 WHOSE \$44 WHOSE 90.05		622 501	617 988	
Total des actifs Immobilisés				
Autres Actifs non Courants		119	119	
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		622 620	618 107	
ACTIFS COURANTS				
Cotisants et Comptes rattachés	2	2 814 872	2 492 230	
Moins : Provisions	1	-1 397 770	-1 214 174	
		1 417 102	1 278 056	
Autres Actifs Courants		270 036	268 898	
Moins : Provisions	- 1	-21 344	-21 114	
		248 692	247 784	
Actifs gérés pour le compte de la CNAM		174 208	176 677	
Placements et autres Actifs Financiers		68 810	65 803	
Liquidités et Equivalents de Liquidité	4	682 537	779 973	
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		2 591 349	2 548 293	
TOTAL DES ACTIFS		3 213 969	3 166 400	

BILAN

		(2111111			
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	AU 31 DECEMBRE			
CAITAGATAGTAGGG		2012	2011		
CAPITAUX PROPRES					
Réserves		1 979 763	2 060 933		
Résultat de l'exercice		-78 118	-79 600		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		1 901 645	1 981 333		
<u>PASSIFS</u>					
PASSIFS COURANTS					
Assurés Sociaux et Comptes Rattachés	3	108 398	101 952		
Autres Passifs Courants		498 543	388 784		
Comptes courants CNAM		705 383	694 331		
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		1 312 324	1 185 067		
TOTAL DES PASSIFS		1 312 324	1 185 067		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		3 213 969	3 166 400		

ETAT DE RESULTAT

		(Lii ivi	illiers de Dinars)
	NOTES		CES CLOS CEMBRE
		2012	2011
PRODUITS TECHNIQUES	5	1 844 044	1 664 942
CHARGES TECHNIQUES	6	-1 805 190	-1 638 010
Marge brute (Résultat Technique)		38 854	26 932
Charges Administratives	7	-88 756	-79 336
Autres charges d'exploitation		-98 940	-107 736
Résultat d'Exploitation		-148 842	-160 140
Produits des Placements nets d' Impôt		68 851	78 488
Produits des policliniques et du CAO		10 157	10 323
Facturation à la CNAM		65 591	58 519
Autres gains Ordinaires		2 816	3 110
Autres pertes Ordinaires Charges des policliniques et du CAO		-943 -75 748	-1 058 -68 842
Résultat des Activités Ordinaires		-78 118	-79 600
RESULTAT DE L'EXERCICE		-78 118	-79 600
RESULTAT DE L'EAERCICE		-/8 118	-/9 000

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

		(Ell IVI	illiers de Dillars)
	NOTES	EXERCIC LE 31 DE	
		2012	2011
Flux de Trésorerie liés à l'exploitation :			
W. J		2 (85 880	2 222 462
Encaissements des cotisations	5	2 685 880 -1 775 165	2 322 462 -1 626 183
Décaissements des prestations sociales	0	-1 773 163 77 777	-1 626 183 76 544
_ Encaissements des revenus des placements _ Encaissements au titre des fonds spéciaux et autres encaissements	1 1	334 949	45 067
_ Decaissements au titre des fonds speciaux et autres décaissements	1 1	-1 335 867	-963 954
_ Décaissements au titre des frais de gestion	7	-77 590	-66 435
		00.016	212 400
Flux Net de Trésorerie d'exploitation :		-90 016	-212 499
Flux de Trésorerie liés aux Investissements : _ Acquisitions d'immob. corporelles et incorporelles _ Cession d'immobilisations _ Souscriptions en obligations, Bons et autres Titres Tombées en ppl. des placements en obligations & bons du trésor _ Prêts consentis _ Recouvrement en principal des prêts Flux Net de Trésorerie des Investissements :		-1 655 62 -232 1 -48 533 42 937	-3 123 23 -647 3 509 -32 302 44 579
Variation de Trésorerie		-97 436	-200 460
Trésorerie au début de l'exercice		779 973	980 433
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	682 537	779 973

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

- 1-Les états financiers sont élaborés et présentés conformément aux normes comptables tunisiennes.
- **2-**Les cotisants et comptes rattachés sont constitués par les soldes débiteurs des employeurs et des travailleurs non salariés arrêtés au 31 décembre ainsi que les cotisations estimées du 4^{ème} trimestre.
- **3-** Les assurés sociaux et les comptes rattachés sont constitués par les soldes créditeurs des comptes des assurés sociaux arrêtés au 31 décembre ainsi que les charges à payer et les provisions pour charges au titre des prestations gérées par la caisse.
- **4-**Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués par les avoirs en caisses, banques et établissements assimilés et les placements à court terme facilement convertibles en un montant connu de liquidités dont la valeur ne risque pas de changer.
- 5-Les produits techniques regroupent principalement le montant « net constaté » des cotisations en principal sans T.O et le montant « net recouvré » des cotisations en taxation d'office et en pénalités au titre des quatre trimestres civils.
- **6-**Les charges techniques regroupent principalement les prestations familiales, les assurances sociales (indemnités de décès et capital décès), les prestations de vieillesse, d'invalidité et de survivants, les prestations du régime de protection sociale et les Actions sanitaires aux pensionnés ainsi que les actions sociales.
- 7- Les charges administratives regroupent principalement les charges de personnel et les services extérieurs engagés par la CNSS dans le cadre de l'accomplissement de sa mission de gestion des régimes de sécurité sociale ainsi que les dotations aux amortissements et les provisions pour dépréciation des valeurs des actifs à usage administratif.

2014R00368BCFA5

Centre National Pédagogique Ministère de l'Education

ETAT DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31-12-2012

(Montants exprimés en dinars)

2011 au 31 décembre 28 082 698.867 2012 Notes (5-1)Produits d'exploitation

Notes 26 720 083.697 0.000 25 975 082.368 3 928 447.442 854 716.172 2 452 440.862 861 834.965 1 590 605.897 26 931 050.653 97 707.346 21 784 633.932 955 968.285 -53 336.180 1 549 808.757 590 605.897 -1 660 936.577 970 514.053 28 548 187.670 1 721 435.806 27 553 129.258 995 058.412 0.000 781 451.227 1 525 084.271 465 488.803 23 803.190 18 249 761.895 4 686 004.529 -6 094.448 1 317 571.534 2 306 535.498 1 525 084.271 632 670.627 2 239 453.211 (2-3)(5-4)(5-5)(9-9) (5-12)(6-9) (2-5)(2-5)(2-8) Dotations aux amortissemements et aux provisions Résultat des activités ordinaires après impôt Résultat des activités ordinaires avant impot Achats approvisionnements consommés Résultat après modifications comptables Variation des stocks des produits finis Gains nets provenant des placements Achats marchandises consommées Effets des modifications comptables Total des produits d'exploitation Total des charges d'exploitation Revenus Autres produits d'exploitation Autres charges d'exploitation Charges financières nettes Charges de personnel Autres gains ordinaires Impôt sur les bénéfices Résultat net de l'exercice Résultats d'exploitation Charges d'exploitation

1 590 605.897

1 525 084.271

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31-12-2012 (Montants exprimés en dinars)

au 31 décembre

Résu Ajust Ajust Ajust Agimn Flux de tru Flux de tru Flux de tru Boé a G'imn Enca G'imn Enca	Not de trésorerie liés à l'exploitation Not de trésorerie liés à l'exploitation	(5-3) (6-1)	2012	2011
Flux de transition of the sum o	ésorerie liés à l'exploitation litat net ements pour : ortissements et provisions ortissements et provisions lation des : céances ournisseurs et autres dettes et autres et a	(5-7) (5-3) (6-1)	1 505 004 074	
Result Alust	litat net ements pour: ortissements et provisions ortissements et provisions locks feances urnisseurs et autres dettes ou moins value sur cession d'immobilisation de trésorerie provenant de (affectés à) loitation sour activités d'investisser	(5-3) (6-1)	1 525 004 274	
Aliust A	ements pour: ortissements et provisions lation des: tocks réances uunisseurs et autres dettes ou moins value sur cession d'immobilisation de trésorerie provenant de (affectés à) loitation	(5-7) (5-3) (6-1)	77.400 676	1 590 605.897
Plus Flux de tra Déca d'inna Enca d'inna de l'exp	ortissements et provisions iation des : locks feances urnisseurs et autres dettes nries sur provision ou moins value sur cession d'immobilisation de trésorerie provenant de (affectés à) loitation	(5-7) (5-3) (6-1)		
Plus Flux de tra Déca d'inno Enca enca el control enca el cont	lation des : locks feances burnisseurs et autres dettes nries sur provision ou moins value sur cession d'immobilisation de trésorerie provenant de (affectés à) loitation sorrie liés aux activités d'investisser	(6-3)	632 670.627	970 514.053
Flux de tra Flux de tra Oéras Ofran Ofran Ofran Ofran Ofran	réances unrisseurs et autres dettes unrisseurs et autres dettes our moins value sur cession d'immobilisation de trésorerie provenant de (affectés à) loitation ésorerie liés aux activités d'investisser	(6-1)		
Flux de tra Plux de tra Déca d'inn Enca d'inn Enca error	réances ournisseurs et autres dettes nrise sur provision ou moins value sur cession d'immobilisation de trésorerie provenant de (affectés à) loitation ésorerie liés aux activités d'investisser	(6-1)	1 696 732.797	-1 662 315.935
Plus Flux de tra Déca d'imn Enca	ournisseurs et autres dettes nrise sur provision ou moins value sur cession d'immobilisation de trésorerie provenant de (affectés à) loitation seorerie liés aux activités d'investisser		880 806.732	-2 511 581.263
Plus Flux de tra Déca d'imn Enca	our moins value sur cession d'immobilisation de trésorerie provenant de (affectés à) loitation ésorerie liés aux activités d'investisser	(6-1)	-4 255 887.425	-7 078 503.179
Flux de tra Déca Déca Déca Timo d'imn Enca Enca Enca	ou moins value sur cession d'immobilisation de trésorerie provenant de (affectés à) loitation servie aux activités d'investisser		0.000	0000
Flux de tra Décade tra Décade tra d'imm d'imm Enca Enca	de trésorerie provenant de (affectés à) loitation ésorerie liés aux activités d'investisser		-173 899.359	-173 794.787
Flux de tra Déca d'imn Enca d'imn Enca	loitation Ssorerie liés aux activités d'investisser			
Flux de tre Déca d'imn Enca d'imn d'imn	ésorerie liés aux activités d'investisser		305 507.643	-8 865 075.214
Déca d'imn Enca Enca Enca	formation and an annual state the same definition	nent		
d'imn d'imn Enca	Decaissements provemant de l'acquisition			
d'imn Enca Enca	d'immobilisations corporelles et incorporelles		-802 683.739	-105 781.334
Enca	Encaissements provemant de la cession			
Enca	d'immobilisations corporelles et incorporelles		0.000	-21 836.396
2000	Encaissements provemant de la cession		0.00	
	d'immosbilisations financières		4 835.900	3 750.000
Déca	Décaissements provemant de l'acquisition			
d'imn	d'immosbilisations financières		-7 623.500	-4 835.900
Flux	Flux de trésorerie provenant des (affectés			
aux)	aux) investissements		-805 471.339	-128 703.630
Flux de tre	Flux de trésorerie liés aux activités de financement	ant	15 123.809	-21 836.396
Varia	Variation de trésorerie		-484 839.887	-8 993 778.844
Trésc	Trésorerie au début de l'exercice		37 661 746.267	46 655 525.111
j		ľ		
lresc	l resorerie à la clôture de l'exercice		37 176 906.380	37 661 746.267

		au 31 décembre 2011		1 292 249 037	466 597.174	22 496 667.948			24 255 514.159		1 590 605.897		25 846 120.056					0.000			1 233 155 833	29 664 375.571	30 897 531.404	30 897 531.404
	Exercice clos le 31-12-2012 (Montants exprimés en dinars)	2012		1 292 249 037	354 561.974	24 007 743.551			25 654 554.562		1 525 084.271		27 179 638.833					0.000			1 482 388.228	25 350 821.245	26 833 209.473	26 833 209.473
BILAN	clos le 3 exprimés	Notes		(4-8)	(4-9)	(4-10)							tion								(4-11)	(4-12)		
	Exercice (Montants	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Capitaux propres	Fonds de dotation	Réserves	Résultats reportés		Total des capitaux propres	avant résultat de l'exercice		Résultat Net de l'exercice		Total des capitaux propres avant affectation	Passifs	Passifs non courants	Provisions		Total des passifs non courants	Docoife contract.	contains	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres passifs courants	Total des passifs courants	Total des passifs
		au 31 décembre 2011			399 140.410	396 087.307	7 340 709.224	5 681 920.438	132 163.944	1 794 005.833		0.000	1 794 005.833		5 090 463.863	497 648.550	18 238 362.089	9 381 108.021	4 045 106.256	37 661 746.267		54 949 645.627		
		111						- 1	- 1		- 1	- 1			"		1 1	- 1		1 1		- 1		
	11-12-2012 en dinars)	2012			424 369.957	401 953.282	8 118 163.416	6 006 292.297	119 827.735	2 254 115.529		0.000	2 254 115.529		3 393 731.066	423 012.050	17 526 505.298	9 584 277.955	3 876 156.315	37 176 906.380		51 758 732.777		
BILAN	clos le 31-12-2012 exprimés en dinars)	Notes 2012			(4-1) 424 369.957	401	8 118	900 9	(4-3) 119 827.735	2 254 115.529		0.000	2 254 115.529		731.066	(4-4) 423 012.050	-	+	(4-6) 3 876 156.315	(4-7) 37 176 906.380				
BILAN	Exercice clos le 31-12-2012 (Montants exprimés en dinars)	201	Actifs Non Courants	Actifs immobilisés	lles (4-1) 424	(4-1) 401	95 (4-2) 8118	(4-2) 6 006	(4-3) 119	Total des actifs immobilisés 2 254 115.529			Total des actifs non courants 2 254 115.529	Actifs Courants	3 393 731.066	423	rattachés (4-5) 1	(4-5)	3876	alents de liquidités (4-7)				

République Tunisienne Ministère de la Santé Publique Centre Informatique

BILAN ARRETE AU 31/12/2012 (En dinar tunisien)

ACTIFS	3,00		(En umar tumsien)		
ACTIFS NON COLIDANTS	2012	2011	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2012	2011
ACTIFS IMMOBILISES			CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES MOINS AMORTISSEMENTS	151 747	151 747	FONDS DE DOTATION SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	822 193	822 193
NET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	AMORTISSEMENT SUBVENTION D'INVESTISSEMENT RESULTATS REPORTES	-2 379 882	
IMMOBIL.ISATIONS CORPORELLES MOINS AMORTISSEMENTS	3 054 017 -2 826 082	3 037 152 -2 728 276		214 799	-12 532
NET IMMOBILISATIONS CORPORELLES	227 936	308 876	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE	1 239 170	1 258 694
IMMOBILISATIONS EN COURS PROVISION NET MANOBILISATIONS	7 378 -7 378	7 378 -7 378	RESULTAT DE L'EXERCICE	34 374	61 266
IMMOBILISATIONS FINANCIERES PROVISION	25 981	25 981	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	1 273 544	1 319 960
NET IMMOBILISATIONS FINANCIERES TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	25 981	25 981			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	253 917	334 857	DA CCIEC		
ACTIFS COURANTS STOCKS	36 344	33 544	PASSIFS PASSIFS COURANTS FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	0.00	
VALEUR NETTE DES STOCKS	0 36 344	33 544	CHOLINGE	995 218	8/8 177
CLIENTS & COMPTES RATTACHES MOINS PROVISIONS	658 499	561 558	AUTRES PASSIFS COURANTS	1 525 393	1 267 569
NET CLIENTS ET COMPTES RATTACHES AUTRES ACTIFS COURANTS	658 499	561 558			
MOINS PROVISIONS	540 568 -1 078	-1 078	TOTAL DES PASSIFS COURANTS	2 520 611	2 145 745
INET DES AUTRES ACTIFS COURANTS LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	539 290 2 306 105	1 311 121			
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	3 540 238		TOTAL DES PASSIFS		
TOTAL DES ACTIFS	3 794 155		PITALIY PROBBES 6. DES DASSERS	119 076 7	2 145 745
	4	1		3 794 155	3 465 705

ETAT DE RESULTAT

ARRETE AU 31/12/2012

DESIGNATION	2012	2011
PRODUITS D'EXPLOITATION		
REVENUS	601 197	595 810
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 935 995	3 762 663
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	5 537 192	4 358 473
CHARGES D'EXPLOITATION		ę
VARIATION DE STOCK	2 800	0.701
ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	-2 800	-8 701
CHARGES DE PERSONNEL	104 478	110 245
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	4 661 902 99 831	3 630 898
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	773 613	141 704 626 031
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	5 637 024	4 500 177
RESULTAT D'EXPLOITATION (1) - (2)	-99 831	-141 704
PRODUITS DES PLACEMENTS	13 686	15 183
AUTRES GAINS ORDINAIRES	121 258	194 031
AUTRES PERTES ORDINAIRES	-738	-6 244
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	34 374	61 266
IMPOTS RETENUS SUR LES REVENUS DES PLACEMENTS	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	34 374	61 266

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31/12/2012

DESIGNATION	2012	2011
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	34 374	61 266
AJUSTEMENT POUR:		
* AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	99 831	141 =0
* VARIATIONS DES :	99 831	141 704
- STOCKS	2 900	0.702
- CREANCES	-2 800 -96 941	-8 702
- AUTRES ACTIFS		144 723
- FOURNISSEURS D'EXPLOITATION ET COMPTES RATTACHES	771 831	-820 795
- AUTRES PASSIFS COURANTS	117 041	85 246
* MODIFICATIONS COMPTABLES AFFECTANT LES RESULTATS	257 824	397 772
REPORTES	0	32 614
* PLUS AU MOINS VALUES SUR CESSION D'IMMOBILISATION	Ĭ	-17 990
* SUBVENTION D'INVESTISSEMENT INSCRITE AU COMPTE DE RESULTAT * REPRISE SUR PROVISION	-99 681	-140 146
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	0	-520
	1 081 479	-124 829
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	1	
*ENCAISSEMENTS PROVENANTS DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	1 1	8
*DECAISSEMENTS PROVENANTS DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATION	0	,20 283
COR ORECTES ET INCORPORELLES	-18 891	14.500
*ENCAISSEMENTS PROVENANTS DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	-10 891	-14 792
HAMOLEKES		i
*DECAISSEMENTS PROVENANTS DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATION FINANCIERES	1 1	
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES	1 1	- 1
D'INVESTISSEMENT	-18 891	5 491
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	133.35.3	3 471
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	18 891	12 499
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	18 891	12 499
ARIATION DE TRESORERIE	1 001 450	
	1 081 479	-106 838
RESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	1 224 625	1 331 464
RESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 306 105	1 224 625
	2 300 103	1 224 625

2014R00370BCFA5

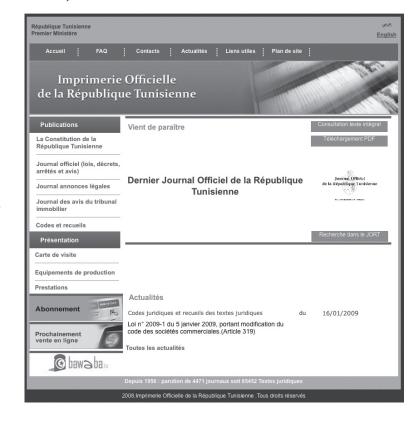


le site web de l'Imprimerie
Officielle de la République
Tunisienne est entré en
ligne le 22 Janvier 2009
sous l'adresse suivante :
www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,
- le Journal Officiel des annonces légales, réglementaires et judiciaires,
- le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,
- les Codes juridiques

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél.: 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après:

* 1000 - Tunis : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

* 4000 - Sousse : Cité C.N.R.P.S rue Rabat -

Tél.: (73) 225.495

* 3051 - Sfax : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél.: (74) 460.422

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

Tunis:

C.C.P. N° 17. 001 00000000 61015 - 85

S.T.B.: Thameur 10.000.0000576088.788.79 B.N.A.: Tunis 03. 000 0100115006046 - 07

U.I.B.: Agence Afrique 12 001 000 35 00 701 004/30 A.T.B.: Agence Mégrine 01.100.028 1104 2433 87 90 Attijari bank (Liberté): 04 1020 024047001997 - 74 B.I.A..T. (Mégrine): 08 2030 005230 000028 - 29 Attijari bank (Radès): 04. 1000 094047001039 - 69

Sousse:

S.T.B.: 10 609 089 1004125 788 66

Sfax:

B.I.A.T.: 08 70300044 30 000018 - 67

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale: 1,600 dinars + 1% F.O.D.E.C. Traduction française: 2,200 dinars + 1% F.O.D.E.C.

Frais d'envoie en sus